



الشركة الدولية للايجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25.000.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB- à long terme avec perspective d'avenir stable, et F3 à court terme
par l'agence de notation FITCH RATINGS le 21 décembre 2011

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2011 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 17 JAN 2012 sous le n° 1.2...0.0.1./... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

- Responsable de l'information :

M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

- Intermédiaire en bourse chargé du document de référence :

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis
Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Janvier 2012

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE.....	6
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	10
1 - 1 – Responsable du document de référence :	10
1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence :	10
1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes	10
1 - 4 – Attestation de l’intermédiaire en Bourse chargé du document de référence :	13
1 - 5 – Responsable de l’information :.....	13
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EMETTEUR ET SON CAPITAL	14
2 - 1 – Renseignements a caractère général concernant la CIL :	14
2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social :.....	14
2 - 1 - 2 – Forme Juridique et législation particulière applicable :.....	14
2 - 1 - 3 – Date de Constitution et durée :	14
2 - 1 - 4 – Objet Social :	14
2 - 1 - 5 – Registre du Commerce :	14
2 - 1 - 6 – Exercice Social :	14
2 - 1 - 7 – Nationalité :	14
2 - 1 - 8 – Régime fiscal :	14
2 - 1 - 9 – Matricule Fiscal :	15
2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :.....	15
2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l’information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	15
2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières :.....	15
2 - 2 – Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :.....	17
2 - 3 – Evolution du capital social :.....	17
2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 30 juin 2011 :.....	18
2 - 5 – Description sommaire du groupe CIL au 31 décembre 2010 :.....	20
2 - 5 - 1 – Présentation générale du groupe CIL :	20
2 - 5 - 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2010:.....	21
2 - 6 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2010 autres que les sociétés du groupe :	22
2 - 6 - 1 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2010:	22

2 - 6 - 2 – Informations sur les engagements :	23
2 - 6 - 3 – Transfert de ressources et d’obligations :	24
2 - 7 – Dividendes :	24
2 - 8 – Marché des titres de l’émetteur :	24
2 - 9 – Notation de la société :	24
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’ACTIVITE DE LA CIL :	35
3 - 1 – Impact des événements socio politiques survenus en Tunisie depuis le début de l’année sur l’activité de la société.....	35
3 - 2 – Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :	35
3 - 3 – Description de l’activité au 31 décembre 2010 :	35
3 - 3 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2010 :	35
3 - 3 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2010 :	36
3 - 3 - 3 – Activité de la CIL au 31 décembre 2010:	36
3 - 4 – Description de l’activité au 30 juin 2011 :	40
3 - 5 – Description de l’activité au 30 septembre 2011 :	44
3 - 6 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	49
3 - 7 – Facteurs de risque et nature spéculative de l’activité :	54
3 - 8 – Dépendance de l’émetteur.....	54
3 - 9 – Analyse SWOT :	56
3 - 10 – Litige ou arbitrage en cours ou passé :	56
3 - 11 – Politique sociale et effectif:	56
3 - 12 – Politique d’investissement de la CIL :	57
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 30 JUIN 2011:	58
4 - 1 – Patrimoine de la société.....	58
4 - 1 - 1 – Patrimoine de la société au 31 décembre 2010:	58
4 - 1 - 2 – Patrimoine de la société au 30 juin 2011	64
4 - 2 – Renseignements sur les états financiers individuels au 31 décembre 2010:.....	70
4 - 2 - 1 – Bilan :	71
4 - 2 - 2 – Etat de résultat :	72
4 - 2 - 3 – Etat de flux de trésorerie:.....	73
4 - 2 - 4 – Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2010:.....	74
4 - 2 - 5 – Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 decembre 2010 :	117

4 - 3 – Les engagements financiers au 31 décembre 2010 :	124
4 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2010	125
4 - 5 – Structure des souscripteurs à l'emprunt «CIL 2011/1 »	128
4 - 5 - 1 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux fixe (5,5%):	128
4 - 5 - 2 – Structure des souscripteurs à l'emprunt au taux variable (TMM+0,75%) :	128
4 - 6 – Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2010 :	129
4 - 7 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2010 :	130
4 - 8 – Affectation des résultats des trois derniers exercices :	131
4 - 9 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	131
4 - 10 – Evolution du résultat net :	131
4 - 11 – Evolution des dividendes	132
4 - 12 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement	132
4 - 13 – Indicateurs de gestion et ratios :	133
4 - 14 – Etats financiers consolidés au 31 décembre 2010:	134
4 - 14 - 1 – Bilan consolidé :	134
4 - 14 - 2 – Etat de résultat consolidé :	135
4 - 14 - 3 – Etat de flux de trésorerie consolidé :	136
4 - 14 - 4 – Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 :	137
4 - 14 - 5 – Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :	166
4 - 15 – Etats financiers individuels au 30 juin 2011	169
4 - 15 - 1 – Bilan:	169
4 - 15 - 2 – Etat de résultat :	170
4 - 15 - 3 – Etat de flux de trésorerie:	171
4 - 15 - 4 – Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2011:	172
4 - 15 - 5 – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2011 :	211
4 - 16 – Les engagements financiers au 30 juin 2011 :	214
4 - 17 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 30 juin 2011	215
4 - 18 – Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2011 :	218
4 - 19 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2011 :	219
4 - 20 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation :	220
4 - 21 – Evolution du résultat net :	220
4 - 22 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement :	220
4 - 23 – Indicateurs de gestion et ratios :	221
4 - 24 – Comportement boursier du titre CIL	222

CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES : 223

5 - 1 – Conseil d’administration :	223
5 - 1 - 1 – Membres des organes d’administration :.....	223
5 - 1 - 2 – Fonctions des membres et des organes d’administration et de direction dans la société :.....	223
5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :.....	223
5 - 1 - 4 – Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés :	224
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d’administration dans la société qu’ils représentent :	224
5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l’exercice 2010 :	224
5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2010 :	224
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d’administration et de direction au 31 décembre 2010:	225
5 - 3 – Contrôle :	225
5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d’administration ou de direction ainsi qu’avec un candidat a un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	225

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L’EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D’AVENIR..... 226

6 - 1 – Impact des évènements sociopolitiques survenus en Tunisie depuis le début de l’année sur l’activité de la société :	226
6 - 2 – Evolution récente et orientations :	226
6 - 2 - 1 – Evolution récente :.....	226
6 - 2 - 2 – Orientations stratégiques :	227
6 - 3 – Perspectives d’avenir :	227
6 - 3 - 1 – Analyse des écarts enregistrés:	227
La confrontation des réalisations de l’exercice 2010 par rapport aux prévisions établies en 2010 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2010 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :.....	227
La Compagnie Internationale de Leasing s’engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.	228
Elle est tenue à cette occasion d’informer ses actionnaires et le public sur l’état de réalisations de ses prévisions.....	228

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.	228
La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.	228
6 - 3 - 2 – Analyse des modifications :.....	228
6 - 3 - 3 – Analyse des performances réalisées au 30 septembre 2011 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2011 :.....	230
6 - 3 - 4 – Hypothèses de prévisions retenues:.....	230
Les états financiers prévisionnels :.....	234
6 - 3 - 5 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2011 à 2015:.....	237
6 - 3 - 6 – Ratios prévisionnels :.....	238

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de cinq millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Par ailleurs, la CIL a procédé à une augmentation de son capital par voie de souscription publique pour le porter de 7.500.000 DT à 10.000.000 DT par l'émission de 250.000 actions nouvelles libérées intégralement lors de la souscription et portant jouissance à partir du 1er octobre 2001.

A l'issue de la réalisation de cette augmentation de capital par voie de souscription publique, les actions de la CIL ont été transférées du second au premier marché de la cote depuis le 20 décembre 2001. La réalisation de cette augmentation de capital a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans à partir de l'année d'ouverture additionnelle de son capital, et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin en 2005.

Au cours du mois de mai 2007, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2009 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), le conseil d'administration de la CIL a décidé la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital social de 10 à 12,5 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre quatre (4) anciennes.

Il a aussi été décidé par l'AGE du 26 avril 2007 de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 5 dinars.

Depuis le 28 mai 2007 (jour de la réalisation de l'augmentation de capital en bourse), le capital social de la CIL est passé à 12.500.000 de dinars divisé en 2.500.000 actions de cinq (5) dinars de nominal chacune.

Le conseil d'administration réuni le 18 décembre 2008, a décidé, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007, de procéder à l'augmentation de capital de la CIL par incorporation de réserves. Le capital de la CIL est passé de 12.500.000 de dinars à 15.000.000 de dinars divisé en 3.000.000 actions de (5) dinars de nominal chacune.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2010, il a été décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011.

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

▪ **Activité de la CIL au 31 décembre 2010:**

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2010 a représenté 13,3% des mises en force et 15% des encours contre respectivement 14,8% et 15,9% en 2009.

Au cours de l'année 2010 la CIL a enregistré une hausse de ses mises en force par rapport à 2009 en passant de 149,3 MD à 191,3 MD, soit une augmentation de 28,1%. Les approbations ont aussi, enregistré un accroissement de 2009 à 2010 passant de 185,8 MD à 241,8 MD, soit une hausse de 30,1%.

Les créances classées (nettes des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 17 870 mDT au 31 décembre 2009 à 25 062 mDT au 31 décembre 2010. Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (Créances classées nettes des dépôts de garantie et des avances reçues/ Total créances sur la clientèle nettes des dépôts de garantie et des avances reçues) est passé de 6,50% au 31 décembre 2009 à 7,61% au 31 décembre 2010.

Le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) s'est établi à 75,18% à la fin de 2010 contre 93,99% à la même période en 2009.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	222 643 795	257 186 381	304 210 242
Créances classées (Bilan et hors bilan)	18 901 541	17 870 005	25 061 804
Classe 2	616 189	720 414	6 593 531
Classe 3	770 382	704 741	316 943
Classe 4	17 514 970	16 444 850	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	241 545 336	275 056 384	329 272 046
Ratio des créances classées	7,82%*	6,50%*	7,61%*
Cumul des produits réservés et des provisions	17 838 264	16 795 168	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	94 ,37%	93,99%	75,18%

* Taux extraits des états financiers. Ces taux sont calculés sur la base du total engagement (encours globaux+engagements hors bilan).

▪ **Activité de la CIL au 30 juin 2011:**

Au terme du premier semestre 2011 et par rapport au premier semestre 2010, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 13,56% pour les approbations, de 7,58% pour les mises en force et un léger repli de 0,4% pour les encours financiers.

Les mises en force se sont élevées à 80 MD au 30/06/2011 contre 97,8 MD au 30/06/2010, soit un recul de -18,2%. Les approbations ont aussi enregistré un repli passant de 128,5 MD au 30/06/2010 à 98,2 MD 30/06/2011, soit une baisse de -23,6 %.

L'encours financier a augmenté de 9,9% en passant de 272,7MD au 30 /06/2010 à 299,6 MD au 30/06/2011.

Le ratio des créances classées a atteint 9,31%* au 30/06/2011 contre 6,87%* au 30/06/2010.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	313 500 235	293 698 844	304 210 242
Créances classées	32 182 571	20 051 635	25 061 804
Classe 2	11 640 430	2 748 766	6 593 531
Classe 3	3 109 578	487 317	316 943
Classe 4	17 432 563	16 815 552	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	345 682 806	313 750 479	329 272 046
Ratio des créances classées	9,31%*	6,87%*	7,61%*
Cumul des produits réservés et des provisions	20 265 165	16 108 568	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	62,97%	80,34%	75,18%

▪ **Activité de la CIL au 30 septembre 2011:**

Au terme des neuf premiers mois de 2011 et par rapport au neuf premiers mois de 2010, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 4,78% pour les approbations, de 2,70% pour les mises en force et un léger repli de 1,70% pour les encours financiers.

- Le montant des approbations au 30/09/2011 s'est élevé à 139 MD contre 176,4 MD au 30/09/2010, soit une baisse de -21,2 %.

- Les mises en force se sont élevées à 118,8 MD au 30/09/2011 contre 145,9 MD au 30/09/2010, soit un recul de -18,5%.

- L'encours financier a augmenté de 6,8% en passant de 284,7 MD au 30/09/2010 à 304,2 MD au 30/09/2011.

* Taux extraits des états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2010 et au 30/06/2011. Ces taux sont calculés sur la base du total engagement (encours global+engagement hors bilan).

- Le ratio des créances classées* a atteint 10,12% au 30/09/2011 contre 6,71% 30/09/2010.

Evolution des créances et des CDL (net de dépôt de garantie et des avances reçues) par classe :

	30/09/2011	30/09/2010	en DT 31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	312 323 119	303 034 080	304 210 242
Créances classées	35 164 085	21 802 000	25 061 804
Classe 2	13 141 401	5 252 170	6 593 531
Classe 3	4 994 206	2 088 136	316 943
Classe 4	17 028 478	14 461 694	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	347 487 204	324 836 080	329 272 046
Ratio des créances classées	10,12%	6,71%	7,61%
Cumul des produits réservés et des provisions	20 496 186	17 220 845	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	58,29%	78,99%	75,18%

* Taux extraits de la description d'activité au 30/09/2010 et au 30/09/2011(chapitre 3 à la page 47). Les taux figurant au niveau des indicateurs d'activité trimestriels relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 sont : 7,09% pour le 3^{ème} trimestre 2010 et 10,53% pour le 3^{ème} trimestre 2011 et sont calculés en dehors des engagements en hors bilan.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI
Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ; Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général
Monsieur Mohamed BRIGUI



1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2010, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008:

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 :

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010:

La société **BDO Tunisie**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011:

La société **Financial Auditing & Consulting FAC**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Neji Hergli.

- Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

- Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Opinions sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinions sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2009

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinions sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2008

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves, mais avec l'observation post - opinion suivante :

« Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de décembre 2007 ont été retraitées pour les besoin de la comparaison. »

Opinions sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2010

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinions sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2009

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHIDI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinions sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2011

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2011, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société Financial Auditing & Consulting FAC représentée par Mr Mohamed Neji HERGLI et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB. Cet examen a conduit à une conclusion sans réserves ni observations.

Opinions sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2010, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société BDO Tunisie représentée par Mr Adnène ZGHID et la société FINOR représentée par Mr Mustapha MEDHIOUB. Cet examen a conduit à une conclusion sans réserves ni observations.

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux comptes :

La société Financial Auditing & Consulting FAC
Monsieur Mohamed Neji HERGLI

F.A.C
22 bis, Avenue Mongi Slim
El Menzah 5 - 2087 Ariana
Tél: 71.230.666 - 71.231.830

La société FINOR
Monsieur Mustapha MEDHIOUB

FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord de Tunis
Tél. (L.G) 70.728.458 - Fax: 70.728.465

1 - 4 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

La Compagnie Générale d'investissement
Le Directeur Général
Chédly FAYACHE



1 - 5 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Monsieur Mourad KALLEL Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55
Fax : 71 33 70 09



CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2 - 1 – RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :

2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL :

Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.
Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.
Tel : 71 33.66.55
Fax : 71 33.70.09
e.mail : cil.tunis@cil.fin.tn

2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

la CIL a été constituée le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :

N° B1129231997.

2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 – NATIONALITE :

Tunisienne.

2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94-89.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :
381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM :

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :

Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des statuts de la CIL) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social ;
- Toutes les sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Assemblées Générales (art 29, 30 et 33 des statuts de la CIL) :

▪ **Admission aux assemblées générales (art 29):** Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur conseil d'administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

▪ **Conditions pour être admis à siéger aux assemblées générales (art 30):** Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

▪ **Droit de vote (art 33) :** Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL) :

▪ **Convocation** : Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL)

▪ **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire** : Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

▪ **Cession des actions** : La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2 - 2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 25.000.000 dinars
Nombre d'actions : 5.000.000 actions
Libération : Intégrale
Jouissance : 1^{er} janvier 2011
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Catégorie : Ordinaire

2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
Capital initial	AG constitutive du 22/10/92	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
Augmentation en numéraires	AGE du 11/04/95	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
Augmentation en numéraires	AGE du 02/08/01	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
Augmentation par incorporation de réserves*	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
Augmentation par incorporation de réserves**	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000
Augmentation par incorporation de réserves***	AGE du 25/05/2010	5.000.000 DT	20.000.000 DT	5	4.000.000
Augmentation par incorporation de réserves****	AGE du 24/05/2011	5.000.000 DT	25.000.000 DT	5	5.000.000

*Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

** Le conseil d'administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour porter ce dernier de 12,5 à 15 millions de dinars.

*** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 25 mai 2010, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 15 à 20 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour trois (3) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2010 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 juin 2010).

**** L'Assemblée Générale Extra ordinaire de la CIL, réunie le 24 mai 2011, a décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011 (l'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 03 juin 2011).

2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2011 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	1 339	4 930 151	24 650 755	98,60%
Personnes morales	96	3 278 160	16 390 800	65,56%
Ayant 3% et plus	5	2 840 885	14 204 425	56,82%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	19	340 035	1 700 175	6,80%
Ayant au max 0,1%	72	97 240	486 200	1,94%
Personnes physiques	1 243	1651 991	8 259 955	33,04%
Ayant 3% et plus	1	480 819	2 404 095	9,62%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	33	663 618	3 318 090	13,27%
Ayant au max 0,1%	1209	507 554	2 537 770	10,15%
Actionnaires Etrangers	9	17 734	88 670	0,35%
Personnes morales	1	12 500	62 500	0,25%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	1	12 500	62 500	0,25%
Ayant au max 0,1%	0	0	0	0,00%
Personnes physiques	8	5 234	26 170	0,10%
Ayant 3% et plus	0	0	-	0,00%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	0	0	-	0,00%
Ayant au max 0,1%	8	5 234	26 170	0,10%
Droits non encore convertis (196 441 droits)		52 115	260 575	1,04%
Total	1 348	5 000 000	25 000 000	100,00%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 30 juin 2011

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
TTS	563 050	2 815 250	11,26%
TTS Financière	406 950	2 034 750	8,14%
STE TOURISTIQUE OCEANA	499 999	2 499 995	10,00%
GAT	359 842	1 799 210	7,20%
BOUAZIZ HABIB	480 819	2 404 095	9,62%
Total	3 321 704	16 608 520	66,43%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 juin 2011

Actionnaires	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Président du Conseil :			
Mr. Mohamed BRIGUI	114 919	574 595	2,30%
Administrateur :			
SGF-SICAF	1 011 044	5 055 220	20,22%
TTS	563 050	2 815 250	11,26%
GAT	359 842	1 799 210	7,20%
Mr Salah SOUKI	101 629	508 145	2,03%
Mr Khaled Ben HASSINE	6 250	31 250	0,13%
BOUAZIZ HABIB	480 819	2 404 095	9,62%
Total	2 637 553	13 187 765	52,76%

2 - 5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2010 :

2 - 5 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital invest.

➤ La CIL a été créée en 1992 avec comme objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

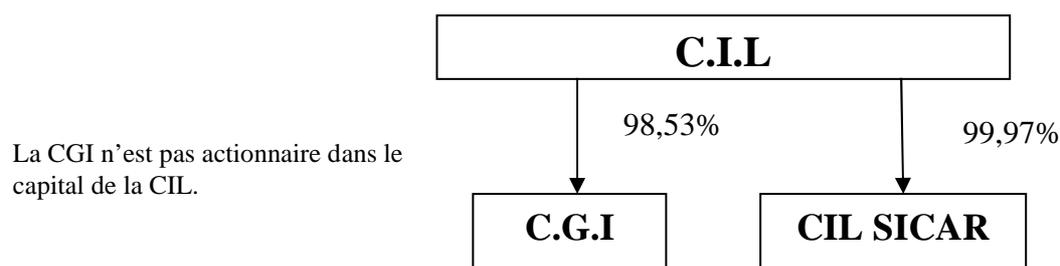
➤ La Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse, est une société anonyme au capital social de 1.250.000 DT divisé en 250.000 actions de 5 DT de nominal. Elle a été constituée en février 1995 avec agrément de la BVMT n° 24-95 du 09/02/1995. Elle a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- L'achat et la vente de titres de valeurs mobilières pour le compte de clients ;
- Le conseil en gestion : diagnostic financier, le conseil en gestion de trésorerie et le conseil dans le financement à court et moyen terme ;
- L'ingénierie financière avec toute sa palette de produits allant de l'introduction en bourse, à l'émission d'emprunts obligataires, à la restructuration et transmission d'entreprises, à l'évaluation d'entreprises et aux opérations de Fusion / Acquisition.

➤ La société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève au 31/12/2010 à D : 2.000.000, divisé en 200.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

Schéma du groupe au 31/12/2010:



Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2010 :

	Capitaux propres	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2010
C.I.L	41 504 109	30 118 311	10 354 953	10 356 962	279 302 384	13 792 828	3 000 000
C.G.I	1 132 646	818 186	156 489	152 786	1 626 868	-	-
CIL SICAR	2 055 865	108 293	60 357	55 865	27 714	-	-

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2010 :

	CGI	CIL SICAR	CIL	Groupe CIL consolidé
- Emprunts bancaires	0	0	74 647 154	74 647 154
- Emprunts obligataires	0	0	158 000 000	158 000 000
- Billet de trésorerie et assimilés*	0	0	21 300 000	21 300 000
Total Emprunts	0	0	253 947 154	253 947 154
- Intérêts courus nets des charges constatées d'avance	0	0	5 610 878	5 610 878
Total dettes rattachées	0	0	5 610 878	5 610 878
Total Emprunts et Dettes rattachées	0	0	259 558 032	259 558 032

* Billets de trésorerie et certificats de leasing à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2010 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 24.000 DT.

2 - 5 - 2 – RELATION AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2010:

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus des sociétés du groupe :

La CIL a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,97% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 26 Avril 2010 et échu le 23 Septembre 2010, au taux facial de 5,1%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 31 212.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 23 Septembre 2010 et échu le 02 Novembre 2010, au taux facial de 5,25%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 8 699.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Décembre 2010 et échéant le 26 Janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 4 439, dont D : 592 constaté parmi les charges de l'exercice.

Les créances et les dettes commerciales inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est égal à zéro.

Le solde du compte CIL SICAR tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est égal à zéro.

Les apports en capital :

En 2010, la CIL a apporté 99,97% du capital de CIL SICAR.

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| - Garanties et sûretés réelles : | - Cautions : |
| Données : néant | Données : néant |
| Reçues : néant | Reçues : néant |

Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe

- Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant
- Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-group : néant
- Les prestations de service reçues ou données : La CGI représente la filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet. La somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, pour l'année 2010, 356 152 DT HT.
- Les contrats de gestion : néant.
- Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2010 est de 36 125 DT HT.

2 - 6 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2010 AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE* :

2 - 6 - 1 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2010:

- SOCIETE AGRO SERVICE :

Selon le rapport spécial des commissaires aux comptes en date du 22 avril 2011, le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'accord à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente du dit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2010 à 244 589 DT et a été totalement provisionné. Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2010, des intérêts pour un montant de 13 181 DT.

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

- SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :

Au cours de l'exercice 2010, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit de la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 9,82%* du capital, pour une valeur totale de 526 615 DT. Ces contrats de leasing s'étalent sur une période de 5 ans avec un taux d'intérêt de 8% à 9%.

- Un contrat de 227.105 Dt pour une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 9%, portant sur le financement de moquettes.
- Un contrat de 299.510 Dt pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 8%, portant sur le financement de fauteuils et canapés.

Au 31/12/2010, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 913 326 DT.

Au cours de l'année 2010, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31 390 DT HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

2 - 6 - 2 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	1 913 326	5 ans 8% à 9%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associé ou mandataire délégué est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.		
OCEANA	1 913 326	5 ans 8% à 9%
Les commissaires aux comptes :		
FINOR	121 539	3 et 7 ans 8,2% à 10,5%

- Rémunération des dirigeants :

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 219 377 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 159 950 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

* La participation de société touristique OCEANA au capital de la CIL au 30/06/2011 est devenue de 10%.

2 - 6 - 3 – TRANSFERT DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS :

Néant

2 - 7 – DIVIDENDES :

	2007	2008	2009	2010
Résultat net	3 470 088	4 274 432	7 338 957	10 356 962
Montant global des dividendes	1 875 000	1 812 500	2 160 000	3 000 000
Dividende par action	0,750	0,725	0,720	0,750
Date de mise en paiement	08/05/2008	23/04/2009	10/06/2010	02/06/2011

en dinars

2 - 8 – MARCHÉ DES TITRES DE L'ÉMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin 2011, onze emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur vingt lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2005/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/2 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2008/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,125%).
- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans avec 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%).
- CIL 2009/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+1%).
- CIL 2009/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2009/3 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/1 (5 ans, 5,25% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2010/2 (5 ans, 5,375% et/ou TMM+0,75%).
- CIL 2011/1 (5 ans, 5,50% et/ou TMM+0,75%).

2 - 9 – NOTATION DE LA SOCIÉTÉ :

Juillet 1^{er} 2011, Fitch Ratings a revu les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB (tun)' pour la note à long terme, placée sous surveillance négative, et 'F3 (tun)' pour la note à court terme, placée sous surveillance négative.

Le 21 décembre 2011, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3(tun)'. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB-" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 34).

LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 21 décembre 2011

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à la **Compagnie Internationale de Leasing (CIL)** :

- Note nationale à long terme : BBB-(tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : F3(tun)
- Note nationale de dette senior : BBB-(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : B+tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous

êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Compagnie Internationale de Leasing

Update

Notes

Notes Nationales

Long Terme	BBB-(tun)
Court Terme	F3(tun)

Risque Souverain

NDE ^a LT en monnaie étrangère	BBB-
NDE ^a LT en monnaie locale	BBB
Note de plafond souverain	BBB

Perspective

NDE ^a LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE ^a LT en monnaie locale du souverain	Négative
Note Nationale à Long Terme	Stable

^a NDE – Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 11	31 déc 10
Total Bilan (Mio USD)	245,3	223,1
Total Bilan (Mio TND)	335,4	320,8
Fonds propres (Mio TND)	42,1	41,5
Résultat d'exploitation (Mio TND)	4,3	9,0
Résultat Net (Mio TND)	3,6	10,3
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	2,64	2,97
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	20,74	24,06
Ratio Tier 1 (%)	12,18	12,37

Analystes

Sonia Trabelsi
+33 1 44 29 91 42
Sonia.trabelsi@fitchratings.com

Francois-Xavier Marchand
+33 1 44 29 91 42
francois-xavier.marchand@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Les notes nationales de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une qualité d'actifs fortement détériorée, ainsi que des indicateurs de qualité d'actifs et une liquidité plus faibles que ceux de certains de ses pairs, et un modeste niveau de capitalisation. Elles tiennent néanmoins compte d'une rentabilité acceptable bien qu'en recul, ainsi que du resserrement des procédures de la gestion du risque de crédit.

Des tensions macro-économiques: En dépit de signes de stabilisation au S2 2011, la situation économique tunisienne demeure fragile. Le PIB réel a crû de 1,5% au T3 2011 en glissement annuel et Fitch Ratings estime à 1% la hausse du PIB en 2011 (contre 3,7% en 2010). Cette conjoncture économique difficile a entraîné une contraction de l'activité du secteur du leasing, une montée importante des impayés, et une fermeture du marché obligataire.

Une qualité d'actifs dégradée : La CIL a été plus affectée que certains de ses pairs par la dégradation de la conjoncture économique tunisienne. Ses créances classées, en forte augmentation en 2011, totalisaient 9,7% des encours bruts à fin juin 2011 et le ratio créances classées nettes de provisions/fonds propres atteignait le niveau élevé de 28%. Les crédits rééchelonnés ainsi que la concentration du portefeuille de crédit (plus élevée chez la CIL que chez ses pairs) constituent des facteurs de risque de dégradation supplémentaire de la qualité des actifs.

Une rentabilité sous pression : La CIL a enregistré en 2011 un recul de son activité et, par conséquent, de sa rentabilité courante au niveau proche de 2009. La rentabilité d'exploitation de la CIL s'est affaiblie en 2010 et au S1 2011, suite à la montée des impayés. Les coûts d'exploitation restent bien contrôlés. La comptabilisation d'éléments non récurrents (3,4 Mio TND de plus-values et reprises sur provisions exceptionnelles) avaient permis en 2010 de compenser la forte hausse du coût du risque.

Une liquidité tendue : La CIL n'est pas adossée à un groupe bancaire et son financement est dépendant du marché obligataire (dont provenaient environ deux tiers des ressources hors fonds propres à fin juin 2011). Les sources de refinancement disponibles pour la CIL en cas d'urgence sont réduites, et la liquidité intrinsèque (ou capacité interne à générer des cash flows) de la société ne lui laisse qu'une étroite marge de manœuvre en cas de scénario défavorable sur l'évolution des sources externes de liquidité.

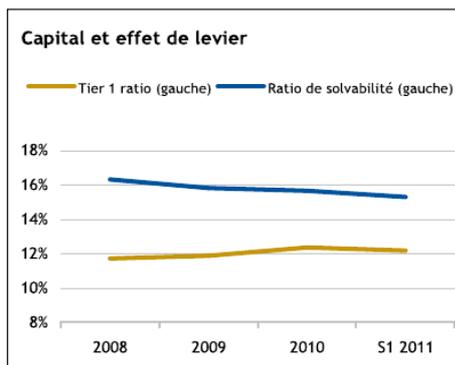
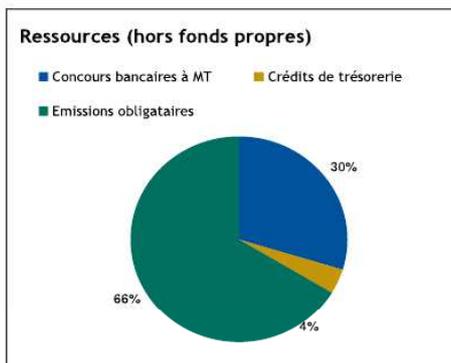
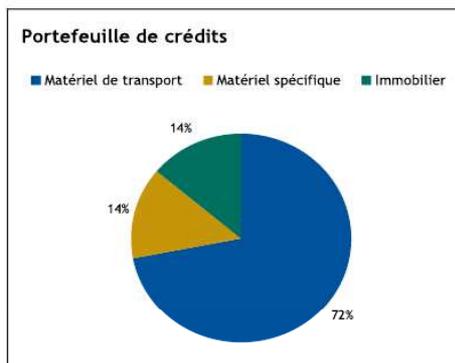
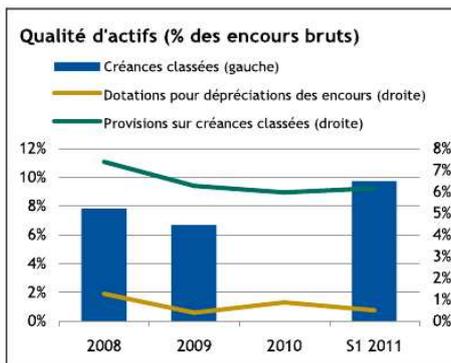
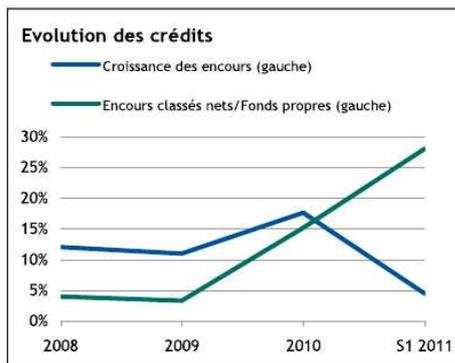
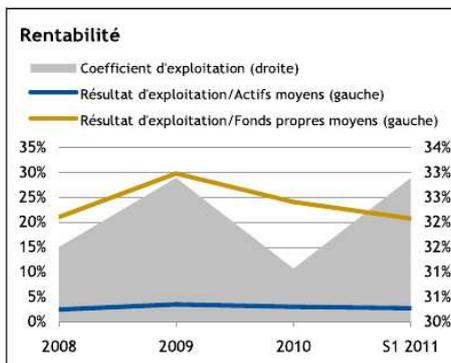
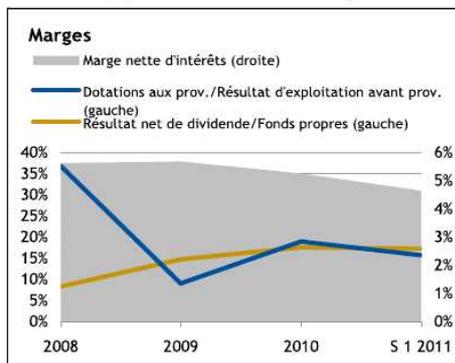
Une capitalisation modeste : Le ratio Tier 1 de 12,1% à fin S1 2011 reste modeste compte tenu du profil de risque de la CIL et se situe en retrait par rapport à certains de ses pairs.

Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspectives et éléments déterminants des notes

Une dégradation accrue des indicateurs financiers : Un abaissement de la note pourrait intervenir en cas de tensions plus importantes sur la liquidité ou d'une aggravation de la qualité d'actifs.

Source: Compagnie Internationale de Leasing; Fitch.



Critères applicables

- Global Financial Institutions Rating Criteria (Août 2011)
- Finance and Leasing Companies Criteria (décembre 2010)
- National Ratings Criteria (janvier 2011)

Compagnie Internationale de Leasing
Income Statement

	30 Jun 2011			31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	6 Months - Interim USDm Unaudited	6 Months - Interim TNDm Unaudited	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unqualified	As % of Earning Assets	Year End TNDm Unaudited	As % of Earning Assets
1. Interest Income on Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other Interest Income	11.0	15.1	9.22	29.3	9.36	26.9	9.69	24.2	10.40
3. Dividend Income	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Gross Interest and Dividend Income	11.0	15.1	9.22	29.3	9.36	26.9	9.69	24.2	10.40
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Interest Expense	5.6	7.7	4.70	13.8	4.41	12.4	4.47	12.0	5.16
7. Total Interest Expense	5.6	7.7	4.70	13.8	4.41	12.4	4.47	12.0	5.16
8. Net Interest Income	5.4	7.4	4.52	15.5	4.95	14.5	5.23	12.2	5.24
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	0.2	0.07	0.3	0.13
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.0	0.0	0.00	0.2	0.06	0.0	0.00	0.0	0.00
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.12	0.4	0.13	0.2	0.07	0.2	0.09
15. Total Non-Interest Operating Income	0.1	0.2	0.12	0.6	0.19	0.4	0.14	0.5	0.21
16. Personnel Expenses	1.1	1.5	0.92	2.8	0.89	2.7	0.97	2.2	0.95
17. Other Operating Expenses	0.7	1.0	0.61	2.2	0.70	2.2	0.79	1.8	0.77
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	2.5	1.53	5.0	1.60	4.9	1.77	4.0	1.72
19. Equity-accounted Profit / Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
20. Pre-impairment Operating Profit	3.7	5.1	3.12	11.1	3.55	10.0	3.60	8.7	3.74
21. Loan Impairment Charge	0.6	0.8	0.49	2.5	0.80	1.0	0.36	2.9	1.25
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	-0.4	-0.13	-0.1	-0.04	0.3	0.13
23. Operating Profit	3.1	4.3	2.63	9.0	2.88	9.1	3.28	5.5	2.36
24. Equity-accounted Profit / Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
25. Non-recurring Income	0.1	0.2	0.12	3.4	1.09	0.1	0.04	0.0	0.00
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04	0.0	0.00
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
29. Pre-tax Profit	3.3	4.5	2.75	12.4	3.96	9.1	3.28	5.5	2.36
30. Tax expense	0.7	0.9	0.55	2.1	0.67	1.8	0.65	1.2	0.52
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
32. Net Income	2.6	3.6	2.20	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
37. Fitch Comprehensive Income	2.6	3.6	2.20	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	2.6	3.6	2.20	10.3	3.29	7.3	2.63	4.3	1.85
40. Memo: Common Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	3.0	0.96	2.4	0.86	2.0	0.86
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.36710

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Compagnie Internationale de Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2011			31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
Assets									
A. Loans									
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Other Consumer/ Retail Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Other Loans	240.9	329.4	98.21	315.4	98.32	268.1	93.77	241.5	100.00
6. Less: Reserves for Impaired Loans/ NPLs	14.8	20.3	6.05	18.8	5.86	16.8	5.88	17.8	7.37
7. Net Loans	226.1	309.1	92.16	296.6	92.46	251.3	87.90	223.7	92.63
8. Gross Loans	240.9	329.4	98.21	315.4	98.32	268.1	93.77	241.5	100.00
9. Memo: Impaired Loans included above	23.5	32.1	9.57	25.1	7.82	17.9	6.26	18.9	7.83
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
B. Other Earning Assets									
1. Loans and Advances to Banks	4.5	6.1	1.82	4.6	1.43	5.6	1.96	4.4	1.82
2. Reverse Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Available for Sale Securities	0.4	0.6	0.18	0.7	0.22	15.2	5.32	1.1	0.46
6. Held to Maturity Securities	4.8	6.5	1.94	6.6	2.06	n.a.	-	n.a.	-
7. At-equity Investments in Associates	4.6	6.3	1.88	3.3	1.03	5.4	1.89	3.5	1.45
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Total Securities	9.8	13.4	4.00	10.6	3.30	20.6	7.21	4.6	1.90
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Investments in Property	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Other Earning Assets	1.1	1.5	0.45	1.2	0.37	n.a.	-	n.a.	-
15. Total Earning Assets	241.5	330.1	98.42	313.0	97.57	277.5	97.06	232.7	96.36
C. Non-Earning Assets									
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.03	0.1	0.04
2. Memo: Mandatory Reserves included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Foreclosed Real Estate	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Fixed Assets	2.5	3.4	1.01	3.7	1.15	5.2	1.82	6.6	2.73
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
6. Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Other Assets	1.4	1.9	0.57	4.1	1.28	3.1	1.08	2.1	0.87
11. Total Assets	245.3	335.4	100.00	320.8	100.00	285.9	100.00	241.5	100.00
Liabilities and Equity									
D. Interest-Bearing Liabilities									
1. Customer Deposits - Current	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	90.0	31.48	66.8	27.66
6. Repos and Cash Collateral	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	7.3	10.0	2.98	11.3	3.52	8.0	2.80	n.a.	-
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	7.3	10.0	2.98	11.3	3.52	98.0	34.28	66.8	27.66
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	186.5	255.0	76.03	238.3	74.28	123.1	43.06	116.6	48.28
10. Subordinated Borrowing	7.3	10.0	2.98	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
11. Other Funding	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
12. Total Long Term Funding	193.8	265.0	79.01	248.3	77.40	133.1	46.55	126.6	52.42
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
15. Total Funding	201.2	275.0	81.99	259.6	80.92	231.1	80.83	193.4	80.08
E. Non-Interest Bearing Liabilities									
1. Fair Value Portion of Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Credit impairment reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Reserves for Pensions and Other	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.5	0.17	2.0	0.83
4. Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Other Liabilities	13.4	18.3	5.46	19.7	6.14	21.0	7.35	18.3	7.58
10. Total Liabilities	214.5	293.3	87.45	279.3	87.06	252.6	88.35	213.7	88.49
F. Hybrid Capital									
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
G. Equity									
1. Common Equity	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Securities Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Total Equity	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
7. Total Liabilities and Equity	245.3	335.4	100.00	320.8	100.00	285.9	100.00	241.5	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
9. Memo: Fitch Eligible Capital	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-

Exchange rate

USD1 = TND1.36710

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2011	31 Dec 2010	#####	31 Dec 2008
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.47	9.92	10.54	11.14
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.81	5.62	5.84	6.70
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.64	5.25	5.68	5.62
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	4.14	4.40	5.29	4.28
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	4.64	5.25	5.68	5.62
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	2.63	3.73	2.68	3.94
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	32.89	31.06	32.89	31.50
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.54	1.65	1.86	1.77
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	24.60	29.68	32.68	33.21
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.13	3.66	3.79	3.85
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	15.69	18.92	9.00	36.78
7. Operating Profit/ Average Equity	20.74	24.06	29.74	20.99
8. Operating Profit/ Average Total Assets	2.64	2.97	3.45	2.44
9. Taxes/ Pre-tax Profit	20.00	16.94	19.78	21.82
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.38	3.44	3.93	n.a.
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	2.85	2.79	3.57	n.a.
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	17.37	27.54	23.86	16.41
2. Net Income/ Average Total Assets	2.21	3.39	2.77	1.91
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	17.37	27.54	23.86	16.41
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	2.21	3.39	2.77	1.91
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	2.21	3.39	2.77	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	2.38	3.19	2.87	n.a.
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	2.38	3.19	2.87	n.a.
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/Weighted Risks	13.83	12.85	13.07	n.a.
2. Fitch Eligible Capital/ Weighted Risks	13.83	12.85	13.07	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	12.55	12.94	11.65	11.51
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	12.18	12.37	11.88	11.72
5. Total Regulatory Capital Ratio	15.28	15.66	15.81	16.31
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
7. Equity/ Total Assets	12.55	12.94	11.65	11.51
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	29.13	32.88	46.51
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	29.13	32.88	46.51
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Net Income - Cash Dividends/ Total Equity	17.24	17.59	14.71	8.27
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	4.55	12.21	18.39	14.78
2. Growth of Gross Loans	4.44	17.64	11.01	12.01
3. Impaired Loans(NPLs)/ Gross Loans	9.74	7.96	6.68	7.83
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross loans	6.16	5.96	6.27	7.37
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	63.24	74.90	93.85	94.18
6. Impaired Loans less Reserves for Imp Loans/ Equity	28.03	15.18	3.30	3.96
7. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.50	0.86	0.39	1.26
8. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
9. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	9.74	7.96	6.68	7.83
F. Funding				
1. Loans/ Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	n.a.	6.22	6.59
3. Customer Deposits/ Total Funding excl Derivatives	0.00	0.00	0.00	0.00

Compagnie Internationale de Leasing
Reference Data

	30 Jun 2011		31 Dec 2010		31 Dec 2009		31 Dec 2008		
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
A. Off-Balance Sheet Items									
1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	44.9	15.70	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	245.3	335.4	100.00	320.8	100.00	330.8	115.70	241.5	100.00
8. Memo: Total Weighted Risks	222.7	304.5	90.79	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
9. Fitch Adjustments to Weighted Risks	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Weighted Risks	222.7	304.5	90.79	323.0	100.69	254.7	89.09	n.a.	-
B. Average Balance Sheet									
Average Loans	235.8	322.4	96.12	291.8	90.96	254.8	89.12	229.4	94.99
Average Earning Assets	235.2	321.6	95.89	295.3	92.05	255.1	89.23	217.2	89.94
Average Assets	240.0	328.1	97.82	303.4	94.58	263.7	92.24	225.7	93.46
Average Managed Securitized Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	195.5	267.3	79.70	245.4	76.50	212.3	74.26	179.2	74.20
Average Common equity	30.6	41.8	12.46	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Equity	30.6	41.8	12.46	37.4	11.66	30.6	10.70	26.2	10.85
Average Customer Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
C. Maturities									
Asset Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Liability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Interbank > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	7.3	10.0	2.98	10.0	3.12	10.0	3.50	10.0	4.14
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
D. Equity Reconciliation									
1. Equity	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Published Equity	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
E. Fitch Eligible Capital Reconciliation									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	27.8	11.51
2. Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
3. Non-loss-absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
9. Fitch Core Capital	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
10. Eligible weighted Hybrid capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	n.a.	-
12. Fitch Eligible Capital	30.8	42.1	12.55	41.5	12.94	33.3	11.65	n.a.	-
13. Eligible Hybrid Capital Limit	13.2	18.0	5.37	17.8	5.55	14.3	5.00	n.a.	-

Exchange Rate

USD1 = TND1.36710

USD1 = TND1.43790

USD1 = TND1.31730

USD1 = TND1.30990

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE.

Copyright © 2012 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of Great Britain, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

3 - 1 – IMPACT DES EVENEMENTS SOCIO POLITIQUES SURVENUS EN TUNISIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

3 - 2 – PRESENTATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution des sociétés nouvelles ou de toute autre manière et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3 - 3 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2010 :

3 - 3 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2010 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Approbations	1006,7	1278,7	1863,7	156,7	185,8	241,8	15,57%	14,53%	12,97%
Mises en Force *	819,6	1011,4	1438,4	135,4	149,3	191,3	16,52%	14,76%	13,30%
Encours financiers **	1274,8	1541,0	1948,5	218,3	245,7	292,4	17,12%	15,94%	15,01%

Source : CIL

(*) Ce montant correspond à celui des investissements au 31/12/2010 ajusté de la variation des contrats en cours de mise en force.

(**) Ce montant correspond à celui figurant au niveau des états financiers net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 3 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2010 :

En 2010, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 10,74% pour les approbations, de 9,96% pour les mises en force et de 6% pour les encours financiers.

3 - 3 - 3 – ACTIVITE DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2010:

En MD	2007	2008	Variation 2007/2008	2009	Variation 2008/2009	2010	Variation 2009/2010
Mises en Force	132,5	135,4	2,18%	149,3	10,27%	191,3	28,13%
Paiements minimaux acquis pendant la période *	102,8	120,7	17,41%	140,1	16,07%	163,4	16,63%
Créances de leasing **	197,0	223,7	13,55%	251,2	12,29%	296,6	18,07%
Résultats nets	3,470	4,274	23,17%	7,338	71,68%	10,356	41,13%

(*) Il s'agit des "Revenus bruts de leasing" conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41 :
Revenus brut de leasing = Intérêt de leasing + Intérêt de retard + produit net sur cession d'immobilisation en leasing + Autres revenus + Remboursement du capital.

(**) Il s'agit des "Immobilisation destinées à la location" nettes des amortissements et des provisions conformément à l'appellation antérieure à l'entrée en vigueur de la NCT 41.

3 - 3 - 3 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2010 ont atteint 241,8 MD contre 185,8MD au 31 décembre 2009, soit une hausse de 30,14%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010 /2009
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	13,4	8,55%	23,6	12,70%	27,9	11,54%	18,22%
Agriculture et pêche	24,6	15,7%	36,8	19,81%	38,6	15,96%	4,89%
B.T.P.	19,8	12,64%	21,2	11,41%	34,2	14,14%	61,32%
Transport	27,1	17,29%	25,2	13,56%	35,3	14,60%	40,08%
Tourisme (**)	8,2	5,23%	12,0	6,46%	11,7	4,84%	-2,50%
Location de voitures	15,1	9,63%	22,5	12,11%	30,8	12,74%	36,89%
Commerce	25,5	16,27%	24,0	12,92%	35,6	14,72%	48,33%
Services divers	23,0	14,68%	20,5	11,03%	27,7	11,46%	35,12%
Total	156,7	100%	185,8	100%	241,8	100%	30,14%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010/ 2009
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	115,9	74,0%	146	78,6%	194,7	80,5%	33,4%
Mobilier	28,7	18,3%	26,6	14,3%	24,7	10,2%	-7,1%
Immobilier	12,1	7,7%	13,2	7,1%	22,4	9,3%	69,7%
Total	156,7	100%	185,8	100%	241,8	100%	30,14%

3 - 3 - 3 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une hausse de 42 MD soit 28,1% en passant de 149,3 MD en 2009 à 191,3 MD en 2010.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010 / 2009
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	10,4	7,7%	16,0	10,7%	19,9	10,4%	24,4%
Agriculture et pêche	21,5	15,9%	31,0	20,8%	33,5	17,5%	8,1%
B.T.P.	17,7	13,1%	16,3	10,9%	24,6	12,9%	50,9%
Transport	22,3	16,5%	19,4	13,0%	25,8	13,5%	33,0%
Tourisme (*)	6,2	4,6%	11,0	7,4%	8,1	4,2%	-26,4%
Location de voitures	14,4	10,6%	18,1	12,1%	28,9	15,1%	59,7%
Commerce	20,7	15,3%	20,6	13,8%	29,2	15,3%	41,7%
Services divers	22,2	16,4%	16,9	11,3%	21,3	11,1%	26,0%
Total	135,4	100%	149,3	100%	191,3	100%	28,1%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010 / 2009
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	19,0	14,0%	21,4	14,3%	21,2	11,1%	-0,9%
Matériel de transport	106,0	78,3%	119,6	80,1%	155,9	81,5%	30,4%
Immobilier	10,4	7,7%	8,3	5,5%	14,2	7,4%	71,1%
Total	135,4	100%	149,3	100%	191,3	100%	28,1%

3 - 3 - 3 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de l'encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010 / 2009
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	23,0	10,5%	24,7	10,0%	31,5	10,8%	27,5%
Agriculture et pêche	36,6	16,8%	42,5	17,3%	48,8	16,7%	14,8%
B.T.P.	25,4	11,6%	28,2	11,5%	37,2	12,7%	31,9%
Transport	28,5	13,1%	34,3	14,0%	39,2	13,4%	14,3%
Tourisme (**)	14,4	6,6%	18,5	7,5%	18,9	6,5%	2,2%
Location de voitures	15,8	7,2%	20,2	8,2%	30,7	10,5%	52,0%
Commerce	36,1	16,5%	37,8	15,4%	45,8	15,7%	21,2%
Services divers	38,5	17,6%	39,5	16,1%	40,3	13,8%	2,0%
Total	218,3	100%	245,7	100%	292,4	100%	19,0%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010		Variation 2010 / 2009
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	31,7	14,5%	36,2	14,7%	40,9	14,0%	13,0%
Matériel de transport	146,6	67,2%	171,4	69,8%	211,2	72,2%	23,2%
Immobilier	40,0	18,3%	38,1	15,5%	40,3	13,8%	5,8%
Total	218,3	100%	245,7	100%	292,4	100%	19,0%

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

Encours financiers figurant au niveau des états financiers	:	297,8 MD
à déduire	:	(5,4MD)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	:	3,6 MD
Dépôts de garantie	:	<u>1,8 MD</u>
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	:	292,4 MD

3 - 3 - 3 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le total des engagements sur la clientèle nets des dépôts de garantie et des avances reçues (bilan et hors bilan) a atteint, au 31 décembre 2010, 329.272 mDt contre 275.056 mDT au 31 décembre 2009, soit une progression de 19,7%.

Les créances classées (net des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 17.870 mDT à la fin de 2009 à 25.062 mDT au 31 décembre 2010, soit une hausse de 40,25%.

Le ratio des CDL a connu ainsi une augmentation passant de 6,50% au 31 décembre 2009 à 7,61% au 31 décembre 2010.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2010, 75,18 % de ces engagements douteux et litigieux, contre 93,99% au 31 décembre 2009.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Total engagements (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	241 545 336	275 056 384	329 272 046

* : Intérêts constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	222 643 795	257 186 381	304 210 242
Créances classées	18 901 541	17 870 005	25 061 804
Classe 2	616 189	720 414	6 593 531
Classe 3	770 382	704 741	316 943
Classe 4	17 514 970	16 444 850	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	241 545 336	275 056 384	329 272 046
Ratio des créances classées	7,82%	6,50%	7,61%*
Cumul des produits réservés et des provisions	17 838 264	16 795 168	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	94 ,37%	93,99%	75,18%

* Ce taux est calculé sur la base du total engagement (encours global+engagement hors bilan).

3 - 4 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 JUIN 2011 :

3 - 4 - 1 – 1 SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 JUIN 2011 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Approbations	706,5	1 049,7	1 863,7	98,2	128,5	241,8	13,90%	12,24%	12,97%
Mises en Force *	557,9	733,6	1 438,4	80,0	97,8	191,3	14,34%	13,33%	13,30%
Encours financiers **	2018,6	1 830,8	1 948,5	299,6	272,7	292,4	14,84%	14,90%	15,01%

Source : CIL

(*) Ce montant correspond à celui des investissements au 30/06/2011 ajusté de la variation des contrats en cours de mise en force entre le 31/12/2010 et le 30/06/2011.

(**) Ce montant correspond à celui figurant au niveau des états financiers net des contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 4 - 1 – 2 LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 JUIN 2011:

Au terme du premier semestre 2011 et par rapport au premier semestre 2010, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 13,56% pour les approbations, de 7,58% pour les mises en force et un léger repli de 0,4% pour les encours financiers.

3 - 4 - 1 – 3 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 juin 2011 ont atteint 98,2 MD contre 128,5 MD au 30 juin 2010 soit une baisse de 23,6%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S 2010 / 1 S2011
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	13,3	13,5%	17,2	13,4%	27,9	11,5%	-22,7%
Agriculture et pêche	26,9	27,4%	18,7	14,6%	38,6	15,9%	43,9%
B.T.P.	8,7	8,9%	15,9	12,4%	34,2	14,1%	-45,3%
Transport	8,7	8,9%	19,0	14,8%	35,3	14,6%	-54,2%
Tourisme (*)	2,5	2,6%	2,0	1,6%	11,7	4,8%	25,0%
Location de voitures	10,8	11,0%	26,4	20,5%	30,8	12,7%	-59,1%
Commerce	16,7	17,0%	16,9	13,2%	35,6	14,7%	-1,2%
Services divers	10,6	10,8%	12,4	9,6%	27,7	11,5%	-14,5%
Total	98,2	100%	128,5	100%	241,8	100%	-23,6%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S 2010 / 1 S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	80,8	82,3%	103,1	80,2%	194,7	80,5%	-21,6%
Mobilier	10,8	11,0%	14,7	11,5%	24,7	10,2%	-26,5%
Immobilier	6,6	6,7%	10,7	8,3%	22,4	9,3%	-38,3%
Total	98,2	100,0%	128,5	100%	241,8	100%	-23,6%

3 - 4 - 1 - 4 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une baisse de 17,8 MD soit -18,2% en passant de 97,8 MD au 30 juin 2010 à 80 MD à la même période de 2011.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S2010 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	7,3	9,1%	9,0	9,2%	19,8	10,3%	-18,9%
Agriculture et pêche	20,2	25,3%	15,6	16,0%	33,5	17,5%	29,5%
B.T.P.	8,3	10,4%	11,7	12,0%	24,6	12,9%	-29,1%
Transport	10,4	13,0%	14,8	15,1%	25,8	13,5%	-29,7%
Tourisme (*)	1,9	2,4%	5,3	5,4%	8,1	4,2%	-64,2%
Location de voitures	8,6	10,8%	18,3	18,7%	28,9	15,1%	-53,0%
Commerce	13,8	17,3%	12,3	12,6%	29,2	15,3%	12,2%
Services divers	9,5	11,9%	10,8	11,0%	21,4	11,2%	-12,0%
Total	80,0	100%	97,8	100%	191,3	100%	-18,2%

(*)Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S2010 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	10,0	12,5%	9,1	9,3%	21,2	11,1%	9,9%
Matériel de transport	65,2	81,5%	83,1	85,0%	155,9	81,5%	-21,5%
Immobilier	4,8	6,0%	5,6	5,7%	14,2	7,4%	-14,3%
Total	80,0	100%	97,8	100%	191,3	100%	-18,2%

3 - 4 - 1 – 5 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S2010 / 1S2011
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	31,3	10,4%	28,1	10,3%	31,5	10,8%	11,4%
Agriculture et pêche	54,7	18,3%	44,5	16,3%	48,8	16,7%	22,9%
B.T.P.	36,6	12,2%	31,8	11,7%	37,2	12,7%	15,1%
Transport	40,4	13,5%	37,6	13,8%	39,2	13,4%	7,5%
Tourisme (**)	17,9	6,0%	19,7	7,2%	18,9	6,5%	-9,1%
Location de voitures	29,6	9,9%	29,9	11,0%	30,7	10,5%	-1,0%
Commerce	48,8	16,3%	40,3	14,8%	45,8	15,7%	21,1%
Services divers	40,3	13,5%	40,8	15,0%	40,3	13,8%	-1,2%
Total	299,6	100%	272,7	100%	292,4	100%	9,9%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2011		30/06/2010		31/12/2010		Variation 1S2011 / 1S2010
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	41,6	13,9%	38,8	14,2%	40,9	14,0%	7,2%
Matériel de transport	217,8	72,7%	196,7	72,1%	211,2	72,2%	10,7%
Immobilier	40,2	13,4%	37,2	13,6%	40,3	13,8%	8,1%
Total	299,6	100 %	272,7	100%	292,4	100%	9,9%

L'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

	30/06/2011	30/06/2010
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	304,04 MD	278,3 MD
à déduire	(4,4MD)	(5,6 MD)
Contrats suspendus (note 5 aux états financiers : contrats suspendus ordinaires + contrats suspendus contentieux)	3,3 MD	3,7 MD
Dépôts de garantie	1,1 MD	1,9 MD
Encours financier figurant au niveau de la description de l'activité	299,6 MD	272,7 MD

3 - 4 - 1 – 6 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU 30 JUIN :

Le total des engagements sur la clientèle (bilan et hors bilan) nets des dépôts de garantie et des avances reçues a atteint 345 682 mDT au 30 juin 2011 contre 313 750 mDT au 30 juin 2010, soit une progression de 10,2%.

Les créances classées (bilan et hors bilan) nets des dépôts de garantie et des avances reçues sont passées de 20 052 mDT au 30 juin 2010 à 32 183 mDT à la fin du premier semestre 2011, soit une augmentation de 60,5%.

Le ratio des CDL a connu par ailleurs une détérioration passant de 6,87% au 30 juin 2010 à 9,31% au 30 juin 2011.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 juin 2011, 62,97% des engagements douteux et litigieux contre 80,34%, au 30 juin 2010.

Evolution des engagements :

	en DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Total engagement (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	345 682 806	313 750 479	329 272 046

* : Intérêt constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	313 500 235	293 698 844	304 210 242
Créances classées	32 182 571	20 051 635	25 061 804
Classe 2	11 640 430	2 748 766	6 593 531
Classe 3	3 109 578	487 317	316 943
Classe 4	17 432 563	16 815 552	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	345 682 806	313 750 479	329 272 046
Ratio des créances classées	9,31%*	6,87%*	7,61%*
Cumul des produits réservés et des provisions	20 265 165	16 108 568	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	62,97%	80,34%	75,18%

* Ces taux sont extraits des notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2011 et sont calculés sur la base du total engagement (encours global+engagement hors bilan).

3 - 5 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2011 :

3 - 5 - 1 – 1 SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30 SEPTEMBRE 2011 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Approbations	1059,0	1 408,2	1 863,7	139,0	176,4	241,8	13,13%	12,53%	12,97%
Mises en Force	856,7	1 080,5	1 438,4	118,8	145,8	191,3	13,87%	13,49%	13,30%
Encours financiers	2 102,9	1 933,6	1 948,5	304,2	284,7	292,4	14,47%	14,72%	15,01%

Source : CIL

3 - 5 - 1 – 2 LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 30 SEPTEMBRE 2011:

Au terme des neuf premiers mois de 2011 et par rapport au neuf premiers mois de 2010, la CIL a enregistré une progression en termes de part de marché de 4,78% pour les approbations, de 2,70% pour les mises en force et un léger repli de 1,70% pour les encours financiers.

3 - 5 - 1 – 3 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 30 septembre 2011 ont atteint 139 MD contre 176,4 MD au 30 septembre 2010 soit une baisse de 21,2%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 3T2010/ 3T2011
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	16,5	11,9%	22,2	12,6%	27,9	11,5%	-25,7%
Agriculture et pêche	37,2	26,8%	27,5	15,6%	38,6	15,9%	35,3%
B.T.P.	12,9	9,3%	22,9	13,0%	34,2	14,1%	-43,7%
Transport	14,4	10,4%	23,8	13,5%	35,3	14,6%	-39,5%
Tourisme (*)	4,2	3,0%	8,8	5,0%	11,7	4,8%	-52,3%
Location de voitures	13,0	9,4%	26,0	14,7%	30,8	12,7%	-50,0%
Commerce	23,2	16,7%	24,5	13,9%	35,6	14,7%	-5,3%
Services divers	17,6	12,7%	20,7	11,7%	27,7	11,5%	-15,0%
Total	139,0	100%	176,4	100%	241,8	100%	-21,2%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 3T2010/ 3T2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	116,7	84,0%	143,9	81,6%	194,7	80,5%	-18,9%
Mobilier	12,5	9,0%	19,1	10,8%	24,7	10,2%	-34,6%
Immobilier	9,8	7,1%	13,4	7,6%	22,4	9,3%	-26,9%
Total	139,0	100%	176,4	100%	241,8	100%	-21,2%

3 - 5 - 1 – 4 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une baisse de 27MD soit -18,5% en passant de 145,8 MD au 30 septembre 2010 à 118,8 MD à la même période de 2011.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 3T2010 / 3T2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Industrie	10,7	9,0%	14,9	10,2%	19,8	10,3%	-28,2%
Agriculture et pêche	30,4	25,6%	24,4	16,7%	33,5	17,5%	24,6%
B.T.P.	11,4	9,6%	18,5	12,7%	24,6	12,9%	-38,4%
Transport	15,9	13,4%	19,2	13,2%	25,8	13,5%	-17,2%
Tourisme (*)	3,2	2,7%	6,8	4,7%	8,1	4,2%	-52,9%
Location de voitures	11,9	10,0%	25,4	17,4%	28,9	15,1%	-53,1%
Commerce	20,2	17,0%	19,6	13,4%	29,2	15,3%	3,1%
Services divers	15,1	12,7%	17,0	11,7%	21,4	11,2%	-11,2%
Total	118,8	100%	145,8	100%	191,3	100%	-18,5%

(*)Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, où il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 3T2010 / 3T2011
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	97,0	81,6%	120,8	82,9%	21,2	11,1%	-19,7%
Matériel de transport	12,2	10,3%	17,1	11,7%	155,9	81,5%	-28,7%
Immobilier	9,6	8,1%	7,9	5,4%	14,2	7,4%	21,5%
Total	118,8	100%	145,8	100%	191,3	100%	-18,5%

3 - 5 - 1 – 5 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	30/09/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 3T2010 / 3T2011
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	31,1	10,2%	30,3	10,6%	31,5	10,8%	2,6%
Agriculture et pêche	57,9	19,0%	46,8	16,4%	48,8	16,7%	23,7%
B.T.P.	35,7	11,7%	34,4	12,1%	37,2	12,7%	3,8%
Transport	41,6	13,7%	37,7	13,2%	39,2	13,4%	10,3%
Tourisme (**)	17,9	5,9%	20,1	7,1%	18,9	6,5%	-10,9%
Location de voitures	27,9	9,2%	31,9	11,2%	30,7	10,5%	-12,5%
Commerce	49,6	16,3%	41,8	14,7%	45,8	15,7%	18,7%
Services divers	42,5	14,0%	41,7	14,6%	40,3	13,8%	1,9%
Total	304,2	100%	284,7	100%	292,4	100%	6,8%

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	30/06/2011		30/09/2010		31/12/2010		Variation 1S2011 / 1S2010
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	40,9	13,4%	40,7	14,3%	40,9	14,0%	0,5%
Matériel de transport	220,6	72,5%	206,0	72,4%	211,2	72,2%	7,1%
Immobilier	42,7	14,0%	38,0	13,3%	40,3	13,8%	12,4%
Total	304,2	100%	284,7	100%	292,4	100%	6,8%

3 - 5 - 1 – 6 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU 30 SEPTEMBRE :

Le total des engagements sur la clientèle (bilan et hors bilan) nets des dépôts de garantie et des avances reçues a atteint 347 487 mDT au 30 septembre 2011 contre 324 836 mDT au 30 septembre 2010, soit une progression de 7%.

Les créances classées (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) sont passées de 21 802 mDT au 30 septembre 2010 à 35 164 mDT à la fin du troisième trimestre 2011, soit une augmentation de 61,3%.

Le ratio des CDL a connu par ailleurs une détérioration passant de 6,71% au 30 septembre 2010 à 10,12% au 30 septembre 2011.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 30 septembre 2011, 58,29% des engagements douteux et litigieux contre 78,99%, au 30 septembre 2010.

Evolution des engagements :

	en DT		
	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Total engagement (nets des dépôts de garantie et des avances reçues) (Bilan et hors bilan)*	347 487 204	324 836 080	329 272 046

* : Intérêt constatés d'avance non déduits.

Evolution des créances et des CDL (net de dépôt de garantie et des avances reçues) par classe :

	en DT		
	30/09/2011	30/09/2010	31/12/2010
Créances courantes (classes 0 et 1) (Bilan et hors bilan)	312 323 119	303 034 080	304 210 242
Créances classées	35 164 085	21 802 000	25 061 804
Classe 2	13 141 401	5 252 170	6 593 531
Classe 3	4 994 206	2 088 136	316 943
Classe 4	17 028 478	14 461 694	18 151 330
Total créances (Bilan et hors bilan)	347 487 204	324 836 080	329 272 046
Ratio des créances classées	10,12%	6,71%	7,61%
Cumul des produits réservés et des provisions	20 496 186	17 220 845	18 840 317
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	58,29%	78,99%	75,18%

3 - 5 - 1 – 1 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2011 :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30 SEPTEMBRE 2011

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3ème trimestre 2011	3ème trimestre 2010	01/01/2011 30/09/2011	01/01/2010 30/09/2010	EXERCICE 2010(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	38 861	48 043	118 834	145 870	191 290	-18.5%
AGRICULTURES ET PÊCHE	10 207	8 842	30 355	24 392	33 482	24%
BTP	3 128	6 729	11 405	18 461	24 590	-38%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 453	5 925	10 753	14 923	19 850	-28%
TOURISME	4 663	8 798	15 158	32 412	37 058	-53%
TRANSPORT	5 494	4 364	15 871	19 162	25 767	-17%
COMMERCE	6 400	7 268	20 233	19 560	29 176	3%
SERVICES DIVERS	5 516	6 117	15 059	16 960	21 367	-11%
MONTANT DES APPROBATIONS	40 821	48 420	139 013	176 397	241 770	-21.2%
AGRICULTURES ET PÊCHE	10 320	8 787	37 242	27 491	38 571	35%
BTP	4 172	7 009	12 905	22 875	34 246	-44%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 210	4 889	16 478	22 161	27 935	-26%
TOURISME	3 975	6 602	17 285	34 785	42 484	-50%
TRANSPORT	5 659	4 940	14 357	23 856	35 312	-40%
COMMERCE	6 510	7 840	23 185	24 495	35 552	-5%
SERVICES DIVERS	6 975	8 353	17 561	20 734	27 670	-15%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	333 821	307 508	333 821	307 508	312 345	8.6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	35 164	21 802	35 164	21 802	25 062	61.3%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	10.53%	7.09%	10.53%	7.09%	8.02%	48.6%
REVENUS BRUTS DE LEASING	40 273	40 932	124 200	118 926	163 362	4.4%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	7 979	7 647	23 909	22 004	29 934	8.7%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4 052	4 042	12 484	12 192	16 558	2.4%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 308	1 193	3 806	3 641	4 954	4.5%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	281 503	255 186	259 558	10.3%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	166 024	140 644	162 543	18%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	5 336	8 698	6 710	-39%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	110 143	105 844	90 305	4%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	10 362	7 345	5 376	41%
CAPITAUX PROPRES	-	-	38 494 (**)	31 155 (**)	31 147	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES): TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIÈRES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

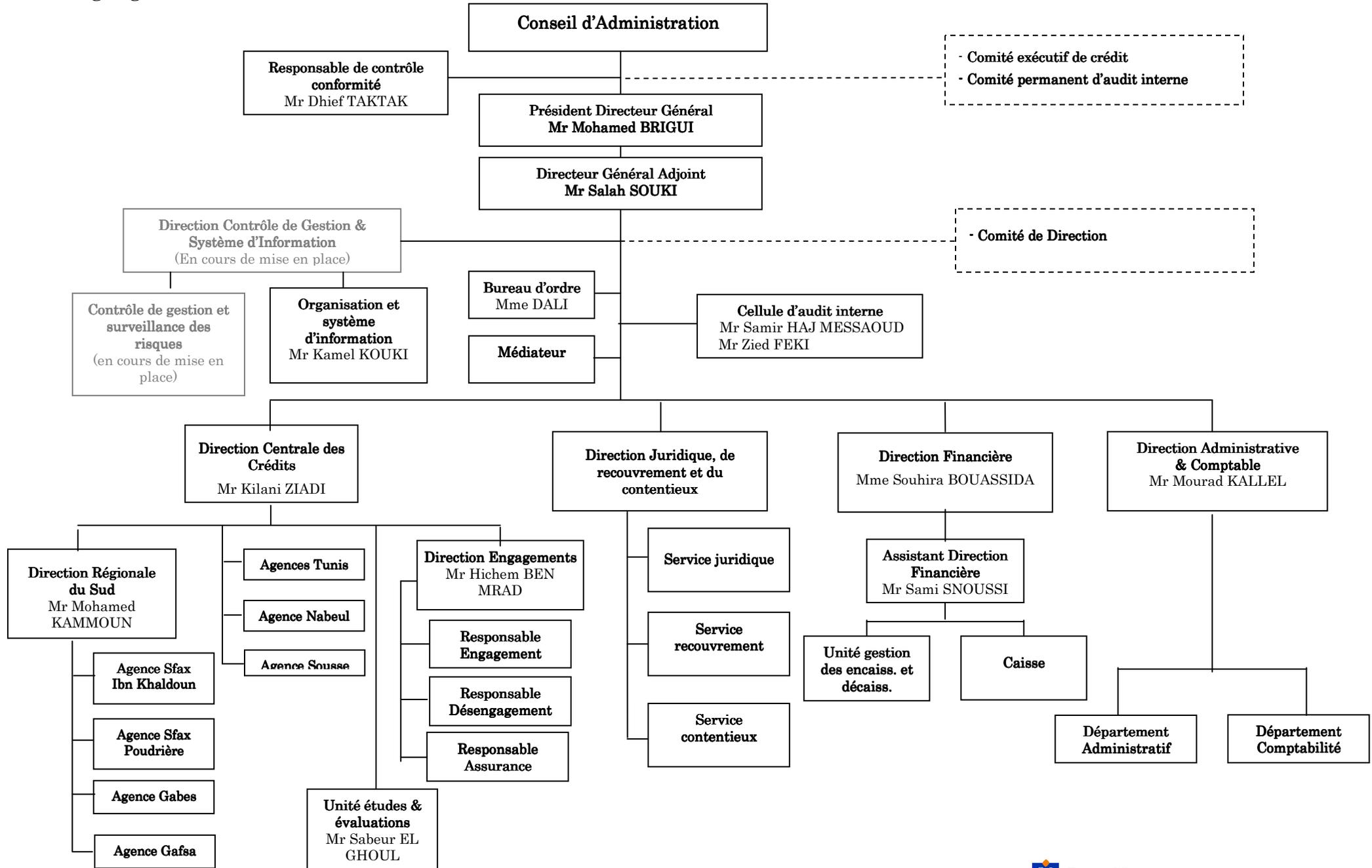
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL +AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

- L'activité de la CIL durant les neufs premiers mois 2011 est caractérisé par rapport à ceux de 2010 par :
- Une baisse des MEF de 18,5%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 2,4%
- Une augmentation des revenus nets de leasing de 8,7%
- La maîtrise des charges d'exploitation.

3 - 6 – ORGANISATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

Organigramme de la société :



Systeme d'information :

Depuis l'année 2003, la CIL a opté pour le développement de son système informatique en interne afin de faire face aux faiblesses décelées dans une perspective d'accroissement de volume d'opération. La CIL s'est aussi attelée à améliorer les spécificités techniques des nouveaux équipements à acquérir afin d'améliorer le système actuel.

En ce qui concerne les développements futurs, la CIL entend redéfinir ses moyens techniques dans le but de favoriser l'accroissement et l'approfondissement de l'utilisation des techniques informatiques et de communication dans les pratiques de gestion du portefeuille client et dans la gestion administrative. Elle mise aussi, à travers des programmes de formation, sur une utilisation optimale des outils informatiques de l'ensemble du personnel.

L'intégration totale des applications extra comptables vers la comptabilité et l'élaboration des guides des procédures de sauvegarde et de restitution des données sont les premiers objectifs de la CIL.

La mise en place et l'amélioration du manuel des procédures ont été entamées en 2008. La finalisation de ce manuel et sa mise à jour sont en cours.

Des nouvelles applications sont en cours de réalisation (comme l'utilisation d'une messagerie électronique), pour organiser et faciliter la communication entre les différents utilisateurs à la fois au niveau du réseau interne et du réseau global entre siège et agences.

Attribution des différentes entités :

Depuis sa création, la Compagnie Internationale de Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficience afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel et a mis en œuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts et d'établir une véritable relation de partenariat.

➤ Comité Exécutif de Crédit :

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé de quatre membres :

- Le Président Directeur Général, Président
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur central des crédits ;
- Le Directeur Juridique et contentieux.

➤ **Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au conseil d'administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes.
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé comme suit :

- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Président
- GAT représentée par Mr Mohamed DKHILI, Membre
- SGF représenté par Mme Héla HMIDA, Membre

➤ **Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Monsieur Dhief TAKTAK a été nommé le 13/12/2007 comme responsable de contrôle conformité.

➤ **Comité de Direction :**

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;
- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;

- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

➤ **Cellule d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

➤ **Directeur Général Adjoint :**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique générale et des stratégies de la Compagnie ;
- Veiller au respect des choix et des orientations stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration et les comités qui lui sont rattachés ;
- Piloter et contrôler les activités des différentes unités opérationnelles de la Compagnie ;
- Veiller à la mise en place et au respect des règles de contrôle interne ;
- Veiller au respect des obligations réglementaires régissant les activités de la Compagnie ;
- Assurer les fonctions de contrôle, d'intérim et de reporting.

➤ **Directeur Central des crédits:**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique commerciale de la Compagnie ;
- Assurer le développement et le suivi de l'activité commerciale de la Compagnie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction et des agences ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction ;
- Assurer l'intérim du Directeur Général Adjoint.

➤ **Chef d'Agence**

Chargé de :

- Assurer la gestion de l'agence en respectant la stratégie commerciale de la Compagnie et les consignes de la Direction Générale ;
- Contrôler et piloter l'activité du chargé commercial, du chargé de production, du recouvreur et du responsable financier au sein de l'agence ;

- Collaborer avec le siège et les autres agences de la Compagnie ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés au Directeur Développement et Réseaux et à la Direction Générale de la Compagnie.

➤ **Directeur des Engagements :**

Dont la mission est de :

- Veiller à la mise en place des orientations stratégiques de la Direction Générale en matière d'engagements ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Veiller, en collaboration avec les autres directions, à une bonne maîtrise des risques ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Juridique de recouvrement et du contentieux :**

Dont la mission est de :

- Participer à la définition de la politique et à la réalisation des objectifs de recouvrements amiable et judiciaire au sein de la compagnie ;
- Superviser la mise en œuvre des actions de recouvrement de la compagnie, conformément à la politique de recouvrement ;
- Superviser la gestion des affaires juridiques de la Compagnie ;
- Prévenir et surveiller le risque opérationnel de nature juridique ;
- Reporter, à la direction Générale et au comité de Direction, les réalisations de la Direction ;
- Piloter d'une façon générale les activités de la direction Juridique de Recouvrement et du contentieux ;
- Participer aux différents comités.

➤ **Directeur Financier :**

Chargé de :

- Veiller à l'application de la politique générale de la Compagnie en matière de gestion de trésorerie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Assurer la gestion et le contrôle des flux financiers de la Compagnie ;
- Préparer les reportings périodiques sur la situation financière de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Administratif & Comptable :**

Chargé de :

- Veiller à l'application des orientations stratégiques de la Compagnie, en matière de gestion administrative et comptable ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Préparer les reportings comptables périodiques adressés à la Direction Générale, au Conseil du Marché Financier et à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion et système d'information » :**

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

3 - 7 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée à la disponibilité du matériel importé, au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence, à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier, à l'augmentation des impayés et au ralentissement de l'investissement privé dans un contexte économique difficile.

3 - 8 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

- **Application de l'article 1 :**

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2010, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 7.617.469 DT et représentent 16% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

- **Application de l'article 2 :**

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

- **Application de l'article 3 :**

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%, est inférieur à 3 fois des fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%* 1 913 413

3 fois les fonds propres nets

143 021 721

L'article 3 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

- **Application de l'article 4 :**

En vertu de l'article 4 de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 47.673.907 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 305.023.153 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2010 de 15,63%.

L'article 4 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

* La différence entre le montant du risque tel qu'il figure ci-dessus et celui présenté à la page 23 et la page 225 provient du solde comptable des impayés de la société OCEANA au 31/12/2010.

3 - 9 – ANALYSE SWOT :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le ROE le plus élevé du secteur coté, soit 33,25% au 31 décembre 2010. • Elle occupe la troisième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 15,01% au 31 décembre 2010. • Un faible taux de créances classées (7,61%) et une couverture du risque conforme à la norme de la BCT, de 75,18% à fin 2010. • La compagnie de leasing affiche à fin 2010 du côté des sociétés de leasing les plus productive avec un coefficient d'exploitation de (30,34%). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une présence limitée au marché local.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'implantation en Algérie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concurrence de plus en plus rude sur le marché • Marché arrivé à maturité • Conjoncture économique actuelle délicate.

3 - 10 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 11 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Personnel de direction	14	14	14	14	14	13
Personnel d'encadrement	27	33	32	36	40	46
Personnel d'exécution	17	17	17	17	17	16
Total	58	64	63	67	71	75

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2010 s'élèvent à 9 683 dinars ;

- la motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (200 000 dinars selon les états financiers au 30/06/2011) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel.
Le montant global du fond social au 31 décembre 2010 est de 1 053 244 dinars.
Au 30 juin 2011, le solde des réserves pour fonds social s'élève à 1 246 464 DT.
- L'encouragement des employés de la CIL à souscrire à son capital et ce à travers l'octroi des prêts destinés à la souscription dans un compte d'épargne en action (CEA).

3 - 12 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **300 000 dinars** en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net annuel de **3 500 000 dinars** à partir de 2011.

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010 ET AU 30 JUIN 2011:

4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE

4 - 1 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2010:

Au 31 décembre 2010, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 1 – 1 CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Créances sur contrats mis en force	312 137 533	266 409 112
Encours financiers	297 779 032	252 719 357
Impayés	15 674 412	14 868 645
Intérêts échus différés	(1 315 911)	(1 178 890)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
Total brut des créances leasing	315 427 243	267 983 579
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 556 001)	(6 929 390)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 763 464)	(8 453 174)
Produits réservés	(1 520 852)	(1 412 604)
Total net des créances leasing	296 586 926	251 188 411

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2009	254 293 824
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	193 007 302
- Relocations	3 001 688
- Transferts	5 068 902
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(521 896)
- Cessions anticipées	(12 884 317)
- Radiation des créances	(212 515)
- Relocations	(2 581 763)
- Transferts	(4 299 168)
- Remboursement du capital	(133 803 315)
<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>301 068 742</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
<i>- Paiements minimaux sur contrats actifs</i>		
- A recevoir dans moins d'un an	136 635 113	115 976 161
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	193 991 606	163 664 471
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 562 858	6 606 212
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>337 189 577</u>	<u>286 246 844</u>
<i>- Produits financiers non acquis</i>		
- Revenus non acquis à moins d'un an	22 949 431	20 797 020
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	20 924 353	19 207 726
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	710 597	698 685
Total des produits financiers non acquis	<u>44 584 381</u>	<u>40 703 431</u>
- Valeurs résiduelles	1 583 149	2 575 859
- Contrats suspendus ordinaires	65 513	499 150
- Contrats suspendus contentieux	3 525 174	4 100 935
- Contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
<u>Encours des contrats</u>	<u>301 068 742</u>	<u>254 293 824</u>

4 - 1 - 1 – 2 PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Certificats de Dépôt	500 000	15 000 000
- Obligations et actions cotés	226 424	212 707
<u>Montant brut</u>	726 424	15 212 707
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	(4 465)
<u>Montant net</u>	726 424	15 208 242

4 - 1 - 1 – 3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Titres de participation	3 278 038	933 038
- Titres immobilisés	7 479 980	4 864 740
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	10 761 210	5 800 970
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(500 000)	-
<u>Montant libéré</u>	10 261 210	5 800 970
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	9 908 210	5 447 970

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2009	933 038	933 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- Compagnie Générale d'investissement	345 600	345 600	-
- CIL SICAR	1 999 400	1 999 400	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>3 278 038</u>	<u>3 278 038</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres immobilisés» sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2009	4 864 740	4 864 740	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	500 000	500 000	-
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000	-
- Société Nawel Industrie	60 000	60 000	-
- Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000	500 000
- Société SPI LE CAPITOLE	130 000	130 000	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société Immobilière de Carthage	1 200 000	1 200 000	-
- Société PROMOTEL	600 000	600 000	-
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 000	40 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	90 000	90 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	9 000	9 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	75 000	75 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	200 000	200 000	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>7 479 980</u>	<u>6 979 980</u>	<u>500 000</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<i>Titres de participations</i>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	199 940	10	1 999 400	2010	99.97%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>3 278 038</u>		
<i>Titres immobilisés</i>					
* BOMAR	45 000	10	450 000	2008/2009	12.16%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	69 252	10	692 520	2008/2010	15.05%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	12 500	10	125 000	2008	9.62%
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008	15.15%
* Société AROMA Industries	401	100	40 100	2008	10.03%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	7 500	10	75 000	2008	1.88%
* Société FORACHEM	15 536	10	155 360	2008	14.12%
* Société Immobilière BEL AIR	4 000	100	400 000	2009	20.00%
* Société immobilière de CARTHAGE	18 000	100	1 800 000	2009/2010	30.00%
* Société ECOLO CONCEPT	800	100	80 000	2009	20.00%
* Société TECNOCASA CONSULTING	3 600	10	36 000	2009	20.00%
* Société SODAS	1 110	100	111 000	2009	26.43%
* Société STAUR	2 250	100	225 000	2009	22.50%
* Société touristique OCEANA	5 500	100	550 000	2009	9.82%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	500 000	2010	17.54%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15.66%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>6 979 980</u>		
<u>Total général</u>			<u>10 258 018</u>		

4 - 1 - 1 – 4 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Reprise de la période	Fin de période	
Immeubles	5.0%	7 486 608	227 902	3 202 571	-	4 511 939	1 911 965	236 031	490 682	-	1 657 314	1 050 000	1 050 000	-	2 854 624
Matériel de transport	20.0%	840 802	227 435	239 670	-	828 567	445 759	151 869	205 199	-	392 429	-	-	-	436 138
Equipements de bureau	10.0%	296 327	55 337	3 435	-	348 229	192 876	25 802	2 823	-	215 855	-	-	-	132 374
Matériel informatique	33.3%	260 751	42 574	7 866	-	295 460	202 003	35 878	7 866	-	230 016	-	-	-	65 444
Installations générales	10.0%	292 935	40 163	-	996	332 103	145 221	28 812	-	996	173 037	-	-	-	159 066
Total des immobilisations corporelles		9 177 423	593 412	3 453 542	996	6 316 297	2 897 824	478 392	706 569	996	2 668 651	1 050 000	1 050 000	-	3 647 646

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 1 - 2 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30 JUIN 2011

Au 30 juin 2011, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 2 – 1 CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

	30 Juin 2011	30 Juin 2010
Créances sur contrats mis en force	327 039 778	293 040 241
Encours financiers	304 036 275	278 346 995
Impayés	24 372 276	15 998 691
Intérêts échus différés	(1 368 773)	(1 305 444)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>329 362 432</u>	<u>294 933 996</u>
<u>À déduire couverture</u>		
- Provisions pour dépréciation des encours	(7 331 716)	(5 741 552)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 815 490)	(8 840 227)
Produits réservés	(2 117 959)	(1 526 789)
Total net des créances leasing	<u>309 097 267</u>	<u>278 825 428</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>301 068 742</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	79 005 744
- Relocations	158 058
- Transferts	2 257 857
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(979 613)
- Cessions anticipées	(4 514 889)
- Relocations	(149 830)
- Transferts	(2 072 673)
- Remboursements du capital	(68 414 467)
<u>Solde au 30 juin 2011</u>	<u>306 358 929</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	138 990 361	127 359 935
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	198 759 382	185 082 865
- A recevoir dans plus de de 5 ans	7 557 156	3 123 823
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>345 306 899</u>	<u>315 566 623</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 042 737	22 204 835
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 621 204	20 488 244
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 012 015	259 932
Total des produits financiers non acquis	<u>45 675 956</u>	<u>42 953 011</u>
- Valeurs résiduelles	1 039 749	2 020 428
- Contrats suspendus ordinaires	57 078	77 934
- Contrats suspendus contentieux	3 308 505	3 635 021
- Contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755
Encours des contrats	<u>306 358 929</u>	<u>280 240 750</u>

4 - 1 - 2 – 2 PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>
- Certificats de Dépôt	-	-
- Obligations et actions cotées	637 031	-
<u>Total</u>	<u>637 031</u>	<u>-</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	-
<u>Montant net</u>	<u>637 031</u>	<u>0</u>
-		

4 - 1 - 2 – 3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>
- Titres de participation	6 278 038	3 278 038
- Titres immobilisés	8 630 580	7 233 440
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>14 911 810</u>	<u>10 514 670</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(1 800 000)	(500 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>13 111 810</u>	<u>10 014 670</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	<u>12 758 810</u>	<u>9 661 670</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>
-		
Soldes au 31 Décembre 2010	3 278 038	3 278 038
<u>Additions de la période</u>		
-		
- CIL SICAR	3 000 000	1 700 000
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>6 278 038</u>	<u>4 978 038</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2010	7 479 980	6 979 980
<u>Additions de la période</u>		
-		
- Société VOG TUNISIA	600 000	600 000
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	500 000
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000
- Société LASER INDUSTRIES	125 000	125 000
- Société DAR EL JELD	-	500 000
<u>Retraits de la période</u>		
-		
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	(44 460)	(44 460)
- Société BOMAR	(175 000)	(175 000)
- Société AROMA Industries	(40 100)	(40 100)
- Société Immobilière SIDI AMEUR	(50 000)	(50 000)
- Société KOKET	-	-
- Société SODAS	(18 000)	(18 000)
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)
- Société ECOLO CONCEPT	(40 000)	(40 000)
- Société TECNOCASA CONSULTING	(18 000)	(18 000)
- Société STAUR	(50 000)	(50 000)
- Société Immobilière BEL AIR	(400 000)	(400 000)
- Société Immobilière de Carthage	(300 000)	(300 000)
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>8 630 580</u>	<u>8 130 580</u>

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>
<u>Titres de participation</u>				
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011
<u>Total des titres de participation</u>			<u>6 278 038</u>	
<u>Titres immobilisés</u>				
* Société BOMAR	27 500	10	275 000	2008/2009
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	64 806	10	648 060	2008/2010
* Société Immobilière SIDI AMEUR	7 500	10	75 000	2008
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008
* Société OCEANA	5 500	100	550 000	2009
* Société FORACHEM	11 652	10	116 520	2008
* Société Générale Industrielle et Ingénierie	7 500	10	75 000	2008
* Société Immobilière de Carthage	21 000	100	2 100 000	2008/2010/2011
* Société Ecolo Concept	400	100	40 000	2009
* Société SODAS	930	100	93 000	2009
* Société TECNOCASA Consulting	1 800	10	18 000	2009
* Société STAUR	1 750	100	175 000	2010
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1 000	100 000	2010
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 000 000	2010
* SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010
* COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2011
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>8 630 580</u>	
<u>Total</u>			<u>14 908 618</u>	

4 - 1 - 2 – 4 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5.0%	4 511 939	3 873	-	-	4 515 812	1 657 314	97 301	-	-	1 754 615	2 761 196
Matériel de transport	20.0%	828 567	-	67 900	-	760 667	392 429	75 984	9,053	-	459 360	301 307
Equipements de bureau	10.0%	348 229	12 994	-	3 441	357 782	215 855	12 670	-	3,054	225 471	132 311
Matériel informatique	33.3%	295 460	18 128	-	30 796	282 792	230 016	21 064	-	30,605	220 475	62 317
Installations générales	10.0%	332 103	6 727	-	-	338 830	173 037	12 616	-	-	185 653	153 177
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 316 297</u>	<u>41 722</u>	<u>67 900</u>	<u>34 237</u>	<u>6 255 883</u>	<u>2 668 651</u>	<u>219 635</u>	<u>9 053</u>	<u>33 659</u>	<u>2 845 574</u>	<u>3 410 309</u>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4 - 2 – RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2010:

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

4 - 2 - 1 – BILAN :

		<i>en dinars</i>		
ACTIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Caisses et avoirs auprès des banques	4	4 649 681	5 687 273	4 488 773
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	296 586 926	251 188 411	223 737 076
Portefeuille-titres commercial	6	726 424	15 208 242	1 084 922
Portefeuille d'investissement	7	9 908 210	5 447 970	3 544 570
Valeurs Immobilisées	8	3 663 891	5 238 041	6 549 115
Autres actifs	9	5 271 361	3 141 488	2 049 818
TOTAL DES ACTIFS		320 806 493	285 911 425	241 454 274
PASSIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dettes envers la clientèle	10	4 403 367	4 958 573	5 354 084
Emprunts et dettes rattachées	11	259 558 032	231 058 333	193 393 455
Fournisseurs et comptes rattachés	12	11 584 228	11 050 223	10 960 879
Autres passifs	13	3 756 758	5 518 744	3 936 308
TOTAL DES PASSIFS		279 302 384	252 585 873	213 644 726
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		20 000 000	15 000 000	15 000 000
Réserves		10 453 244	10 093 414	8 277 252
Résultats reportés		693 903	893 181	257 864
Résultat de la période		10 356 962	7 338 957	4 274 432
Total des capitaux propres	14	41 504 109	33 325 552	27 809 548
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		320 806 493	285 911 425	241 454 274

4 - 2 - 2 – ETAT DE RESULTAT :

en dinars

	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	29 302 815	26 857 937	24 226 407
Intérêts et charges assimilées	16	(13 792 828)	(12 400 010)	(12 065 610)
Produits des placements	17	417 198	162 059	306 716
Autres produits d'exploitation		398 299	261 348	132 486
Produit net		16 325 483	14 881 334	12 599 999
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	2 780 940	2 732 585	2 163 262
Dotations aux amortissements	19	513 891	526 202	487 695
Autres charges d'exploitation	20	1 659 020	1 590 340	1 301 640
Total des charges d'exploitation		4 953 852	4 849 127	3 952 597
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS				
		11 371 631	10 032 207	8 647 402
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	2 479 747	1 037 107	2 882 444
Dotations nettes aux autres provisions	22	(1 463 068)	(119 562)	322 123
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 354 953	9 114 662	5 442 835
Autres gains ordinaires	23	2 109 175	131 193	142 546
Autres pertes ordinaires	24	(14 194)	(71 448)	(117 204)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 449 933	9 174 407	5 468 177
Impôts sur les bénéfices	25	(2 092 971)	(1 835 450)	(1 193 745)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 356 962	7 338 957	4 274 432

4 - 2 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

en dinars

	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	199 436 447	169 474 208	147 344 792
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(218 552 185)	(170 092 594)	(151 349 899)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(4 755 388)	(3 844 230)	(3 391 765)
Intérêts payés	29	(12 821 911)	(12 426 318)	(10 487 324)
Impôts et taxes payés	30	(2 680 780)	(3 564 428)	(2 433 470)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(1 268 621)	2 629 781	(312 738)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(40 642 438)	(17 823 581)	(20 630 404)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(616 163)	(286 460)	(374 262)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	4 779 390	41 173	72 430
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(5 785 000)	(3 054 000)	(2 789 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 496 628	1 162 441	1 154 225
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(125 144)	(2 136 846)	(1 936 807)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	35	(2 171 354)	(1 822 926)	(1 874 512)
Encaissements provenant des emprunts	12	93 300 000	99 500 000	70 000 000
Remboursements d'emprunts	12	(65 898 656)	(62 018 147)	(43 406 634)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		25 229 990	35 658 927	24 718 854
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	6	14 500 000	(14 500 000)	-
Variation de trésorerie		(1 037 592)	1 198 500	2 151 643
Trésorerie au début de l'exercice	4	5 687 273	4 488 773	2 337 130
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4	4 649 681	5 687 273	4 488 773

4 - 2 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010:

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2010, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location* est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

* Selon la norme comptable N C41, le taux implicite est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif donné et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Banques	4 645 070	5 556 389
- Caisses	4 611	130 884
<u>Total</u>	<u>4 649 681</u>	<u>5 687 273</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Créances sur contrats mis en force	312 137 533	266 409 112
Encours financiers	297 779 032	252 719 357
Impayés	15 674 412	14 868 645
Intérêts échus différés	(1 315 911)	(1 178 890)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
Total brut des créances leasing	315 427 243	267 983 579
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 556 001)	(6 929 390)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 763 464)	(8 453 174)
Produits réservés*	(1 520 852)	(1 412 604)
Total net des créances leasing	296 586 926	251 188 411

* Voir note complémentaire n°1 à la page 116.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2009	<u>254 293 824</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	193 007 302
- Relocations	3 001 688
- Transferts	5 068 902
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(521 896)
- Cessions anticipées	(12 884 317)
- Radiation des créances	(212 515)
- Relocations	(2 581 763)
- Transferts	(4 299 168)
- Remboursement du capital	(133 803 315)
<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>301 068 742</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	136 635 113	115 976 161
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	193 991 606	163 664 471
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 562 858	6 606 212
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>337 189 577</u>	<u>286 246 844</u>
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	22 949 431	20 797 020
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	20 924 353	19 207 726
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	710 597	698 685
Total des produits financiers non acquis	<u>44 584 381</u>	<u>40 703 431</u>
- Valeurs résiduelles	1 583 149	2 575 859
- Contrats suspendus ordinaires	65 513	499 150
- Contrats suspendus contentieux	3 525 174	4 100 935
- Contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
<u>Encours des contrats</u>	<u>301 068 742</u>	<u>254 293 824</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Bâtiment et travaux publics	37 737 097	29 389 157
Industrie	32 832 943	26 155 209
Tourisme	50 213 568	38 735 609
Commerces et services	130 573 711	116 536 008
Agriculture	49 711 423	43 477 841
Total	301 068 742	254 293 824

5.1.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Equipements	43 062 662	37 929 291
Matériel roulant	212 931 039	174 128 345
Matériel spécifique	73 883	64 470
Sous Total	256 067 584	212 122 106
Immobilier	45 001 158	42 171 718
Total	301 068 742	254 293 824

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Clients ordinaires (1)	8 325 352	6 954 043
Inférieur à 1 mois	3 975 368	3 461 444
Entre 1 et 3 mois	2 788 026	2 166 936
Entre 3 et 6 mois	371 464	325 937
Entre 6 mois et 1 année	317 133	304 881
Supérieur à 1 année	873 362	694 845
Clients litigieux (2)	7 349 060	7 914 602
Total (1)+(2)	15 674 412	14 868 645

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	196 867 321	86 247 388	5 729 032	184 291	8 751 000	297 779 032
Impayés	637 794	4 292 058	843 437	133 041	9 451 635	15 357 965
Autres créances	5 894	53 860	21 062	0 561	235 070	316 447
Contrats en instance de mise en force	2 594 099	695 611	-	-	-	3 289 710
CREANCES LEASING	200 105 108	91 288 917	6 593 531	317 893	18 437 705	316 743 154
Avances reçues (*)	(2 153 933)	(239 076)	-	-	(224 625)	(2 617 634)
Dépôts de garantie (*)	(1 437 281)	(280 677)	-	(950)	(61 750)	(1 780 658)
ENCOURS GLOBAL	196 513 894	90 769 164	6 593 531	316 943	18 151 330	312 344 862**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 176 228	1 750 956	-	-	-	16 927 184
TOTAL ENGAGEMENTS	211 690 122	92 520 120	6 593 531	316 943	18 151 330	329 272 046
Produits réservés	-	-	(141 386)	(19 421)	(1 360 045)	(1 520 852)
Provisions sur encours financiers	-	-	(45 654)	(12 853)	(8 497 494)	(8 556 001)
Provisions sur impayés	-	-	(363 410)	(73 397)	(8 326 657)	(8 763 464)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(550 450)	(105 671)	(18 184 196)	(18 840 317)
ENGAGEMENTS NETS	211 690 122	92 520 120	6 043 081	211 272	(32 866)	310 431 729
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2.00%	0.10%	5.51%	
			7.61%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2009			6.50%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8.35%	33.34%	100.00%	
			75.18%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2009			93.99%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

(**) Il s'agit de l'encours comptable global brut (tel qu'il ressort du bilan) intérêts constatés d'avance non déduits.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 6 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Certificats de Dépôt	500 000	15 000 000
- Obligations et actions cotées	226 424	212 707
<u>Montant brut</u>	<u>726 424</u>	<u>15 212 707</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	(4 465)
<u>Montant net</u>	<u>726 424</u>	<u>15 208 242</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Titres de participation	3 278 038	933 038
- Titres immobilisés	7 479 980	4 864 740
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>10 761 210</u>	<u>5 800 970</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(500 000)	-
<u>Montant libéré</u>	<u>10 261 210</u>	<u>5 800 970</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	<u>9 908 210</u>	<u>5 447 970</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2009	933 038	933 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- Compagnie Générale d'investissement	345 600	345 600	-
- CIL SICAR	1 999 400	1 999 400	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>3 278 038</u>	<u>3 278 038</u>	<u>-</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2009	4 864 740	4 864 740	-
Additions de la période			
- Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	500 000	500 000	-
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000	-
- Société Nawel Industrie	60 000	60 000	-
- Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000	500 000
- Société SPI LE CAPITOLE	130 000	130 000	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société Immobilière de Carthage	1 200 000	1 200 000	-
- Société PROMOTEL	600 000	600 000	-
Retraits de la période			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 000	40 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	90 000	90 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	9 000	9 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	75 000	75 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	200 000	200 000	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
Soldes au 31 Décembre 2010	7 479 980	6 979 980	500 000

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2010 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
Titres de participations					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	199 940	10	1 999 400	2010	99.97%
Total des titres de participations			3 278 038		
Titres immobilisés					
* BOMAR	45 000	10	450 000	2008/2009	12.16%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	69 252	10	692 520	2008/2010	15.05%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	12 500	10	125 000	2008	9.62%
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008	15.15%
* Société AROMA Industries	401	100	40 100	2008	10.03%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	7 500	10	75 000	2008	1.88%
* Société FORACHEM	15 536	10	155 360	2008	14.12%
* Société Immobilière BEL AIR	4 000	100	400 000	2009	20.00%
* Société immobilière de CARTHAGE	18 000	100	1 800 000	2009/2010	30.00%
* Société ECOLO CONCEPT	0 800	100	80 000	2009	20.00%
* Société TECNOCASA CONSULTING	3 600	10	36 000	2009	20.00%
* Société SODAS	1 110	100	111 000	2009	26.43%
* Société STAUR	2 250	100	225 000	2009	22.50%
* Société touristique OCEANA	5 500	100	550 000	2009	9.82%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	500 000	2010	17.54%
* Société SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15.66%
* Société COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
Total des titres immobilisés			6 979 980		
Total général			10 258 018		

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Reprise de la période	Fin de période	
Logiciels	33.3%	72 924	22 751	-	-	95 675	64 482	14 948	-	-	79 430	-	-	-	16 245
Total des immobilisations incorporelles		72 924	22 751	-	-	95 675	64 482	14 948	-	-	79 430	-	-	-	16 245
Immeubles	5.0%	7 486 608	227 902	3 202 571	-	4 511 939	1 911 965	236 031	490 682	-	1 657 314	1 050 000	1 050 000	-	2 854 624
Matériel de transport	20.0%	840 802	227 435	239 670	-	828 567	445 759	151 869	205 199	-	392 429	-	-	-	436 138
Equipements de bureau	10.0%	296 327	55 337	3 435	-	348 229	192 876	25 802	2 823	-	215 855	-	-	-	132 374
Matériel informatique	33.3%	260 751	42 574	7 866	-	295 460	202 003	35 878	7 866	-	230 016	-	-	-	65 444
Installations générales	10.0%	292 935	40 163	-	996	332 103	145 221	28 812	-	996	173 037	-	-	-	159 066
Total des immobilisations corporelles		9 177 423	593 412	3 453 542	996	6 316 297	2 897 824	478 392	706 569	996	2 668 651	1 050 000	1 050 000	-	3 647 646
TOTAUX		9 250 347	616 163	3 453 542	996	6 411 972	2 962 306	493 340	706 569	996	2 748 081	1 050 000	1 050 000	-	3 663 891

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Prêts au personnel	1 208 834	944 420
- Créances sur cessions d'immobilisations	496 714	649 158
- Avances aux fournisseurs	91 150	91 150
- Etat, crédit de TVA	2 263 081	631 540
- Produits à recevoir des tiers	387 855	252 759
- Compte d'attente/ avance de TVA	140 620	179 114
- Compte d'attente/ régularisation de TVA	225 959	-
- Compte d'attente	13 304	6 253
- Charges constatées d'avance	27 752	24 645
- Créances sur cession titre immobilisés	49	17
- Autres comptes débiteurs	229 423	237 195
- Charges à répartir	56 102	15 001
- Frais d'émission des obligations	774 100	642 421
<u>Total brut</u>	<u>5 914 943</u>	<u>3 673 673</u>
A déduire :		
- Provisions	(643 582)	(532 185)
<u>Montant net</u>	<u>5 271 361</u>	<u>3 141 488</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 31 DECEMBRE 2010
 (exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	594 209	61 651	655 860	579 208	20 550	599 758	56 102
Frais d'émission des obligations	(a)	2 652 621	407 582	3 060 203	2 010 200	275 903	2 286 103	774 100
TOTAUX		3 246 829	469 233	3 716 063	2 589 408	296 453	2 885 861	830 202

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 275.903 figure parmi les charges financières.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	1 780 658	2 367 022
- Avances et acomptes reçus des clients	2 617 634	2 583 326
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	8 225
<u>Total</u>	<u>4 403 367</u>	<u>4 958 573</u>

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Banques locales	68 000 000	66 166 667
- Banques étrangères	6 647 154	10 979 143
- Emprunts obligataires	158 000 000	129 400 000
- Billets de trésorerie	11 300 000	8 000 000
- Certificats de leasing	10 000 000	12 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>253 947 154</u>	<u>226 545 810</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 053 931	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	63 189	109 096
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 542 966	3 666 150
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	43 903	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	6 444	193 074
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(49 843)	(73 246)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(49 712)	(54 825)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 610 878</u>	<u>4 512 523</u>
<u>Total</u>	<u>259 558 032</u>	<u>231 058 333</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 400 000	-	800 000	1 600 000	800 000	800 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	1 666 667	-	1 666 667	-	-	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 600 000	-	1 400 000	4 200 000	2 800 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	4 500 000	-	900 000	3 600 000	2 700 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 571 429	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Sous-total			66 166 667	20 000 000	18 166 667	68 000 000	48 071 429	19 928 571

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période				
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an		
CREDITS BANCAIRES										
BANQUES ETRANGERES										
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	1 031 969	-	687 978	343 991	-	343 991		
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 947 174	-	3 644 011	6 303 163	4 076 727	2 226 436		
Sous-total			10 979 143	-	4 331 989	6 647 154	4 076 727	2 570 427		
Total des crédits bancaires			77 145 810	20 000 000	22 498 656	74 647 154	52 148 156	22 498 998		

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	2 400 000	-	2 400 000	-	-	-
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
Total des emprunts obligataires			129 400 000	60 000 000	31 400 000	158 000 000	119 000 000	39 000 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Billets de trésorerie à court terme			7 000 000	3 300 000	-	10 300 000	-	10 300 000
<u>Sous-total</u>			8 000 000	3 300 000	-	11 300 000	-	11 300 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05 /2010	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07 /2010	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09 /2010	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat N°8 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 17/02 /2010	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat N°9 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 26/02 /2010	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat N°10 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 27/0 2/2010	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
<u>Sous-total</u>			12 000 000	10 000 000	12 000 000	10 000 000	-	10 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
			20 000 000	13 300 000	12 000 000	21 300 000	-	21 300 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			226 545 810	93 300 000	65 898 656	253 947 154	171 148 156	82 798 998

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	112 156	249 540
- Effets à payer	16 986	47 005
- Factures non parvenues	-	10 410
<u>Sous total</u>	<u>129 142</u>	<u>306 955</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	1 596 678	3 013 242
- Effets à payer	9 668 987	7 490 589
- Retenue de garantie	188 463	142 717
- Factures non parvenues	958	96 720
<u>Sous total</u>	<u>11 455 086</u>	<u>10 743 268</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>11 584 228</u>	<u>11 050 223</u>

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Personnel, provisions pour congés payés	245 053	219 760
- Personnel, rémunérations dues	-	9 539
- Personnel, autres charges à payer	234 052	346 525
- Etat, retenues sur salaires	9 237	22 554
- Etat, retenues sur honoraires, commissions, loyers et marchés	312 168	256 005
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	4 468	226
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	45 750	8 375
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	436 930	755 344
- Etat, autres impôts et taxes à payer	10 458	10 401
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	7 352	6 593
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	65 290	-
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	9 527	2 476
- CNSS	97 866	98 300
- CAVIS	9 683	11 252
- CNAM	8 013	8 076
- Assurance Groupe	13 133	14 406
- Autres comptes créditeurs	132 997	1 485 381
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	44 581	39 229
- Prestataires Recouvrement	66 692	124 236
- Prestataires Assurances	1 797 331	1 377 388
- Diverses Charges à payer	198 884	185 172
- Autres produits constatés d'avance	7 293	17 506
- Provisions pour départ à la retraite	-	40 000
- Provisions pour divers risques	-	480 000
<u>Total</u>	<u>3 756 758</u>	<u>5 518 744</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Capital social	(A)	20 000 000	15 000 000
- Réserve légale	(B)	1 500 000	1 421 765
- Réserve extraordinaire		4 750 000	4 700 000
- Réserves pour réinvestissements		2 650 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Primes d'émission		-	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 053 244	921 649
- Résultats reportés		693 903	893 181
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>31 147 147</u>	<u>25 986 595</u>
Résultat de l'exercice		10 356 962	7 338 957
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>41 504 109</u>	<u>33 325 552</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2.589	1.835

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	4 274 432	27 809 548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 447 817	(4 274 432)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								(1 812 500)		(1 812 500)
Divers						(10 453)				(10 453)
Résultat net de l'exercice 2009									7 338 957	7 338 957
Solde au 31 décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(18 405)				(18 405)
Résultat net de l'exercice 2010									10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Intérêts de leasing	28 089 270	25 268 674
- Intérêts de retard	955 521	997 463
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	168 023	261 921
- Autres	322 722	293 398
<u>Total</u>	<u>29 535 536</u>	<u>26 821 456</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	201 756	260 589
Intérêts de retard antérieurs	63 803	91 912
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(346 726)	(240 962)
Intérêts de retard	(151 554)	(75 058)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(232 721)</u>	<u>36 481</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>29 302 815</u>	<u>26 857 937</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	249 693 739	221 962 772
. A la fin de la période	297 478 055	249 693 739
. Moyenne	(D) 273 585 897	235 828 256
- Intérêts de la période	(C) 28 089 270	25 268 674
- Taux moyen	(C) / (D) 10.27%	10.71%

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Intérêts des emprunts obligataires	7 785 733	6 436 380
- Intérêts des crédits des banques locales	3 863 799	3 123 691
- Intérêts des crédits des banques étrangères	431 105	635 941
- Intérêts des autres opérations de financement	1 478 551	2 038 709
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	275 903	194 718
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>13 835 092</u>	<u>12 429 439</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(66 166)	(50 623)
- Autres charges financières	23 903	21 194
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(42 263)</u>	<u>(29 429)</u>
<u>Total général</u>	<u>13 792 828</u>	<u>12 400 010</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	226 545 810	189 063 957
. A la fin de l'exercice	253 947 154	226 545 810
. Moyenne (B)	240 246 482	207 804 884
- Taux moyen (A) / (B)	5.76%	5.98%

NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Intérêts des comptes courants	13 181	13 343
- Plus values sur cession des titres immobilisés	171 900	56 958
- Dividendes	-	3 087
- Revenus des titres SICAV	44 201	31 968
- Autres produits financiers	187 914	56 703
<u>Total</u>	<u>417 198</u>	<u>162 059</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Salaires et complément de salaires	2 216 990	2 174 257
- Charges connexes aux salaires	106 380	102 787
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	384 694	379 131
- Autres charges sociales	72 875	76 410
<u>Total</u>	<u>2 780 940</u>	<u>2 732 585</u>

NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	14 949	12 509
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	478 392	509 026
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	20 550	4 667
<u>Total</u>	<u>513 891</u>	<u>526 202</u>

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Achat de matières et fournitures	199 967	174 603
<u>Total des achats</u>	<u>199 967</u>	<u>174 603</u>
- Sous-traitance générale	29 435	17 502
- Locations	70 780	57 866
- Entretien et réparations	144 251	116 813
- Primes d'assurances	45 465	45 144
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>289 931</u>	<u>237 325</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	120 207	116 201
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	146 995	126 281
- Publicités, publications, relations publiques	201 511	251 120
- Déplacements, missions et réceptions	70 366	53 119
- Frais postaux et de télécommunications	161 302	162 104
- Services bancaires et assimilés	187 010	174 452
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>887 391</u>	<u>883 277</u>
- Jetons de présence	42 000	49 000
- Rémunération comité d'audit	15 000	30 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>57 000</u>	<u>79 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	70 420	63 010
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	2 798	2 888
- Autres impôts et taxes	51 514	50 237
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>224 731</u>	<u>216 135</u>
<u>Total général</u>	<u>1 659 020</u>	<u>1 590 340</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 556 662	4 919 303
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 825 433)	(3 879 318)
- Créances radiées	918 802	2 051 922
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(794 329)	(1 733 061)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(91 988)	(282 820)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(32 485)	(30 719)
- Encaissement sur créances radiées	(251 483)	(8 200)
<u>Total</u>	<u>2 479 747</u>	<u>1 037 107</u>

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations propres	-	1 050 000
- Dotations aux provisions pour divers risques	-	280 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	126 369	325 096
- Dotations aux provisions pour départ à la retraite	-	40 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	-	4 465
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actions cotées	(4 465)	(39 123)
- Reprise sur provisions pour dépréciation des valeurs immobilisées	(1 050 000)	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(14 972)	-
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	(40 000)	-
- Reprise sur provisions pour divers risques	(480 000)	(1 780 000)
	<u>(1 463 068)</u>	<u>(119 562)</u>

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 032 936	15 495
- Apurement de comptes	74 749	83 726
- Autres gains sur éléments exceptionnels	1 490	31 972
<u>Total</u>	<u>2 109 175</u>	<u>131 193</u>

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	518	321
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	3 295	45 514
- Moins value sur cessions titres	9 857	19 350
- Pénalités de retard	525	6 263
<u>Total</u>	<u>14 194</u>	<u>71 448</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Bénéfice comptable	12 449 933	9 174 407
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	6 556 662	4 919 303
- Dotations aux provisions des autres actifs	126 369	365 096
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	1 050 000
- Dotations aux provisions pour risque divers	-	280 000
- Reprises sur provisions fiscales 2006	-	6 930 465
- Reprises sur provisions fiscales 2007	8 296 637	1 129 550
- Reprises sur provisions fiscales 2008	959 121	2 427 450
- Reprises sur provisions fiscales 2009	2 369 020	-
- Provisions pour congés payés 2010/2009	245 053	219 760
- Jetons de présence excédentaires	18 000	25 000
- Diverses charges non déductibles	85 190	90 546
A déduire		
- Provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	7 005 018	4 875 086
- Reprises sur provisions comptables	4 619 760	5 612 379
- Provisions pour congés payés 2009/2008	219 760	195 611
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	1 780 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	1 050 000	-
- Reprises sur provisions pour divers risques	480 000	-
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	40 000	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	14 971	-
- Dividendes	-	3 087
- Plus value sur titres	54 957	48 859
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>17 621 519</u>	<u>14 096 555</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	6 556 662	4 919 303
Bénéfice fiscal	<u>11 064 857</u>	<u>9 177 252</u>
Réinvestissements exonérés sans Minimum d'Impôt :		
* Société PROMOTEL	600,000	-
Bénéfice fiscal base du Minimum d'Impôt	<u>10 464 857</u>	<u>9 177 252</u>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :		
* Société TECHNOCASA CONSULTING	-	24 000
* Société touristique OCEANA	-	550 000
* Société STAUR	-	300 000
* BOMAR	-	300 000
* Société SODAS	-	120 000
* Société PIERRE ET TERRE	-	50 000
* Société Cimenterie de bizerte	-	4 920
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	500 000
* FCPR Valeurs Développements	-	100 000
* CIL SICAR	1 700 000	1 999 400
* Société NAWEL INDUSTRIE	60 000	-
* Société de Promotion Immobilière LA CAPITOLE	130 000	-
* Société de Promotion Immobilière COMETE	300 000	-
* Société Immobilière de Carthage	1 200 000	-
* Société DAR EL JELD	500 000	-
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	600 000	-
Bénéfice imposable	<u>5 974 857</u>	<u>5 228 932</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	<u>2 092 971</u>	<u>1 835 450</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	1 651 905	1 074 370
- Retenues sur placements	4 136	5 736
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>436 930</u>	<u>755 344</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 26 : Encaissements reçus des clients

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 5	14 868 645	15 474 283
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 5	(15 674 412)	(14 868 645)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 10	(2 583 326)	(2 544 601)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 10	2 617 634	2 583 326
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 10	(2 375 247)	(2 809 483)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 10	1 785 733	2 375 247
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 5	(1 178 890)	(1 052 907)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 5	1 315 911	1 178 890
- TVA collectée	+		27 134 403	22 781 129
- TVA collectée sur avances et acomptes	-		(2 125 348)	(1 658 093)
- Remboursement principal	+	Note 5	133 803 315	113 293 466
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 15	29 535 536	26 821 456
- Autres produits d'exploitation	+		398 299	261 348
- Créances virées en pertes	-	Note 21	(918 802)	(2 051 922)
- Encaissement sur créances radiées	+	Note 21	251 483	8 200
- Encours financiers virées en pertes	-	Note 5	212 515	824 266
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 5	(419 925)	(78 447)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 5	(769 734)	(137 799)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	649 158	573 821
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(496 714)	(649 158)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	521 896	403 481
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	12 884 317	8 746 350
			<u>199 436 447</u>	<u>169 474 208</u>

Encaissements reçus des clients

NOTE 27 : Investissements dans les contrats de Leasing

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	10 743 268	10 778 379
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 12	(11 455 086)	(10 743 268)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 12	(91 150)	-
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	-	Note 12	91 150	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 5	193 007 302	150 191 177
- TVA sur Investissements	+		26 294 076	19 782 156
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 13	8 375	1 375
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 13	(45 750)	(8 375)
			<u>218 552 185</u>	<u>170 092 594</u>

Investissements dans les contrats de leasing

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 28 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 13	9 539	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 13	-	(9 539)
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	-	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	306 955	182 500
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(129 142)	(306 955)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	219 760	195 611
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 13	(245 053)	(219 760)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	346 525	186 679
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(234 052)	(346 525)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	22 554	19 433
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(9 237)	(22 554)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	256 005	176 461
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(312 168)	(256 005)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	98 300	76 880
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(97 866)	(98 300)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	11 252	5 953
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(9 683)	(11 252)
- CNAM en début de période	+	Note 13	8 076	4 026
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(8 013)	(8 076)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	14 406	12 709
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(13 133)	(14 406)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	39 229	33 449
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(44 581)	(39 229)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 13	185 172	124 842
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 13	(198 884)	(185 172)
- TVA, payée sur biens et services	+		262 548	236 670
- Charges de personnel	+	Note 18	2 780 940	2 732 585
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	1 659 020	1 590 340
- Impôts et taxes	-	Note 20	(224 731)	(216 135)
- Charges à répartir	+	Note 9	61 651	-
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			4 755 388	3 844 230

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 (exprimé en dinars)

NOTE 29 : Intérêts payés

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 9	407 582	403 282
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 11	(128 071)	(236 511)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 11	99 556	128 071
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 13	226	996
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 13	(4 468)	(226)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 11	3 666 150	3 190 584
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 11	(4 542 966)	(3 666 150)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 11	628 371	798 533
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 11	(1 053 931)	(628 371)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 11	109 096	159 133
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 11	(63 189)	(109 096)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 11	43 903	108 046
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 11	(43 903)	(43 903)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 11	193 074	309 712
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 11	(6 444)	(193 074)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 16	13 792 828	12 400 010
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 16	(275 903)	(194 718)
			<u>12 821 911</u>	<u>12 426 318</u>

Intérêts payés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010
 (exprimé en dinars)

NOTE 30 : Impôts payés

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 13	755 344	449 173
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 13	(436 930)	(755 344)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 13	10 401	8 199
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 13	(10 458)	(10 401)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 13	6 593	5 868
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 13	(7 352)	(6 593)
- TVA payée	+		45 478	1821 941
- Impôts et taxes	+	Note 20	224 731	216 135
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 25	2 092 971	1 835 450
			<u>2 680 780</u>	<u>3 564 428</u>

Impôts payés

NOTE 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 8	22 751	3 230
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 8	593 412	283 230
			<u>616 163</u>	<u>286 460</u>

Décaissements provenant de l'acquisition
d'immobilisations corporelles et incorporelles

NOTE 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-		(518)	(321)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 8	2 746 973	25 638
- Immobilisations mises en rebut			-	361
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 23	2 032 936	15 495
			<u>4 779 390</u>	<u>41 173</u>

Encaissements provenant de la cession
d'immobilisations corporelles et incorporelles

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 7	5 785 000	3 054 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>5 785 000</u>	<u>3 054 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 7	1 324 760	1 150 600
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 18	171 900	56 958
- Créances sur cession titre immobilisés en début de période	+	Note 9	17	-
- Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	-	Note 9	(49)	(17)
- Pertes sur titres de participations et titres immobilisés			-	(45 100)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 496 628</u>	<u>1 162 441</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

			<u>31 Décembre 2010</u>	<u>31 Décembre 2009</u>
- Dividendes	+	Note 14	2 160 000	1 812 500
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	2 476	2 449
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(9 527)	(2 476)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	18 405	10 453
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>2 171 354</u>	<u>1 822 926</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

			31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	-	Note 9	(538 307)	(341 093)
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 9	273 893	186 759
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	252 759	95 630
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(387 855)	(252 759)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	24 645	29 681
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(27 752)	(24 645)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	237 195	209 860
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(229 423)	(237 195)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	6 253	11 382
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(13 304)	(6 253)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de la période	+	Note 9	-	-
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de la période	-	Note 9	(225 959)	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	-	-
- Etat, autre impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	65 290	-
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	212 707	624 045
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	(226 424)	(212 707)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(1 609 617)	(316 775)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	199 689	1 609 617
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 377 388)	(329 100)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	1 797 331	1 377 388
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(17 506)	(6 330)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	7 293	17 506
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	245 297	105 101
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-		-	-
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	76 239	115 698
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(13 676)	(26 027)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(1 268 621)</u>	<u>2 629 781</u>

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Note 38* : Ratio de solvabilité

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

	2010
<i>Les fonds propres nets de base</i>	
Capital social	20 000 000
Réserves	9 400 000
Fonds social	1 053 244
Résultats reportés	693 903
Résultat 2010	10 356 962
Sous-total	<u>41 504 109</u>
<i>Diminués des :</i>	
Non-valeurs nettes des amortissements	830 202
Dividendes à distribuer en 2011 (au titre de 2010)	3 000 000
<i>FONDS PROPRES NETS DE BASE</i>	<u>37 673 907</u>
Les fonds propres complémentaires	
Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
<i>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</i>	<u>10 000 000</u>
<u>FONDS PROPRES NETS</u>	<u>47 673 907</u>

* Il s'agit plutôt de la note 37 (ce dernier a été sauté par erreur).

Catégorie de l'engagement	Engagemen	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	267 590 380	131 700	1 210 812	14 349 791	251 898 077	100%	251 898 077
Opération de leasing immobilier	46 535 140	1 648 958	310 040	2 969 674	41 606 468	50%	20 803 234
Ajustement risques encourus							463 899
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	662 382				662 382	50%	331 191
Crédits au personnel hors l'habitat	546 452				546 452	100%	546 452
Cautionnements versés	3 192				3 192	100%	3 192
Portefeuille titres	10 258 018			353 000	9 905 018	100%	9 905 018
Titres de transactions et de placement	226 424				226 424	100%	226 424
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	3 663 891				3 663 891	100%	3 663 891
Autres actifs	1 246 248			643 582	602 666	100%	602 666
Liquidités	4 649 681				4 649 681	20%	929 936
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	14 171 162				14 171 162	100%	14 171 162
Opérations de leasing immobilier	2 756 022				2 756 022	50%	1 378 011
Risque encouru							305 023 153
Ratio de solvabilité							15,63%
Ratio de solvabilité de 2009							15,91%

Conclusion : Article 4 respecté

Note 39* : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

- Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	35 925 174 DT
- Engagements sur opérations de leasing	16 927 184 DT
Total des engagements donnés	52 852 358 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	1 338 444 DT
- Les cautions reçues	150 289 012 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	44 584 381 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	258 547 603 DT
Total des engagements reçus	454 759 440 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 4.182.500 €.

Note 40* : Informations sur les parties liées :

• COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

La CGI est une filiale de la CIL, détenue à concurrence de 98,53%. La CGI assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la CIL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la CGI et relatifs à l'exercice 2010 s'élèvent à 356 152 DT en HT.

* Il s'agit plutôt de la note 38 (le n° 37 a en effet été sauté par erreur).

* Il s'agit plutôt de la note 39 (le n° 37 a en effet été sauté par erreur).

Contrat de location :

La CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2010 est de 36 125 DT HT.

- **SOCIETE TOURISTIQUE OCEANA :**

Engagement Leasing :

Au cours de l'exercice 2010, la CIL a mis en force 2 contrats de leasing au profit la société touristique OCEANA, dans laquelle elle détient 9,82% du capital, pour une valeur total de 526 615 DT.

- ✓ Un contrat de D : 227.105 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 9%, portant sur le financement de moquettes.
- ✓ Un contrat de D : 299.510 pour une durée de 5 ans et avec un taux d'intérêts de 8%, portant sur le financement de fauteuils et canapés.

Au 31/12/2010, l'encours global des crédits de la société OCEANA est de 1 913 326 DT.

Au cours de l'année 2010, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31 390 DT Hors Taxes représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

- **SOCIETE AGRO SERVICE :**

Le conseil d'administration réuni le 22 mai 2003 a entériné la décision de la direction générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêts seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2010 à 244 589 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté parmi ses produits de 2010, des intérêts pour un montant de D : 13 181.

- **CIL SICAR**

La CIL a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,97% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 26 Avril 2010 et échu le 23 Septembre 2010, au taux facial de 5,1%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 31 212.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 23 Septembre 2010 et échu le 02 Novembre 2010, au taux facial de 5,25%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 8 699.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Décembre 2010 et échéant le 26 Janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 4 439, dont D : 592 constaté parmi les charges de l'exercice.

- **Rémunération des dirigeants**

- Le Président Directeur Général de la CIL a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 219 377 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

- Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de l'année 2010 de :

- ✓ Une rémunération brute de D : 159 950 ;
- ✓ Une voiture de service est mise à sa disposition pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

Note 41* : Évènements postérieurs à la clôture

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

* Il s'agit plutôt de la note 40 (le n° 37 a en effet été sauté par erreur).

4 - 2 - 4 – 1 NOTE COMPLEMENTAIRE AUX NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES LE 31 DECEMBRE 2010 :

Note 1 : Les produits réservés

La relation entre la note 5 et la note 15 aux états financiers quant à la variation des produits réservés est présentée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

- * le recouvrement suite aux encaissements effectués
- * la radiation des créances suite a une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2010 et 2009 selon la note 5 est égale à : +108 248

dont :

- Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * : - 124 473
- Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** : + 232 721

* : Ce montant figure au niveau de la note 21 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées (124 473 = 91 988 + 32 485).

** : Ce montant figure au niveau de la note 15 : Intérêts et produits assimilés de Leasing

**4 - 2 - 5 – RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 :**

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 320.806.493 et un bénéfice net de D : 10.356.962, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 22 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2010.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

La CIL a réalisé, en 2010, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société d'Investissement à Capital Risque « CIL SICAR », dans laquelle elle détient 99,97% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 26 Avril 2010 et échu le 23 Septembre 2010, au taux facial de 5,1%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 31 212.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 500 000, émis le 23 Septembre 2010 et échu le 02 Novembre 2010, au taux facial de 5,25%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 8 699.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1 000 000, émis le 27 Décembre 2010 et échéant le 26 Janvier 2011, au taux facial de 5,35%. Le montant des intérêts supportés s'élève à D : 4 439, dont D : 592 constaté parmi les charges de l'exercice.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution de la convention suivante, antérieurement autorisée et approuvée, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180 000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2010 à 244 589 DT et a été totalement provisionné.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2010, des intérêts pour un montant de 13 181 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général. Le montant de cette rémunération est de 219.377 DT.

Le Président Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Le conseil d'administration a défini dans sa décision du 17 Avril 2008, la rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint. Le montant de cette rémunération est de 159.950 DT.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie en outre d'une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé au cours de sa réunion du 30 mars 2010, de faire bénéficier le directeur général adjoint d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel.

Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

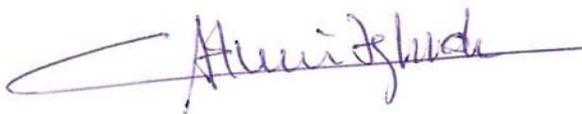
En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 22 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BDO TUNISIE

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4 - 3 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2010 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature ¹	16 927 184	16 251 006		676 178		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	35 925 174	35 925 174				
TOTAL	52 852 358	52 176 180		676 178		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	150 289 012	150 289 012				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues						
Hypothèques non retenues	1 338 444	1 338 444				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	44 584 381	44 192 240		392 141		
e) Valeur résiduelle						
j) Valeur des biens objet de leasing	258 547 603	258 041 282		506 321		
TOTAL	454 759 440	453 860 978		898 462		
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan). La part des entreprises liées de 676 178 dinars porte sur des contrats en cours avec la société OCEANA (dont le PDG est Mr Mohamed BRIGUI).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2010.

4 - 4 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2010

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2010

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2010	Encours au 31-12-2009
CIL 2002/3	12 000 000	31/03/2010	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	-	2 400 000
CIL 2003/1	15 000 000	20/10/2010	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	-	3 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	3 000 000	6 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	31/03/2010	TMM+1,25%	5 ans	-	3000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	6 000 000	9 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	TMM+1,25%	5 ans	9 000 000	12 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	9 000 000	12 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	9 000 000	12 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	20 000 000	20 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	30 000 000	-
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	30 000 000	-
Total	247 000 000	-	-	-	158 000 000	129 400 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2010

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2010
BANQUES LOCALES					
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	4 ans	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	4 ans	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	2 000 000
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	2 000 000
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 200 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	800 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 200 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	800 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	2 ans	400 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 600 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2008-2010)	4 ans	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	3 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	3 000 000
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	4 200 000
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	3 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000
BT 2009	4 500 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	6 ans	3 600 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	5 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	4 ans	10 000 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	5 000 000
Sous Total					68 000 000
BANQUES ETRANGERES					
JEXIMBANK	YJ 800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	12 ans	343 991
B.E.I	EUR 50 000 000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 ans	6 303 163
Sous Total					6 647 154
Total					74 647 154

(a) L'état tunisien a consenti le 14 mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 mai 1997. Le financement a été consenti à la CIL en dinars tunisiens pour l'équivalent de JPY : 800.000.000 (équivalent à 8.140.001,510 DT) au taux du marché monétaire majoré de 0,5 points sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(b) La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisiens, débloqués en quatre tranches, pour l'équivalent de EURO 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2010 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	16/03/2011	Sans
AMEN BANK	2 000 000	09/01/2011	Sans
SANADET	1 000 000	14/03/2011	Sans
TUNISIE SICAV	1 000 000	19/01/2011	Sans
CIL SICAR	1 000 000	26/01/2011	Sans
GO SICAV	300 000	26/01/2011	Sans
AMEN BANK	500 000	01/01/2011	Sans
AMEN BANK	1 500 000	01/01/2011	Sans
LLOYD	3 000 000	01/03/2011	Sans
	11 300 000		
Certificat de leasing :			
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	28/03/2011	Sans
Total	21 300 000		

4 - 5 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT «CIL 2011/1 »

4 - 5 - 1 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX FIXE (5,5%):

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	9	61 000	6 100 000	20,33%
SICAR	1	7 500	750 000	2,50%
Compagnies d'assurances	4	24 000	2 400 000	8,00%
Intermédiaires en bourse	1	500	50 000	0,17%
Total	15	93 000	9 300 000	31,00%

4 - 5 - 2 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX VARIABLE (TMM+0,75%) :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	13	157 000	15 700 000	52,33%
FCP	2	4 000	400 000	1,33%
Compagnies d'assurances	3	25 000	2 500 000	8,33%
Banques	1	20 000	2 000 000	6,67%
Intermédiaires en bourse	1	1 000	100 000	0,33%
Total	20	207 000	20 700 000	69,00%

4 - 6 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2010 :

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre 2010	Décembre 2009		Décembre 2010	Décembre 2009		Décembre 2010	Décembre 2009
Intérêts de leasing	28 089 270	25 268 674	Intérêts et charges assimilés	13 792 828	12 400 010			
Intérêts de retard	955 521	997 463						
Variation des produits réservés	(232 721)	36 481						
Produits accessoires	889 044	816 667						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>29 701 114</u>	<u>27 119 285</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>13 792 828</u>	<u>12 400 010</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>15 908 286</u>	<u>14 719 275</u>
Marge commerciale (PNB)	15 908 286	14 719 275	Autres charges d'exploitation	1 659 020	1 590 340			
Produits des placements	417 198	162 059	Charges de personnel	2 780 940	2 732 585			
<u>Sous total</u>	<u>16 325 483</u>	<u>14 881 334</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 439 960</u>	<u>4 322 925</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>11 885 523</u>	<u>10 558 409</u>
Excédent brut d'exploitation	11 885 523	10 558 409	Dotations aux amortissements	513 891	526 202			
Reprises sur agios & provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	3 825 433	3 879 318	- Pour dépréciation des créances	6 556 662	4 919 303			
- pour risques et charges		39 123	- Pour dépréciation des immobilisations financières		4 465			
- Suite à la radiation de créances	918 802	1 780 000	- Pour dépréciation des autres actifs	126 369	325 096			
- Pour dépréciation des immobilisations financières	4 465	2 046 600	- pour risques et charges		280 000			
- Pour dépréciation des autres actifs	14 972		- pour dépréciation des immobilisations propres		1 050 000			
- pour risques et charges	1 570 000	131 193	- pour départ à la retraite		40 000			
Encaissement sur créances radiées	251 482	8 200	Créances radiées	918 802	2 051 922			
Autres produits ordinaires	2 109 175		Autres pertes ordinaires	14 194	71 448			
<u>Sous total</u>	<u>20 579 851</u>	<u>18 442 843</u>	Impôts sur les bénéfices	2 092 971	1 835 450			
			<u>Sous total</u>	<u>10 222 889</u>	<u>11 103 886</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>10 356 962</u>	<u>7 338 957</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>10 356 962</u>	<u>7 338 957</u>

4 - 7 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2010 :

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	4 274 432	27,809,548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 447 817	-4 274 432	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								-1 812 500		(1 812 500)
Divers						- 10 453				(10 453)
Résultat net de l'exercice 2009									7 338 957	7 338 957
Solde au 31 décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	- 300 000	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								-2 160 000		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(18 405)				(18 405)
Résultat net de l'exercice 2010									10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010 avant affectation	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000	-	200 000		3 066 962	(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 24 mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 780)				(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011									3 572 333	3 572 333
Solde au 30 juin 2011 avant affectation	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	0 000	1 246 464	500 000	760 865	3 572 333	42 069 662

4 - 8 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

En dinars	2010	2009	2008
Bénéfice net de l'exercice	10 356 962	7 338 957	4 274 432
Réserves légales	500 000	78 235	226 615
Réserves pour Réinvestissement exonérés	5 090 000	2 650 000	-
Dotations au fonds social	200 000	150 000	100 000
Report à nouveau	693 903	893 181	257 864
Total à affecter	5 260 865	5 353 903	4 205 681
Bénéfice à distribuer (Dividendes)	3 000 000	2 160 000	1 812 500
Réserve extraordinaire	1 500 000	2 500 000	1 500 000
Résultats reportés	760 865	693 903	893 181

4 - 9 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits de leasing	29 302 815	26 857 937	24 226 407
Produit net	16 325 483	14 881 334	12 599 999
Résultat d'exploitation	10 354 953	9 114 662	5 442 835
Capital social	20 000 000	15 000 000	15 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	4 000 000*	4 000 000*
Produits de leasing par action	7,326	6,714	6,056
Produit net par action	4,081	3,720	3,149
Résultat d'exploitation par action	2,589	2,279	1,360

4 - 10 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôt	12 449 933	9 174 407	5 468 177
Résultat net d'impôt	10 356 962	7 338 957	4 274 432
Capital social	20 000 000	15 000 000	15 000 000
Nombre d'actions	4 000 000	4 000 000*	4 000 000*
Résultat par action avant impôt	3,112	2,293	1,367
Résultat par action net d'impôt	2,589	1,835	1,068
Résultat avant impôt / capital social	62,25%	61,16%	36,45%
Résultat net d'impôt / capital social	51,78%	48,92%	28,49%

* Suite à l'émission d'actions gratuites en 2010, les calculs des résultats par action au 31/12/2009 et 31/12/2008 ont été retraités sur la base du nombre d'actions en circulation au 31/12/ 2010 (4 000 000).

4 - 11 – EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2010	2009	2008
Montant global	3 000 000	2 160 000	1 812 500
Dividende par action	0,750	0,720	0,725
% du nominal	15,0%	14,4%	14,5%
Date de paiement	02/06/2011	10/06/2010	23/04/2009

4 - 12 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En dinars	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	10 356 962	7 338 957	4 274 432
Dotations aux amortissements	513 891	526 202	487 695
Dotations nettes aux provisions	1 016 679	917 545	3 204 567
Marge brute d'autofinancement	11 887 532	8 782 704	7 966 694

4 - 13 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-10	31-déc-09	31-déc-08
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	10,357	7,339	4,274
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	307,222	271,845	228,367
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	329,272*	275,056*	241,545*
Fonds propres (avant résultat net) (3)	31,147	25,987	23,535
Capitaux propres avant affectation	41,504	33,326	27,810
Créances sur la clientèle	296,587	251,188	223,737
Créances classées (4)	25,062	17,870	18,901
Produits réservés (5)	1,521	1,413	1,763
Total provisions (6)	17,319	15,383	16,075
Emprunts et ressources spéciales (7)	259,558	231,058	193,393
Total bilan	320,806	285,911	241,454
Charges financières (8)	13,793	12,400	12,066
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions/créances)	4,954	4,849	3,953
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	9,46%	9,45%	9,74%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	33,25%	28,24%	18,16%
Taux de créances classées (4)/(2)	7,61%	6,50%	7,83%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	75,18%	93,98%	94,38%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	8,16%	6,57%	8,28%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT**	15,63%	15,91%	16,36%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,94%	11,66%	11,52%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,91%	80,81%	80,10%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,45%	87,86%	92,66%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	89,00%	93,96%	88,83%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	17,03%	18,36%	17,17%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	52,41%	57,27%	53,54%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	30,34%	32,59%	31,37%
Provisions nettes/Produits nets	6,23%	6,17%	25,43%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	33,25%	28,24%	18,16%
ROA (Résultat net/Total bilan)	3,23%	2,57%	1,77%
Résultat net/Produits nets	63,44%	49,32%	33,92%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,88%	10,69%	10,83%
Produits nets/Total bilan	5,09%	5,20%	5,22%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 14 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010:

4 - 14 - 1 – BILAN CONSOLIDE :

ACTIFS	Notes	31/12/2010	<i>en dinars</i> 31/12/2009
Caisses et avoirs auprès des banques		5 472 906	6 174 255
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	296 586 926	251 188 411
Portefeuille-titres commercial	6	2 111 700	15 688 802
Portefeuille d'investissement	7	7 612 003	5 022 332
Valeurs Immobilisées	8	4 018 379	5 460 891
Autres actifs		5 613 456	3 564 105
TOTAL DES ACTIFS		321 415 370	287 098 796
PASSIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Dettes envers la clientèle	9	4 403 367	4 958 573
Emprunts et ressources spéciales	10	258 558 032	231 058 333
Fournisseurs et comptes rattachés		11 584 227	11 050 223
Autres passifs		5 389 624	6 635 029
TOTAL DES PASSIFS		279 935 250	253 702 158
INTERETS MINORITAIRES	11	17 253	195 000
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		20 000 000	15 000 000
Réserves consolidées		11 023 236	10 857 414
Résultat consolidés		10 439 631	7 344 224
Total des capitaux propres avant affectation	12	41 462 867	33 201 638
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		321 415 370	287 098 796

4 - 14 - 2 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :

en dinars

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	29 302 815	26 857 937
Intérêts et charges assimilées	14	(13 502 247)	(12 231 143)
Produits des placements		453 281	213 803
Autres produits d'exploitation		879 884	653 420
Produit net		17 133 733	15 494 017
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		3 168 432	3 081 943
Dotations aux amortissements		580 504	574 246
Autres charges d'exploitation		1 813 947	1 726 194
Total des charges d'exploitation		5 562 883	5 382 383
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS			
		11 570 850	10 111 634
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	2 479 747	1 037 107
Dotations aux autres provisions		(1 413 254)	(119 562)
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 504 357	9 194 089
Autres gains ordinaires		2 109 780	133 346
Autres pertes ordinaires		(14 350)	(77 065)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 599 787	9 250 370
Impôts exigibles		(2 157 895)	(1 856 826)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 441 892	7 393 544
Parts revenant aux intérêts minoritaires		(2 261)	(49 320)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		10 439 631	7 344 224

4 - 14 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE :

	<i>en dinars</i>	
	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	199 436 447	169 474 208
Investissements dans les contrats de Leasing	(218 552 185)	(170 092 594)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 343 569)	(3 459 692)
Intérêts payés	(12 821 911)	(12 426 318)
Impôts et taxes payés	(2 694 358)	(3 572 419)
Autres flux liés à l'exploitation	(857 717)	1 627 557
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(40 833 293)	(18 449 258)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(643 638)	(302 738)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 779 970	41 723
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 250 688)	(3 055 600)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 515 709	1 181 534
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	1 401 354	(2 135 081)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	600	-
Dividendes et autres distributions	(2 171 354)	(1 822 926)
Encaissements provenant des emprunts	92 300 000	99 500 000
Remboursement d'emprunts	(65 898 656)	(62 018 147)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	24 230 590	35 658 927
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	14 500 000	(14 500 000)
Variation de trésorerie	(701 349)	574 588
Trésorerie au début de l'exercice	6 174 255	5 599 667
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 472 906	6 174 255

**4 - 14 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31
DECEMBRE 2010 :**

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « CIL » est composé de trois sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, l'intermédiation en bourse et la capital investissement.

- La Compagnie Internationale de Leasing « **C.I.L** » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 20.000.000 divisé en 4.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- La Compagnie Générale d'Investissement « **CGI** » est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

- La société d'investissement à capital risque « **CIL SICAR** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

Le capital social de la société d'investissement à capital risque « CIL SICAR » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.000.000, divisé en 200.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 246.328 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement « **CGI** », soit un pourcentage de participation de 98,53%.
- ✓ La Compagnie Internationale de Leasing détient 199.940 titres sur les 200.000 actions formant le capital de la société d'investissement à capital risque « **CIL SICAR** », soit un pourcentage de participation de 99,97%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

La méthode de consolidation retenue pour les deux filiales est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;

- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location* est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

* Selon la norme comptable NC 41, le taux implicite est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif donné et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.6 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
Créances sur contrats mis en force	312 137 533	266 409 112
Encours financiers	297 779 032	252 719 357
Impayés	15 674 412	14 868 645
Intérêts échus différés	(1 315 911)	(1 178 890)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
Total brut des créances leasing	315 427 243	267 983 579
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 556 001)	(6 929 390)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 763 464)	(8 453 174)
Produits réservés	(1 520 852)	(1 412 604)
Total net des créances leasing	296 586 926	251 188 411

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2009	254 293 824
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	193 007 302
- Relocations	3 001 688
- Transferts	5 068 902
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(521 896)
- Cessions anticipées	(12 884 317)
- Radiation des créances	(212 515)
- Relocations	(2 581 763)
- Transferts	(4 299 168)
- Remboursement du capital	(133 803 315)
Solde au 31 décembre 2010	301 068 742

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**
(exprimé en dinars)

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Paiements minimaux sur contrats actifs		
- A recevoir dans moins d'un an	136 635 113	115 976 161
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	193 991 606	163 664 471
- A recevoir dans plus de 5 ans	6 562 858	6 606 212
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	337 189 577	286 246 844
- Produits financiers non acquis		
- Revenus non acquis à moins d'un an	22 949 431	20 797 020
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	20 924 353	19 207 726
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	710 597	698 685
Total des produits financiers non acquis	44 584 381	40 703 431
- Valeurs résiduelles	1 583 149	2 575 859
- Contrats suspendus ordinaires	65 513	499 150
- Contrats suspendus contentieux	3 525 174	4 100 935
- Contrats en instance de mise en force	3 289 710	1 574 467
<u>Encours des contrats</u>	301 068 742	254 293 824

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Bâtiment et travaux publics	37 737 097	29 389 157
Industrie	32 832 943	26 155 209
Tourisme	50 213 568	38 735 609
Commerces et services	130 573 711	116 536 008
Agriculture	49 711 423	43 477 841
<u>Total</u>	301 068 742	254 293 824

5.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
Equipements	43 062 662	37 929 291
Matériel roulant	212 931 039	174 128 345
Matériel spécifique	73 883	64 470
<u>Sous Total</u>	256 067 584	212 122 106
Immobilier	45 001 158	42 171 718
<u>Total</u>	301 068 742	254 293 824

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
<u>Clients ordinaires (1)</u>	8 325 352	6 954 043
Inférieur à 1 mois	3 975 368	3 461 444
Entre 1 et 3 mois	2 788 026	2 166 936
Entre 3 et 6 mois	371 464	325 937
Entre 6 mois et 1 année	317 133	304 881
Supérieur à 1 année	873 362	694 845
<u>Clients litigieux (2)</u>	7 349 060	7 914 602
<u>Total (1)+(2)</u>	15 674 412	14 868 645

5.3 ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	196 867 321	86 247 388	5 729 032	184 291	8 751 000	297 779 032
Impayés	637 794	4 292 058	843 437	133 041	9 451 635	15 357 965
Autres créances	5 894	53 860	21 062	561	235 070	316 447
Contrats en instance de mise en force	2 594 099	695 611	-	-	-	3 289 710
CREANCES LEASING	200 105 108	91 288 917	6 593 531	317 893	18 437 705	316 743 154
Avances reçues (*)	(2 153 933)	(239 076)	-	-	(224 625)	(2 617 634)
Dépôts de garantie (*)	(1 437 281)	(280 677)	-	(950)	(61 750)	(1 780 658)
ENCOURS GLOBAL	196 513 894	90 769 164	6 593 531	316 943	18 151 330	312 344 862 **
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 176 228	1 750 956	-	-	-	16 927 184
TOTAL ENGAGEMENTS	211 690 122	92 520 120	6 593 531	316 943	18 151 330	329 272 046
Produits réservés	-	-	(141 386)	(19 421)	(1 360 045)	(1 520 852)
Provisions sur encours financiers	-	-	(45 654)	(12 853)	(8 497 494)	(8 556 001)
Provisions sur impayés	-	-	(363 410)	(73 397)	(8 326 657)	(8 763 464)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(550 450)	(105 671)	(18 184 196)	(18 840 317)
ENGAGEMENTS NETS	211 690 122	92 520 120	6 043 081	211 272	(32 866)	310 431 729
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			2.00%	0.10%	5.51%	
			7.61%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 2009			6.50%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			8.35%	33.34%	100.00%	
			75.18%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 2009			93.99%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

(**) Il s'agit de l'encours comptable global brut (tel qu'il ressort du bilan) intérêts constatés d'avance non déduits.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Certificats de dépôt	500 000	15 000 000
Obligations et actions cotées	1 626 514	693 267
<u>Montant brut</u>	<u>2 126 514</u>	<u>15 693 267</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation	(14 814)	(4 465)
<u>Montant net</u>	<u>2 111 700</u>	<u>15 688 802</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Titres immobilisés	8 058 036	4 977 708
Dépôts et cautionnements versés	53 967	44 624
<u>Montant brut</u>	<u>8 112 003</u>	<u>5 022 332</u>
A déduire :		
- Versement restant à effectuer sur titres	(500 000)	-
<u>Montant net</u>	<u>7 612 003</u>	<u>5 022 332</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2009	4 977 708	4 977 708	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société TERRE ET PIERRE	50 000	50 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	500 000	500 000	-
- FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	100 000	-
- Société Nawel Industrie	60 000	60 000	-
- Société DAR EL JELD	1 000 000	500 000	500 000
- Société SPI LE CAPITOLE	130 000	130 000	-
- Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	300 000	-
- Société Immobilière de Carthage	1 200 000	1 200 000	-
- Société PROMOTEL (CIL)	600 000	600 000	-
- Société PROMOTEL (CIL SICAR)	400 000	400 000	-
- Société MISA SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000	-
- Société CHIC SHOES SARL (CIL SICAR)	20 000	20 000	-
- BVMT (CGI)	22 101	22 101	-
- STICODEVAM (CGI)	2 987	2 987	-
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	88 920	88 920	-
- Société BOMAR	350 000	350 000	-
- Société AROMA INSUDTRIES	40 000	40 000	-
- Société immobilière SIDI AMEUR	100 000	100 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	90 000	90 000	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	18 000	18 000	-
- Société FORACHEM	38 840	38 840	-
- Société SODAS	9 000	9 000	-
- Société KOKET	250 000	250 000	-
- Société ECOLO CONCEPT	40 000	40 000	-
- Société STAUR	75 000	75 000	-
- Société Immobilière BEL AIR	200 000	200 000	-
- Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	25 000	25 000	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2010</u>	<u>8 058 036</u>	<u>7 558 036</u>	<u>500 000</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 Décembre 2010 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 31 décembre 2009</u>
*BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS	71 508	49 407
*STICODEVAM	16 448	13 461
*IFBT	100	100
*GENERAL OBLIGATAIRE SICAV	50 000	50 000
*COS TUNISIE	-	-
*INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	450 000	800 000
*Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	692 520	281 440
*Société Immobilière SIDI AMEUR	125 000	225 000
*KOKET	500 000	750 000
*AROMA INDUSTRIES	40 100	80 100
*Société MINERAUX BOYES DU SUD		90 000
*GII	75 000	100 000
*FORACHEM	155 360	194 200
*Société Immobilière BEL AIR	400 000	600 000
*Société Immobilière de CARTHAGE	1 800 000	600 000
*Société ECOLO CONCEPT	80 000	120 000
*Société TECNOCASA CONSULTING	36 000	54 000
*Société SODAS	111 000	120 000
*Société STAUR	225 000	300 000
* Société touristique OCEANA	550 000	550 000
* Société TERRE ET PIERRE	50 000	-
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100 000	-
* Société NAWEL INDUSTRIE	60 000	-
* Société DAR EL JELD	500 000	-
* Société SPI LE CAPITOLE	130 000	-
* Société COMETE IMMOBILIERE	300 000	-
* Société PROMOTEL	600 000	-
* Société PROMOTEL (CIL SICAR)	400 000	-
* Société MISA SARL (CIL SICAR)	20 000	-
* Société CHIC SHOES SARL (CIL SICAR)	20 000	-
<u>Total</u>	<u>7 558 036</u>	<u>4 977 708</u>

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation			Valeur comptable nette
		Début période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Reprise de la période	Fin de période	
Logiciels	33.33%	216 468	22 751	-	-	239 219	186 360	36 614	-	-	222 974	-	-	-	16 245
Ecart d'acquisition	5%	363 198	164 992	-	-	528 190	184 000	26 409	-	-	210 409	-	-	-	317 781
Immeubles	5.0%	7 486 608	227 902	3 202 571	-	4 511 939	1 911 964	236 031	490 682	-	1 657 313	1 050 000	1 050 000	-	2 854 625
Matériel de transport	20.0%	892 172	227 435	239 670	-	879 937	497 128	151 869	205 199	-	443 798	-	-	-	436 139
Equipements de bureau	10.0%	342 311	60 705	3 435	15 459	384 122	233 201	28 316	2 823	15 459	243 235	-	-	-	140 887
Matériel informatique	33.33%	366 879	58 591	33 339	47 903	344 229	298 768	44 662	33 339	47 903	262 189	-	-	-	82 040
Installations générales	10.0%	312 608	46 253	-	7 267	351 595	164 371	30 269	-	7 267	187 373	-	-	-	164 222
Immobilisations en cours		6 440	-	-	-	6 440	-	-	-	-	-	-	-	-	6 440
TOTAUX		9 986 684	808 630	3 479 015	70 629	7 245 670	3 475 792	554 170	732 042	70 629	3 227 291	1 050 000	1 050 000	-	4 018 379

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	1 780 658	2 367 022
- Avances et acomptes reçus des clients	2 617 634	2 583 326
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	8 225
<u>Total</u>	<u>4 403 367</u>	<u>4 958 573</u>

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2010	31 Décembre 2009
- Banques locales	68 000 000	66 166 667
- Banques étrangères	6 647 154	10 979 143
- Emprunts obligataires	158 000 000	129 400 000
- Billets de trésorerie	10 300 000	8 000 000
- Certificats de leasing	10 000 000	12 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>252 947 154</u>	<u>226 545 810</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 053 931	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	63 189	109 096
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 542 966	3 666 150
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	43 903	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	6 444	193 074
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(49 843)	(73 246)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(49 712)	(54 825)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 610 878</u>	<u>4 512 523</u>
<u>Total</u>	<u>258 558 032</u>	<u>231 058 333</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 800 000	-	600 000	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	400 000	800 000	400 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	600 000	-	200 000	400 000	200 000	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 400 000	-	800 000	1 600 000	800 000	800 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	1 666 667	-	1 666 667	-	-	-
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	5 600 000	-	1 400 000	4 200 000	2 800 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	4 500 000	-	900 000	3 600 000	2 700 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 571 429	1 428 571
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<u>Sous-total</u>			66 166 667	20 000 000	18 166 667	68 000 000	48 071 429	19 928 571

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES								
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	1 031 969	-	687 978	343 991	-	343 991
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 947 174	-	3 644 011	6 303 163	4 076 727	2 226 436
<u>Sous-total</u>			10 979 143	-	4 331 989	6 647 154	4 076 727	2 570 427
Total des crédits bancaires			77 145 810	20 000 000	22 498 656	74 647 154	52 148 156	22 498 998

- (a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .
Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .
- (b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .
Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
CIL 2002/3	12 000 000	Annuellement (2006-2010)	2 400 000	-	2 400 000	-	-	-	-
CIL 2003/1	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	-
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	
CIL 2004/2	15 000 000	Annuellement (2006-2010)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	-
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-	
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000	
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000	
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000	
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000	
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000	
Total des emprunts obligataires			129 400 000	60 000 000	31 400 000	158 000 000	119 000 000	39 000 000	

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Billets de trésorerie à court terme			7 000 000	2 300 000	-	9 300 000	-	9 300 000
<u>Sous-total</u>			8 000 000	2 300 000	-	10 300 000	-	10 300 000
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Certificat N°8 BEST BANK	3 000 000	En bloc le 17/02/2010	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
Certificat N°9 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 26/02/2010	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat N°10 BEST BANK	2 000 000	En bloc le 27/02/2010	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
<u>Sous-total</u>			12 000 000	10 000 000	12 000 000	10 000 000	-	10 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			20 000 000	12 300 000	12 000 000	20 300 000	-	20 300 000
TOTAL GENERAL			226 545 810	92 300 000	65 898 656	252 947 154	171 148 156	81 798 998

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 11 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 31 décembre 2009</u>
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement		
- Dans le capital	18 360	248 760
- Dans les résultats reportés	(3 968)	(103 080)
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 2 244	49 320
Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la société CIL SICAR		
- Dans le capital	600	-
- Dans les résultats reportés	-	-
- Dans le résultat de l'exercice	(A) 17	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>17 253</u>	<u>195 000</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>2 261</u>	<u>49 320</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
- Capital social	(A)	20 000 000	15 000 000
- Réserve légale	(B)	1 500 000	1 421 765
- Réserve extraordinaire		4 750 000	4 700 000
- Réserves pour réinvestissements		2 650 000	300 000
- Primes d'émission		-	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 053 244	921 649
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Résultats reportés		569 992	764 000
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>31 023 236</u>	<u>25 857 414</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		10 441 892	7 393 544
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 261)	(49 320)
<u>- Résultat consolidé de l'exercice</u>		<u>10 439 631</u>	<u>7 344 224</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>41 462 867</u>	<u>33 201 638</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	4 000 000	4 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2.610	1.836

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2010, à D : 20.000.000 composé de 4.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2010 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2010.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2008	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	194 897	4 208 219	27 680 368
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 381 604	(4 208 219)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								(1 812 500)		(1 812 500)
Divers						(10 453)		(1)		(10 454)
Résultat consolidé de l'exercice 2009									7 344 224	7 344 224
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	764 000	7 344 224	33 201 638
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 965 989	(7 344 224)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(18 405)		3		(18 402)
Résultat consolidé de l'exercice 2010									10 439 631	10 439 631
Solde au 31 Décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	569 992	10 439 631	41 462 867

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 31 décembre 2009</u>
- Intérêts de leasing	28 089 270	25 268 674
- Intérêts de retard	955 521	997 463
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	168 023	261 921
- Autres	322 722	293 398
Total	<u>29 535 536</u>	<u>26 821 456</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	201 756	260 589
Intérêts de retard antérieurs	63 803	91 912
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(346 726)	(240 962)
Intérêts de retard	(151 554)	(75 058)
Variation des produits réservés	<u>(232 721)</u>	<u>36 482</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>29 302 815</u>	<u>26 857 938</u>
- Encours financiers		
. Au début de la période	249 693 739	221 962 772
. A la fin de la période	297 478 055	249 693 739
. Moyenne	(D) 273 585 897	235 828 256
- Intérêts de la période	(C) 28 089 270	25 268 674
- Taux moyen	(C) / (D) 10.27%	10.71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2009
- Intérêts des emprunts obligataires	7 783 393	6 433 199
- Intérêts des crédits des banques locales	3 863 799	3 123 691
- Intérêts des crédits des banques étrangères	431 105	635 941
- Intérêts des autres opérations de financement	1 412 999	2 026 622
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	53 214	39 800
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A) <u>13 544 511</u>	<u>12 259 253</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(66 166)	(50 623)
- Autres charges financières	23 903	22 513
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(42 263)</u>	<u>(28 110)</u>
<u>Total général</u>	<u>13 502 247</u>	<u>12 231 143</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	226 545 810	189 063 957
. A la fin de l'exercice	252 947 154	226 545 810
. Moyenne	(B) 239 746 482	207 804 884
- Taux moyen (A) / (B)	5.65%	5.90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>Au 31 décembre 2010</u>	<u>Au 31 décembre 2009</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	6 556 662	4 919 303
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 825 433)	(3 879 318)
- Créances radiées	918 802	2 051 922
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(794 329)	(1 733 061)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(91 988)	(282 820)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(32 485)	(30 719)
- Encaissement sur créances radiées	(251 483)	(8 200)
<u>Total</u>	<u>2 479 747</u>	<u>1 037 107</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 16 : Évènements postérieurs à la clôture

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

Les états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 21 avril 2011. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**4 - 14 - 5 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 :**

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 321.415.370 et un résultat consolidé bénéficiaire de D : 10.439.631, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

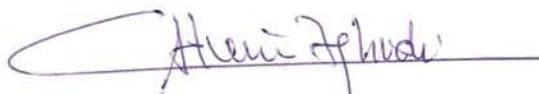
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2010.

Tunis, le 22 Avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

BDO Tunisie

Adnène ZGHIDI



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4 - 15 – ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2011

4 - 15 - 1 – BILAN:

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	4	6 064 758	1 433 813	4 649 681
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	309 097 267	278 825 428	296 586 926
Portefeuille-titres commercial	6	637 031	-	726 424
Portefeuille d'investissement	7	12 758 810	9 661 670	9 908 210
Valeurs immobilisées	8	3 422 223	4 743 417	3 663 891
Autres actifs	9	3 389 388	5 496 146	5 271 361
TOTAL DES ACTIFS		<u>335 369 476</u>	<u>300 160 474</u>	<u>320 806 493</u>
PASSIFS				
	Notes		30 Juin	31 Décembre
			<u>2011</u>	<u>2010</u>
Concours bancaires		7 711	-	-
Dettes envers la clientèle	10	4 012 615	4 424 966	4 403 367
Emprunts et dettes rattachées	11	274 978 963	236 405 465	259 558 032
Fournisseurs et comptes rattachés	12	10 715 149	17 320 221	11 584 228
Autres passifs	13	3 585 375	5 066 450	3 756 758
TOTAL DES PASSIFS		<u>293 299 813</u>	<u>263 217 102</u>	<u>279 302 384</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		25 000 000	20 000 000	20 000 000
Réserves		12 736 464	10 464 653	10 453 244
Résultats reportés		760 866	693 903	693 903
Résultat de la période		3 572 333	5 784 816	10 356 962
Total des capitaux propres	14	<u>42 069 663</u>	<u>36 943 372</u>	<u>41 504 109</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>335 369 476</u>	<u>300 160 474</u>	<u>320 806 493</u>

4 - 15 - 2 – ETAT DE RESULTAT :

		30 Juin		31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>2010</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	15 111 734	14 056 783	29 302 815
Intérêts et charges assimilées	16	(7 663 649)	(6 439 080)	(13 792 828)
Produits des placements	17	164 958	239 536	417 198
Autres produits d'exploitation		221 869	185 649	398 299
Produit net		<u>7 834 912</u>	<u>8 042 888</u>	<u>16 325 483</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	18	1 519 478	1 347 874	2 780 940
Dotations aux amortissements	19	230 816	261 252	513 891
Autres charges d'exploitation	20	778 842	837 893	1 659 020
Total des charges d'exploitation		<u>2 529 136</u>	<u>2 447 019</u>	<u>4 953 852</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>5 305 776</u>	<u>5 595 869</u>	<u>11 371 631</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	21	804 392	(825 786)	2 479 747
Dotations nettes aux autres provisions	22	37 799	(37 322)	(1 463 068)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 463 585</u>	<u>6 458 977</u>	<u>10 354 953</u>
Autres gains ordinaires	23	30 452	772 948	2 109 175
Autres pertes ordinaires	24	(7 627)	(9 872)	(14 194)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 486 409</u>	<u>7 222 053</u>	<u>12 449 933</u>
Impôts sur les bénéfices	25	(914 076)	(1 437 237)	(2 092 971)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>3 572 333</u>	<u>5 784 816</u>	<u>10 356 962</u>

4 - 15 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE:

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2011</u>	<u>2010</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2010</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	26	93 774 554	97 073 350	199 436 447
Investissements dans les contrats de Leasing	27	(90 734 338)	(105 950 376)	(218 552 185)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	28	(2 053 166)	(1 987 489)	(4 755 388)
Intérêts payés	29	(6 089 241)	(5 590 119)	(12 821 911)
Impôts et taxes payés	30	(1 044 454)	(1 474 416)	(2 680 780)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(1 050 732)	(824 233)	(1 268 621)
		<u>(7 197 377)</u>	<u>(18 753 281)</u>	<u>(40 642 438)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(41 722)	(154 624)	(616 163)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	52 151	1 281 493	4 779 390
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	33	(4 025 000)	(5 185 000)	(5 785 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	34	1 299 114	1 107 611	1 496 628
		<u>(2 715 458)</u>	<u>(2 950 521)</u>	<u>(125 144)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	35	(3 004 675)	(2 166 945)	(2 171 354)
Encaissements provenant des emprunts	11	47 500 000	37 500 000	93 300 000
Remboursements d'emprunts	11	(33 675 125)	(32 882 713)	(65 898 656)
		<u>10 820 200</u>	<u>2 450 342</u>	<u>25 229 990</u>
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires				
		<u>500 000</u>	<u>15 000 000</u>	<u>14 500 000</u>
Variation de trésorerie				
		<u>1 407 366</u>	<u>(4 253 460)</u>	<u>(1 037 592)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		4 649 681	5 687 273	5 687 273
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 057 047	1 433 813	4 649 681

4 - 15 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2011:

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 3.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable, et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 30 Juin 2011, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes, ainsi que la circulaire BCT n°2011-04.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location^{*} est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur.

* Selon la norme comptable N C41, le taux d'intérêt implicite est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif donné et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non

performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- *au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.*
- *à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.*

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Immeubles	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

NOTE 4 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Banques	5 904 979	1 403 458	4 645 070
- Caisses	159 779	30 355	4 611
<u>Total</u>	<u>6 064 758</u>	<u>1 433 813</u>	<u>4 649 681</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
Créances sur contrats mis en force	327 039 778	293 040 241	312 137 533
Encours financiers	304 036 275	278 346 995	297 779 032
Impayés	24 372 276	15 998 691	15 674 412
Intérêts échus différés	(1 368 773)	(1 305 444)	(1 315 911)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755	3 289 710
<u>Total brut des créances leasing</u>	<u>329 362 432</u>	<u>294 933 996</u>	<u>315 427 243</u>
<u>A déduire couverture</u>			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 331 716)	(5 741 552)	(8 556 001)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 815 490)	(8 840 227)	(8 763 464)
Produits réservés	(2 117 959)	(1 526 789)	(1 520 852)
Total net des créances leasing	<u>309 097 267</u>	<u>278 825 428</u>	<u>296 586 926</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011**

(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2010</u>	<u>301 068 742</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	79 005 744
- Relocations	158 058
- Transferts	2 257 857
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(979 613)
- Cessions anticipées	(4 514 889)
- Relocations	(149 830)
- Transferts	(2 072 673)
- Remboursements du capital	(68 414 467)
<u>Solde au 30 juin 2011</u>	<u>306 358 929</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Paiement minimaux sur contrats actifs			
- A recevoir dans moins d'un an	138 990 361	127 359 935	136 635 113
- A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	198 759 382	185 082 865	193 991 606
- A recevoir dans plus de 5 ans	7 557 156	3 123 823	6 562 858
Total des paiement minimaux sur contrats actifs	<u>345 306 899</u>	<u>315 566 623</u>	<u>337 189 577</u>
- Produits financiers non acquis			
- Revenus non acquis à moins d'un an	23 042 737	22 204 835	22 949 431
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	21 621 204	20 488 244	20 924 353
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	1 012 015	259 932	710 597
Total des produits financiers non acquis	<u>45 675 956</u>	<u>42 953 011</u>	<u>44 584 381</u>
- Valeurs résiduelles	1 039 749	2 020 428	1 583 149
- Contrats suspendus ordinaires	57 078	77 934	65 513
- Contrats suspendus contentieux	3 308 505	3 635 021	3 525 174
- Contrats en instance de mise en force	2 322 654	1 893 755	3 289 710
<u>Encours des contrats</u>	<u>306 358 929</u>	<u>280 240 750</u>	<u>301 068 742</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	219 108 460	66 739 842	9 044 385	1 960 644	7 182 944	304 036 275
Impayés	1 999 863	7 917 407	2 497 467	1 088 806	10 268 624	23 772 167
Autres créances	40 544	142 815	124 583	64 128	228 039	600 109
Contrats en instance de mise en force	2 322 654	-	-	-	-	2 322 654
CREANCES LEASING	223 471 521	74 800 064	11 666 435	3 113 578	17 679 607	330 731 205
Avances reçues (*)	(2 752 380)	(2 984)	(5)	-	(186 594)	(2 941 963)
Dépôts de garantie (*)	(191 127)	(784 000)	(26 000)	(4 000)	(60 450)	(1 065 577)
ENCOURS GLOBAL	220 528 014	74 013 080	11 640 430	3 109 578	17 432 563	326 723 665**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	18 604 741	354 400	-	-	-	18 959 141
TOTAL ENGAGEMENTS	239 132 755	74 367 480	11 640 430	3 109 578	17 432 563	345 682 806
Produits réservés	-	-	(477 203)	(188 267)	(1 452 489)	(2 117 959)
Provisions sur encours financiers	-	-	(10 254)	(356 959)	(6 964 503)	(7 331 716)
Provisions sur impayés	-	-	(1 013 183)	(758 133)	(9 044 174)	(10 815 490)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(1 500 640)	(1 303 359)	(17 461 166)	(20 265 165)
ENGAGEMENTS NETS	239 132 755	74 367 480	10 139 790	1 806 219	(28 603)	325 417 641
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			3.56%	0.95%	5.34%	
			9.85%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2010			7.61%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			12.89%	41.91%	100.16%	
			62.97%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2010			75.18%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

(**) Il s'agit de l'encours comptable global brut (tel qu'il ressort du bilan) intérêts constatés d'avance non déduits.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

NOTE 6 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Certificats de Dépôt	-	-	500 000
- Obligations et actions cotées	637 031	-	226 424
<u>Total</u>	<u>637 031</u>	<u>-</u>	<u>726 424</u>

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>30 Juin 2011</u>	<u>30 Juin 2010</u>	<u>31 Décembre 2010</u>
- Titres de participation	6 278 038	3 278 038	3 278 038
- Titres immobilisés	8 630 580	7 233 440	7 479 980
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>14 911 810</u>	<u>10 514 670</u>	<u>10 761 210</u>

A déduire :

- Versement restant à effectuer sur titres	(1 800 000)	(500 000)	(500 000)
<u>Montant libéré</u>	<u>13 111 810</u>	<u>10 014 670</u>	<u>10 261 210</u>

A déduire :

- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	<u>12 758 810</u>	<u>9 661 670</u>	<u>9 908 210</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participations" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2010	3 278 038	3 278 038	-
<u>Additions de la période</u>			
- CIL SICAR	3 000 000	1 700 000	1 300 000
<u>Soldes au 30 Juin 2011</u>	<u>6 278 038</u>	<u>4 978 038</u>	<u>1 300 000</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2010	7 479 980	6 979 980	500 000
<u>Additions de la période</u>			
- Société VOG TUNISIA	600 000	600 000	-
- Société MEHARI HAMMAMET	1 000 000	500 000	500 000
- Société Immobilière de Carthage	600 000	600 000	-
- Société LASER INDUSTRIES	125 000	125 000	-
- Société DAR EL JELD	-	500 000	(500 000)
<u>Retraits de la période</u>			
- Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	(44 460)	(44 460)	-
- Société BOMAR	(175 000)	(175 000)	-
- Société AROMA Industries	(40 100)	(40 100)	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	(50 000)	(50 000)	-
- Société SODAS	(18 000)	(18 000)	-
- Société FORACHEM	(38 840)	(38 840)	-
- Société ECOLO CONCEPT	(40 000)	(40 000)	-
- Société TECNOCASA CONSULTING	(18 000)	(18 000)	-
- Société STAUR	(50 000)	(50 000)	-
- Société Immobilière BEL AIR	(400 000)	(400 000)	-
- Société Immobilière de Carthage	(300 000)	(300 000)	-
Soldes au 30 Juin 2011	8 630 580	8 130 580	500 000

Le portefeuille titres s'analyse au 30 juin 2011 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participation</u>					
* Compagnie Générale d'investissement	246 328	5	1 278 638	1998/1999/2000/2009/2010	98.53%
* CIL SICAR	499 940	10	4 999 400	2010/2011	99.99%
Total des titres de participation			6 278 038		
<u>Titres immobilisés</u>					
* Société BOMAR	27 500	10	275 000	2008/2009	7.43%
* Société Nouvelle des Accumulateurs NOUR	64 806	10	648 060	2008/2010	14.09%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	7 500	10	75 000	2008	5.77%
* Société KOKET	5 000	100	500 000	2008	15.15%
* Société OCEANA	5 500	100	550 000	2009	9.82%
* Société FORACHEM	11 652	10	116 520	2008	10.59%
* Société Générale Industrielle et Ingénierie	7 500	10	75 000	2008	1.88%
* Société Immobilière de Carthage	21 000	100	2 100 000	2008/2010/2011	29.17%
* Société Ecolo Concept	400	100	40 000	2009	10.00%
* Société SODAS	930	100	93 000	2009	22.14%
* Société TECNOCASA Consulting	1 800	10	18 000	2009	10.00%
* Société STAUR	1 750	100	175 000	2010	17.50%
* Société TERRE ET PIERRE	500	100	50 000	2010	15.63%
* FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	100	1,000	100 000	2010	3.33%
* Société NAWEL INDUSTRIE	600	100	60 000	2010	30.00%
* Société DAR EL JELD	10 000	100	1 000 000	2010	17.54%
* SPI LE CAPITOLE	1 300	100	130 000	2010	15.66%
* COMETE IMMOBILIERE	3 000	100	300 000	2010	21.43%
* Société PROMOTEL	6 000	100	600 000	2010	4.07%
* Société VOG TUNISIE	6 000	100	600 000	2011	27.27%
* Société MEHARI HAMMAMET	10 000	100	1 000 000	2011	5.01%
* Société LASER INDUSTRIES	12 500	10	125 000	2011	29.41%
Total des titres immobilisés			8 630 580		
Total			14 908 618		

NOTE 8 : Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Logiciels		95 675	-	-	-	95 675	79 430	4 331	-	-	83 761	11 914
Total des immobilisations incorporelles		95 675	-	-	-	95 675	79 430	4 331	-	-	83 761	11 914
Immeubles	5.0%	4 511 939	3 873	-	-	4 515 812	1 657 314	97 301	-	-	1 754 615	2 761 196
Matériel de transport	20.0%	828 567	-	67 900	-	760 667	392 429	75 984	9 053	-	459 360	301 307
Equipements de bureau	10.0%	348 229	12 994	-	3 441	357 782	215 855	12 670	-	3 054	225 471	132 311
Matériel informatique	33.3%	295 460	18 128	-	30 796	282 792	230 016	21 064	-	30 605	220 475	62 317
Installations générales	10.0%	332 103	6 727	-	-	338 830	173 037	12 616	-	-	185 653	153 177
Total des immobilisations corporelles		6 316 297	41 722	67 900	34 237	6 255 883	2 668 651	219 635	9 053	33 659	2 845 574	3 410 309
TOTAUX		6 411 972	41 722	67 900	34 237	6 351 558	2 748 081	223 966	9 053	33 659	2 929 335	3 422 223

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Prêts au personnel	1 473 624	1 188 646	1 208 834
- Créances sur cessions d'immobilisations	380 348	545 100	496 714
- Avances aux fournisseurs	95 175	91 450	91 150
- Avances et acomptes au personnel	8,800	2,800	-
- Etat, crédit de TVA	-	2 784 649	2 263 081
- Compte d'attente / avance de TVA	239 492	187 017	140 620
- Compte d'attente / régularisation de TVA	-	-	225 959
- Produits à recevoir des tiers	470 051	254 811	387 855
- Compte d'attente	38 328	19 115	13 304
- Charges constatées d'avance	272 376	251 789	27 752
- Créances sur cession titre immobilisés	57	49	49
- Autres comptes débiteurs	221 986	215 766	229 423
- Charges à répartir	49 252	57 502	56 102
- Frais d'émission des obligations	791 281	546 781	774 100
<u>Total brut</u>	<u>4 040 770</u>	<u>6 145 474</u>	<u>5 914 943</u>
A déduire :			
- Provisions	(651 382)	(649 328)	(643 582)
<u>Montant net</u>	<u>3 389 388</u>	<u>5 496 146</u>	<u>5 271 361</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS
AU 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	655 860	-	655 860	599 758	6 850	606 608	49 252
Frais d'émission des obligations	(a)	3 060 203	168,001	3 228 204	2 286 103	150 820	2 436 923	791 281
TOTAUX		3 716 063	168 001	3 884 064	2 885 861	157 670	3 043 531	840 533

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des obligations sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 150 820 figure parmi les charges financières.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 10 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	1 065 577	1 910 680	1 780 658
- Avances et acomptes reçus des clients	2 941 963	2 506 061	2 617 634
- Autres dépôts et cautionnements reçus	5 075	8 225	5 075
<u>Total</u>	<u>4 012 615</u>	<u>4 424 966</u>	<u>4 403 367</u>

NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Banques locales	68 571 429	71 833 334	68 000 000
- Banques étrangères	5 200 600	8 829 763	6 647 154
- Emprunts obligataires	178 000 000	118 000 000	158 000 000
- Billets de trésorerie	-	30 500 000	11 300 000
- Certificats de leasing	16 000 000	2 000 000	10 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>267 772 029</u>	<u>231 163 097</u>	<u>253 947 154</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	645 352	776 576	1 053 931
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	45 609	84 592	63 189
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	6 514 380	4 609 090	4 542 966
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	16 047	43 903
- Intérêts courus sur certificats de leasing	40 762	64 248	6 444
- Charges constatées d'avance sur emprunts bancaires locaux	(39 169)	(60 999)	(49 843)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(247 186)	(49 712)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>7 206 934</u>	<u>5 242 368</u>	<u>5 610 878</u>
<u>Total</u>	<u>274 978 963</u>	<u>236 405 465</u>	<u>259 558 032</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES</u>								
<u>BANQUES LOCALES</u>								
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	-	600 000	-	600 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	600 000	-	-	600 000	-	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
B.T	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
ATB (2007)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	400 000	400 000	-	400 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 200 000	-	-	1 200 000	600 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	800 000	-	-	800 000	400 000	400 000
BIAT (20007/2)	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	400 000	-	200,000	200 000	-	200 000
BIAT (20007/3)	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 600 000	-	800 000	800 000	-	800 000
BIAT (2008/1)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
BT 2008	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	4 200 000	-	-	4 200 000	2 800 000	1 400 000
BTE 2008	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	1 000 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	-	4 000 000	3 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BT 2009	4 500 000	Annuellement (2010-2014)	3 600 000	-	-	3 600 000	2 700 000	900 000
BIAT (2010/1)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
BIAT (2010/2)	10 000 000	Annuellement (2011-2017)	10 000 000	-	1 428 571	8 571 429	7 142 858	1 428 571

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Annuellement (2011-2015)	5 000 000	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (1/2011)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2/2011)	5 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATTIJARI BANK (1/2011)	1 500 000	Annuellement (2011-2016)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
<u>Sous-total</u>			68 000 000	11 500 000	10 928 571	68 571 429	46 342 858	22 228 571
BANQUES ETRANGERES								
JEXIMBANK YJ	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	343 991	-	343 991	-	-	-
B.E.I EUR	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	6 303 163	-	1 102 563	5 200 600	2 931 132	2 269 468
<u>Sous-total</u>			6 647 154	-	1 446 554	5 200 600	2 931 132	2 269 468
<u>Total des crédits bancaires</u>			74 647 154	11 500 000	12 375 125	73 772 029	49 273 990	24 498 039

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) La B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
CIL 2004/1	15 000 000	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	Annuellement (2008-2012)	6 000 000	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	Annuellement (2009-2013)	9 000 000	-	-	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	Annuellement (2015-2019)	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	-
CIL 2009/1	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	16 000 000	-	-	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	Annuellement (2011-2015)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
CIL 2011/1	20 000 000	Annuellement (2011-2016)	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			158 000 000	30 000 000	10 000 000	178 000 000	133 000 000	45 000 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Montants des crédits	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Soldes	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>								
TUNISO EMIRATIE SICAV	1 000 000	En bloc le 16/03/2011	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billets de trésorerie à court terme			10 300 000	-	10 300 000	-	-	-
<u>Sous-total</u>			11 300 000	-	11 300 000	-	-	-
<u>CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	En bloc le 28/03/2011	10 000 000	-	-	10 000 000	-	10 000 000
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	En bloc le 16/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	En bloc le 27/05/2014	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Sous-total</u>			10 000 000	6 000 000	-	16 000 000	6 000 000	10 000 000
<u>Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING</u>			21 300 000	6 000 000	11 300 000	16 000 000	6 000 000	10 000 000
<u>TOTAL GENERAL</u>			253 947 154	47 500 000	33 675 125	267 772 029	188 273 990	79 498 039

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

NOTE 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	140 493	174 509	112 156
- Effets à payer	1 577	665	16 986
- Effets à payer, prestataire assurance	86 037	263 599	-
<u>Sous total</u>	<u>228 107</u>	<u>438 773</u>	<u>129 142</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats d'immobilisations	2 475 132	3 933 359	1 596 678
- Effets à payer	7 536 648	12 752 960	9 668 987
- Retenue de garantie	223 874	179 171	188 463
- Factures non parvenues	251 388	15 958	958
<u>Sous total</u>	<u>10 487 042</u>	<u>16 881 448</u>	<u>11 455 086</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 715 149</u>	<u>17 320 221</u>	<u>11 584 228</u>

NOTE 13 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Personnel, provisions pour congés payés	245 053	211 173	245 053
- Personnel, rémunérations dues	84	84	-
- Personnel, autres charges à payer	200 940	-	234 052
- Etat, retenues sur salaires	94 632	84 114	9 237
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	257 015	357 622	312 168
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	-	23 703	4 468
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	2 500	45 750
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 25)	416 779	885 828	436 930
- Etat, autres impôts et taxes à payer	12 647	11 525	10 458
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	7 352	6 335	7 352
- Etat, TVA à payer	31 274	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser	65 290	-	65 290
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	11 632	2 527	9 527
- CNSS	183 171	165 051	97 866
- CAVIS	25 991	23 662	9 683
- CNAM	14 361	13 114	8 013
- Assurance Multirisque	2 887	-	-
- Assurance Auto	34 828	36 303	-
- Assurance Groupe	15 906	13 779	13 133
- Autres comptes créditeurs	62 996	1 003 717	132 997
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	44 581	37 248	44 581
- Prestataires Recouvrement	106 579	64 652	66 692
- Prestataires Assurances	1 494 937	1 220 037	1 797 331
- Diverses Charges à payer	213 862	370 730	198 884
- Autres produits constatés d'avance	12 578	12 746	7 293
- Provisions pour risques et charges	30 000	-	-
- Provisions pour départ à la retraite	-	40 000	-
- Provisions pour divers risques	-	480 000	-
<u>Total</u>	<u>3 585 375</u>	<u>5 066 450</u>	<u>3 756 758</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

NOTE 14 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Capital social	(A)	25 000 000	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 500 000	1 500 000
- Réserve extraordinaire		1 250 000	4 750 000	4 750 000
- Réserves pour réinvestissements		7 740 000	2 650 000	2 650 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000	500 000
- Réserves pour fonds social	(C)	1 246 464	1 064 653	1 053 244
- Résultats reportés		760 866	693 903	693 903
Total des capitaux propres avant résultat de la période		38 497 330	31 158 556	31 147 147
Résultat de la période (1)		3 572 333	5 784 816	10 356 962
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	42 069 663	36 943 372	41 504 109
Nombre d'actions (2)	(*)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action (1) / (2)		0.714	1.157	2.071

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de D : 5.000.000 et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions gratuites, attribuées gratuitement aux propriétaires des 4.000.000 actions, portant jouissance le 1er janvier 2011. Ainsi, le capital social s'élève, au 30 juin 2011, à D : 25.000.000 composé de 5.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 30 juin 2011 et au titre des périodes précédentes est fait sur la base du nombre d'actions en circulation au 30 juin 2011.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 Mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 Mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 25 Mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 996)				(6 996)
Résultat de la période close le 30 juin 2010									5 784 816	5 784 816
Solde au 30 Juin 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 064 653	500 000	693 903	5 784 816	36 943 372
Résultat de la période close le 30 juin 2010 (annulation)									(5 784 816)	(5 784 816)
Divers						(11 409)				(11 409)
Résultat net de l'exercice 2010									10 356 962	10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962	(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 24 Mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 780)				(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011									3 572 333	3 572 333
Solde au 30 Juin 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	-	1 246 464	500 000	760 866	3 572 333	42 069 663

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

NOTE 15 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Intérêts de leasing	14 533 874	13 522 630	28 089 270
- Intérêts de retard	855 686	415 858	955 521
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	134 695	85 278	168 023
- Autres	184 586	147 202	322 722
Total	15 708 841	14 170 968	29 535 536
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	194 255	214 728	201 756
Intérêts de retard antérieurs	64 867	(22 082)	63 803
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(647 333)	(240 536)	(346 726)
Intérêts de retard	(208 896)	(66 295)	(151 554)
Variation des produits réservés	(597 107)	(114 185)	(232 721)
Total des intérêts et des produits de leasing	15 111 734	14 056 783	29 302 815
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	297 478 055	249 693 739	249 693 739
. A la fin de la période	302 993 346	276 527 794	297 478 055
. Moyenne	(D) 300 235 701	263 110 767	273 585 897
- Intérêts de la période	(C) 14 533 874	13 522 630	28 089 270
- Taux moyen	(C) / (D) 9.68%	10.28%	10.27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Intérêts des emprunts obligataires	4 917 550	3 585 214	7 785 733
- Intérêts des crédits des banques locales	1 981 220	1 856 072	3 863 799
- Intérêts des crédits des banques étrangères	150 847	236 115	431 105
- Intérêts des autres opérations de financement	523 169	654 225	1 478 551
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	150 820	115 897	275 903
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>7 723 606</u>	<u>6 447 523</u>	<u>13 835 092</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(70 631)	(20 691)	(66 166)
- Autres charges financières	10 674	12 248	23 903
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(59 957)</u>	<u>(8 443)</u>	<u>(42 263)</u>
<u>Total général</u>	<u>7 663 649</u>	<u>6 439 080</u>	<u>13 792 828</u>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	253 947 154	226 545 810	226 545 810
. A la fin de l'exercice	267 772 029	231 163 097	253 947 154
. Moyenne (B)	260 859 592	228 854 454	240 246 482
- Taux moyen (A) / (B)	5.92%	5.63%	5.76%

NOTE 17 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Intérêts des comptes courants	6 758	6 365	13 181
- Plus values sur cession des titres immobilisés	124 722	136 343	171 900
- Dividendes sur titres SICAV	136 853	-	-
- Moins values sur titres SICAV (*)	(123 329)	-	-
- Plus values sur titres SICAV	4 036	19 077	44 201
- Autres produits financiers	15 918	77 751	187 914
<u>Total</u>	<u>164 958</u>	<u>239 536</u>	<u>417 198</u>

Ces moins values ont été constatées suite à la cession des titres SICAV détenues par la société, et ce, suite au détachement leurs correspondants.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
 (exprimé en dinars)

NOTE 18 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Salaires et complément de salaires	1 227 932	1 084 813	2 216 990
- Charges connexes aux salaires	39 981	38 338	106 380
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	211 658	189 773	384 694
- Autres charges sociales	39 907	34 950	72 875
<u>Total</u>	<u>1 519 478</u>	<u>1 347 874</u>	<u>2 780 940</u>

NOTE 19 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 330	7 126	14 949
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	219 636	245 626	478 392
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	6 850	8 500	20 550
<u>Total</u>	<u>230 816</u>	<u>261 252</u>	<u>513 891</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011

(exprimé en dinars)

NOTE 20 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Achats de matières et fournitures	91 339	107 943	199 967
<u>Total des achats</u>	<u>91 339</u>	<u>107 943</u>	<u>199 967</u>
- Sous-traitance générale	12 742	9 388	29 435
- Locations	34 569	35 540	70 780
- Entretien et réparations	64 000	69 619	144 251
- Primes d'assurances	22 586	23 405	45 465
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>133 897</u>	<u>137 952</u>	<u>289 931</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	61 787	49 574	120 207
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	69 403	79 967	146 995
- Publicités, publications, relations publiques	67 252	77 600	201 511
- Déplacements, missions et réceptions	37 814	54 150	70 366
- Frais postaux et de télécommunications	71 997	85 246	161 302
- Services bancaires et assimilés	93 937	93 910	187 010
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>402 190</u>	<u>440 447</u>	<u>887 391</u>
- Jetons de présence	31 500	21 000	42 000
- Rémunération du comité d'audit	7 500	7 500	15 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>39 000</u>	<u>28 500</u>	<u>57 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	36 477	37 020	70 420
- T.C.L	50 000	50 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	1 916	2 270	2 798
- Autres impôts et taxes	24 023	33 761	51 514
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>112 416</u>	<u>123 051</u>	<u>224 731</u>
<u>Total général</u>	<u>778 842</u>	<u>837 893</u>	<u>1 659 020</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)**

NOTE 21 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 753 255	2 328 661	6 556 662
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 925 513)	(3 129 447)	(3 825 433)
- Créances radiées	-	-	918 802
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(794 329)
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(91 988)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	-	-	(32 485)
- Encaissement sur créances radiées	(23 350)	(25 000)	(251 483)
Total	804 392	(825 786)	2 479 747

NOTE 22 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des autres provisions est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dotations aux provisions pour divers risques	30 000	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des autres actifs	7 799	117 143	126 369
- Reprises sur provisions pour dépréciations des actions cotées	-	(4 465)	(4 465)
- Reprises sur provisions pour dépréciations des valeurs immobilisées	-	(150 000)	(1 050 000)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	(14 972)
- Reprises sur provisions pour départ à la retraite	-	-	(40 000)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(480 000)
Total	37 799	(37 322)	(1 463 068)

NOTE 23 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	210	734 996	2 032 936
- Apurement de comptes	30 159	37 313	74 749
- Autres gains sur éléments exceptionnels	83	639	1 490
Total	30 452	772 948	2 109 175

NOTE 24 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	7 484	-	518
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	23	15	3 295
- Moins value sur cession titres	-	9 857	9 857
- Pénalités de retard	120	-	525
Total	7 627	9 872	14 194

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 25 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Bénéfice comptable	4 486 409	7 222 053	12 449 933
A réintégrer			
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 753 255	2 328 661	6 556 662
- Dotations aux provisions des autres actifs	7 799	117 143	126 369
- Dotations aux provisions pour risque divers	30 000	-	-
- Reprises sur provisions fiscales 2007	2 925 513	3 129 447	8 296 637
- Reprises sur provisions fiscales 2008	-	-	959 121
- Reprises sur provisions fiscales 2009	-	-	2 369 020
- Provisions pour congés payés 2010/2009	-	-	245 053
- Jetons de présence excédentaires	17 500	7 000	18 000
- Diverses charges non déductibles	42 198	44 948	85 190
- Moins value SICAV	104 876	-	-
- Moins value latente sur SICAV	18 453	-	-
A déduire			
- Provisions fiscales 2007/2006 pour affaires en cours	-	-	7 005 018
- Reprises sur provisions comptables	2 925 513	3 129 447	4 619 760
- Provisions pour congés payés 2009/2008	-	-	219 760
- Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	-	-	1 050 000
- Reprises sur provisions pour divers risques	-	-	480 000
- Reprise sur provisions pour départ à la retraite	-	-	40 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	14 971
- Reprises sur provisions pour valeurs immobilisées	-	150 000	-
- Dividendes	136 853	-	-
- Plus value sur titres	-	54 958	54 957
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>8 323 637</u>	<u>9 514 847</u>	<u>17 621 519</u>
Provisions pour créances douteuses 100%	3 753 255	2 328 661	6 556 662
Bénéfice fiscal	<u>4 570 382</u>	<u>7 186 186</u>	<u>11 064 857</u>
Réinvestissements exonérés sans Minimum d'Impôt :			
* Société PROMOTEL	-	-	600 000
Bénéfice fiscal base du Minimum d'Impôt	<u>4 570 382</u>	<u>7 186 186</u>	<u>10 464 857</u>
Réinvestissements exonérés avec Minimum d'Impôt :			
* Société DAR EL JELD	500 000	500 000	500 000
* Société NAWEL INDUSTRIE	-	60 000	60 000
* Société de Promotion Immobilière LE CAPITOLE	-	130 000	130 000
* Société de Promotion Immobilière COMETE	-	300 000	300 000
* Société Immobilière de CARTHAGE	600 000	1 200 000	1 200 000
* CIL SICAR	-	-	1 700 000
* Société VIRGIN OLIVE TUNISIA	-	-	600 000
* Société MEHARI HAMMAMET	500 000	-	-
* Société LASER INDUSTRIES	125 000	-	-
* Montant à investir	233 735	889 794	-
Bénéfice imposable	<u>2 611 647</u>	<u>4 106 392</u>	<u>5 974 857</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	<u>914 076</u>	<u>1 437 237</u>	<u>2 092 971</u>
A imputer			
- Acomptes provisionnels payés	493 572	550 635	1 651 905
- Retenues sur placements	3 726	774	4 136
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>416 778</u>	<u>885 828</u>	<u>436 930</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 26 : Encaissements reçus des clients

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Clients et comptes rattachés en début de période	Note 5	15 674 412	14 868 645	14 868 645
- Clients et comptes rattachés en fin de période	Note 5	(24 372 276)	(15 998 691)	(15 674 412)
- Clients avances et acomptes reçus en début de période	Note 10	(2 617 634)	(2 583 326)	(2 583 326)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	Note 10	2 941 963	2 506 061	2 617 634
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	Note 10	(1 785 733)	(2 375 247)	(2 375 247)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	Note 10	1 070 652	1 918 905	1 785 733
- Produits constatés d'avance en début de période	Note 5	(1 315 911)	(1 178 890)	(1 178 890)
- Produits constatés d'avance en fin de période	Note 5	1 368 773	1 305 444	1 315 911
- TVA collectée		14 033 738	13 200 889	27 134 403
- TVA collectée sur avances et acomptes		(1 009 413)	(1 297 547)	(2 125 348)
- Remboursements principal	Note 5	68 414 467	63 954 708	133 803 315
- Intérêts et produits assimilés de leasing	Note 15	15 708 841	14 170 968	29 535 536
- Autres produits d'exploitation		221 869	185 649	398 299
- Créances virées en pertes	Note 21	-	-	(918 802)
- Encaissements sur créances radiées	Note 21	23 350	25 000	251 483
- Encours financiers virés en pertes	Note 5	-	-	212 515
- Plus/Moins values sur relocations	Note 5	(8 228)	(72 328)	(419 925)
- Plus/Moins values sur transferts	Note 5	(185 184)	(757 107)	(769 734)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	Note 9	496 714	649 158	649 158
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	Note 9	(380 348)	(545 100)	(496 714)
- Cessions d'immobilisations à la VR	Note 5	979 613	473 177	521 896
- Cessions anticipées d'immobilisations	Note 5	4 514 889	8 622 981	12 884 317
		<u>93 774 554</u>	<u>97 073 350</u>	<u>199 436 447</u>

Encaissements reçus des clients

NOTE 27 : Investissements dans les contrats de Leasing

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	Note 12	11 455 086	10 743 268	10 743 268
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	Note 12	(10 487 042)	(16 881 448)	(11 455 086)
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	Note 9	(91 150)	(91 150)	(91 150)
- Fournisseurs, avances et acomptes en fin de période	Note 9	95 175	91 450	91 150
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	Note 5	79 005 744	98 168 357	193 007 302
- TVA sur Investissements		10 710 775	13 914 024	26 294 076
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	Note 13	45 750	8 375	8 375
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	Note 13	-	(2 500)	(45 750)
		<u>90 734 338</u>	<u>105 950 376</u>	<u>218 552 185</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 28 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 13	-	9 539	9 539
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 13	(84)	(84)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	8 800	2 800	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 12	129 142	306 955	306 955
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 12	(228 107)	(438 773)	(129 142)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17			
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17			
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 13	245 053	219 760	219 760
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-		(245 053)	(211 173)	(245 053)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 13	234 052	346 525	346 525
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 13	(200 940)	-	(234 052)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 13	9 237	22 554	22 554
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 13	(94 632)	(84 114)	(9 237)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 13	312 168	256 005	256 005
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 13	(257 015)	(357 622)	(312 168)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 13	97 866	98 300	98 300
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 13	(183 171)	(165 051)	(97 866)
- CAVIS en début de période	+	Note 13	9 683	11 252	11 252
- CAVIS en fin de période	-	Note 13	(25 991)	(23 662)	(9 683)
- CNAM en début de période	+	Note 13	8 013	8 076	8 076
- CNAM en fin de période	-	Note 13	(14 361)	(13 114)	(8 013)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 13	13 133	14 406	14 406
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 13	(15 906)	(13 779)	(13 133)
- Assurance multirisque en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Assurance multirisque en fin de période	-	Note 13	(2 887)	-	-
- Assurance auto en début de période	+	Note 13	-	-	-
- Assurance auto en fin de période	-	Note 13	(34 828)	(36 303)	-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 13	44 581	39 229	39 229
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 13	(44 581)	(37 248)	(44 581)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 13	198 884	185 172	185 172
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 13	(213 862)	(370 730)	(198 884)
- TVA, payée sur biens et services	+		118 067	104 851	262 548
- Charges de personnel	+	Note 18	1 519 478	1 347 874	2 780 940
- Autres charges d'exploitation	+	Note 20	778 842	837 893	1 659 020
- Impôts et taxes	-	Note 20	(112 416)	(123 051)	(224 731)
- Charges à répartir	+	Note 9	-	51 001	61 651
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>2 053 166</u>	<u>1 987 489</u>	<u>4 755 388</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 29 : Intérêts payés

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Frais d'émission d'emprunts	Note 9	168 001	20 257	407 582
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	Note 11	(99 556)	(128 071)	(128 071)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	Note 11	39 169	308 185	99 556
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	Note 13	4 468	226	226
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	Note 13	-	(23 703)	(4 468)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	Note 11	4 542 966	3 666 150	3 666 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	Note 11	(6 514 380)	(4 609 090)	(4 542 966)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	Note 11	1 053 931	628 371	628 371
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	Note 11	(645 352)	(776 576)	(1 053 931)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	Note 11	63 189	109 096	109 096
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	Note 11	(45 609)	(84 592)	(63 189)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	Note 11	43 903	43 903	43 903
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	Note 11	-	(16 047)	(43 903)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	Note 11	6 444	193 074	193 074
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	Note 11	(40 762)	(64 248)	(6 444)
- Intérêts et charges assimilées	Note 16	7 663 649	6 439 080	13 792 828
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	Note 16	(150 820)	(115 897)	(275 903)
		<u>6 089 241</u>	<u>5 590 119</u>	<u>12 821 911</u>

Intérêts payés

NOTE 30 : Impôts payés

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider début de période	Note 13	436 930	755 344	755 344
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider fin de période	Note 13	(416 778)	(885 828)	(436 930)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	Note 13	10 458	10 401	10 401
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	Note 13	(12 647)	(11 525)	(10 458)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	Note 13	7 352	6 593	6 593
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	Note 13	(7 352)	(6 335)	(7 352)
- TVA payée		-	45 478	45 478
- Impôts et taxes	Note 20	112 416	123 051	224 731
- Impôts sur les bénéfiques	Note 25	914 076	1 437 237	2 092 971
		<u>1 044 454</u>	<u>1 474 416</u>	<u>2 680 780</u>

Impôts payés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 31 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Investissements en Immobilisations incorporelles	Note 8	-	20 658	22 751
- Investissements en Immobilisations corporelles	Note 8	41 722	133 967	593 412
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>41 722</u>	<u>154 624</u>	<u>616 163</u>

NOTE 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Moins-values sur cession d'immobilisations	Note 24	(7 484)	-	(518)
Cessions d'immobilisations corporelles	Note 8	58 847	546 497	2 746 973
Immobilisations mises en rebut	Note 8	578	-	-
Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	Note 23	-	734 996	2 032 936
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>52 151</u>	<u>1 281 493</u>	<u>4 779 390</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Titres de participation libérés au cours de l'exercice	Note 7	4 025 000	5 185 000	5 785 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>4 025 000</u>	<u>5 185 000</u>	<u>5 785 000</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

		30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
Titres de participation cédés au cours de l'exercice	Note 7	1 174 400	971 300	1 324 760
Produits nets sur cessions de titres immobilisés	Note 17	124 722	136 343	171 900
Créances sur cession titre immobilisés en début de période	Note 9	49	17	17
Créances sur cession titre immobilisés en fin de période	Note 9	(57)	(49)	(49)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>1 299 114</u>	<u>1 107 611</u>	<u>1 496 628</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Dividendes	+	Note 14	3 000 000	2 160 000	2 160 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 13	9 527	2 476	2 476
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 13	(11 632)	(2 527)	(9 527)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 14	6 780	6 996	18 405
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 004 675</u>	<u>2 166 945</u>	<u>2 171 354</u>

NOTE 36 : Autres flux de trésorerie

			30 Juin 2011	30 Juin 2010	31 Décembre 2010
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 9	(413 400)	(397 357)	(538 307)
- Remboursements sur prêts au personnel	-	Note 9	148 610	153 131	273 893
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	387 855	252 759	252 759
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(470 051)	(254 811)	(387 855)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 9	27 752	24 645	24 645
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 9	(272 376)	(251 789)	(27 752)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	229 423	237 195	237 195
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(221 986)	(215 766)	(229 423)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	13 304	6 253	6 253
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(38 328)	(19 115)	(13 304)
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en début de l'exercice	+	Note 9	225 959	-	-
- Etat, Compte d'attente/ régularisation de TVA en fin de l'exercice	-	Note 9	-	-	(225 959)
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en début de la période	-	Note 13	(65 290)	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à régulariser en fin de la période	+	Note 13	65 290	-	65 290
- Placements en titres en début de période	+	Note 6	226 424	212 707	212 707
- Placements en titres en fin de période	-	Note 6	(637 031)	-	(226 424)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 13	(199 689)	(1 609 617)	(1 609 617)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 13	169 575	1 068 369	199 689
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 13	(1 797 331)	(1 377 388)	(1 377 388)
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 13	1 494 937	1 220 037	1 797 331
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 13	(7 293)	(17 506)	(17 506)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 13	12 578	12 746	7 293
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 17	40 236	103 193	245 297
- Autres gains ordinaires	+	Note 23	30 242	37 952	76 239
- Autres pertes ordinaires	-	Note 24	(143)	(9 872)	(13 676)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(1 050 732)</u>	<u>(824 233)</u>	<u>(1 268 621)</u>

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2011**

Note 37 : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	38 203 989 DT
Engagements sur opérations de leasing	19 609 924 DT
Total des engagements donnés	57 813 913 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

✓ Les hypothèques	1 338 444 DT
✓ Les cautions reçues	147 680 602 DT
✓ Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	45 675 961 DT
✓ Valeurs des biens, objet de leasing	259 323 793 DT
Total des engagements reçus	454 018 800 DT

Les engagements de financements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 30 Juin 2011 à 4.182.500 €.

**4 - 15 - 5 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2011 :**



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011

Messieurs les Actionnaires,

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2011.
- 2- Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L », comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 3- La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que des dispositions spéciales portant soutien aux activités économiques objet de la circulaire de la BCT n°2011-04. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 4- Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » arrêtés au 30 Juin 2011, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 12 Août 2011

Les Commissaires aux Comptes

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



F.A.C

Mohamed Néji HERGLI



4 - 16 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2011 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature ¹	19 609 924	19 324 076		285 848		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	38 203 989	38 203 989				
TOTAL	57 813 913	57 528 065		285 848		
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues	1 338 444	1 338 444				
Hypothèques non retenues	147 680 602	147 680 602				
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	45 675 961	45 250 210		425 751		
e) Valeur résiduelle						
j) Valeur des biens objet de leasing	259 323 793	258 809 277		514 516		
TOTAL	454 018 800	453 078 533		940 267		
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 30 juin 2011.

4 - 17 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 30 JUIN 2011

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 30 juin 2011

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30-06-2011	Encours au 31-12-2010
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	3 000 000	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	TMM+1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	6 000 000	6 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	TMM+1,25%	5 ans	6 000 000	9 000 000
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	6 000 000	9 000 000
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	TMM+1,25% ou fixe 6,5%	5 ans	9 000 000	9 000 000
CIL 2008 subordonné	10 000 000	15/01/2019	TMM+1,5% ou fixe 7,25%	10 ans (5 ans de franchise)	10 000 000	10 000 000
CIL 2009/1	20 000 000	20/07/2014	TMM+1% ou fixe 5,5%	5 ans	16 000 000	16 000 000
CIL 2009/2	20 000 000	15/09/2014	TMM+ 0,75% ou fixe 5,375%	5 ans	16 000 000	16 000 000
CIL 2009/3	20 000 000	29/01/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	16 000 000	20 000 000
CIL 2010/1	30 000 000	30/07/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	30 000 000	30 000 000
CIL 2010/2	30 000 000	03/11/2015	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	30 000 000	30 000 000
CIL 2011/1	20 000 000	15/02/2016	TMM+ 0,75% ou fixe 5,25%	5 ans	30 000 000	-
Total	225 000 000	-	-	-	178 000 000	158 000 000

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 30 juin 2011

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 30-06-2011	
BANQUES LOCALES						
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	4 ans	600 000	
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	4 ans	600 000	
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 000 000	
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 000 000	
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	600 000	
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	400 000	
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	1 200 000	
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	800 000	
BIAT (20007/2)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	200 000	
BIAT (20007/3)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	4 ans	800 000	
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000	
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	2 000 000	
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	4 200 000	
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	4 ans	3 000 000	
AMEN BANK (2009/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000	
AMEN BANK (2009/2)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 000 000	
AMEN BANK (2009/3)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000	
AMEN BANK (2009/4)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	4 000 000	
ATTIJARI BANK 2009	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 500 000	
BT 2009	4 500 000	TMM+1.25	Annuellement (2010-2014)	4 ans	3 600 000	
BIAT (2010/1)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	4 000 000	
BIAT (2010/2)	10 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2017)	6 ans	8 571 429	
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2015)	4 ans	5 000 000	
AMEN BANK (1/2011)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	5 000 000	
AMEN BANK (2/2011)	5 000 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	5 000 000	
ATTIJARI BANK (1/2011)	1 500 000	TMM+1	Annuellement (2011-2016)	5 ans	1 500 000	
Sous Total					68 571 429	
BANQUES ETRANGERES						
JEXIMBANK	YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	12 ans	-
B.E.I	EUR	50 000 000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	9 ans	5 200 600
Sous Total					5 200 600	
Total					73 772 029	

(a) L'état tunisien a consenti le 14 mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 mai 1997. Le financement a été consenti à la CIL en dinars tunisiens pour l'équivalent de JPY : 800.000.000 au taux du marché monétaire majoré de 0,5 points sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(b) La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisiens, débloqués en quatre tranches, pour l'équivalent d'EURO : 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 30 juin 2011 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie et des certificats de leasing.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	<i>Aval</i>
Billets de Trésorerie :			
Certificat de leasing :			
Certificat EL BARAKA 1/2011	3 000 000	16/05/2014	Sans
Certificat EL BARAKA 2/2011	3 000 000	27/05/2014	Sans
Total	6 000 000		

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	<i>Aval</i>
Billets de Trésorerie :			
Certificat de leasing :			
Certificat ZITOUNA BANK	10 000 000	26/09/2011	Sans
Total	10 000 000		

4 - 18 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30 JUIN 2011 :

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	JUIN	JUIN	Décembre		JUIN	JUIN	Décembre		JUIN	JUIN	Décembre
	2011	2010	2010		2011	2010	2010		2011	2010	2010
Intérêts de leasing	14 533 874	13 522 630	28 089 270	Intérêts et charges assimilés	7 663 649	6 439 080	13 792 828				
Intérêts de retard	855 686	415 858	955 521								
Variation des produits réservés	(597 107)	(114 185)	(232 721)								
Produits accessoires	541 150	418 129	889 044								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>15 333 603</u>	<u>14 242 432</u>	<u>29 701 114</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>7 663 649</u>	<u>6 439 080</u>	<u>13 792 828</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>7 669 954</u>	<u>7 803 352</u>	<u>15 908 286</u>
Marge commerciale (PNB)	7 669 954	7 803 352	15 908 286	Autres charges d'exploitation	778 842	837 893	1 659 020				
Produits des placements	164 958	239 536	417 198	Charges de personnel	1 519 478	1 347 874	2 780 940				
<u>Sous total</u>	<u>7 834 911</u>	<u>8 042 887</u>	<u>16 325 483</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 298 319</u>	<u>2 185 766</u>	<u>4 439 960</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 536 592</u>	<u>5 857 121</u>	<u>11 885 523</u>
Excédent brut d'exploitation	5 536 592	5 857 121	11 885 523	Dotations aux amortissements	230 816	261 252	513 891				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	2 925 513	3 129 447	3 825 433	- Pour dépréciation des créances	3 753 255	2 328 661	6 556 662				
- pour risques et charges				- Pour dépréciation des immobilisations financières							
- Suite à la radiation de créances	-	-	918 802	- Pour dépréciation des autres actifs	7 799	117 143	126 369				
- Pour dépréciation des immobilisations financières	-	4,465	4 465	- pour risques et charges	30 000	-	-				
- Pour dépréciation des autres actifs	-	150,000	14 972	Créances radiées	-	-	918 802				
- pour risques et charges	-	-	1 570 000	Autres pertes ordinaires	7 627	9 872	14 194				
Encaissement sur créances radiées	23 350	25 000	251 482	Impôts sur les bénéfices	914 076	1 437 237	2 092 971				
Autres produits ordinaires	30 452	772 948	2 109 175								
<u>Sous total</u>	<u>8 515 906</u>	<u>9 938 981</u>	<u>20 579 851</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 943 573</u>	<u>4 154 165</u>	<u>10 222 889</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>3 572 333</u>	<u>5 784 816</u>	<u>10 356 962</u>
								<u>Résultat net</u>	<u>3 572 333</u>	<u>5 784 816</u>	<u>10 356 962</u>

4 - 19 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2011 :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2011
(exprimé en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2009	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 Mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Transferts décidés par l'A.G.O du 25 Mai 2010			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009								(2 160 000)		(2 160 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 25 Mai 2010	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 996)				(6 996)
Résultat de la période close le 30 juin 2010								5 784 816		5 784 816
Solde au 30 Juin 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 064 653	500 000	693 903	5 784 816	36 943 372
Résultat de la période close le 30 juin 2010 (annulation)									(5 784 816)	(5 784 816)
Divers						(11 409)				(11 409)
Résultat net de l'exercice 2010								10 356 962		10 356 962
Solde au 31 décembre 2010	20 000 000	1 500 000	4 750 000	2 650 000	-	1 053 244	500 000	693 903	10 356 962	41 504 109
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Mai 2011		500 000	1 500 000	5 090 000		200 000		3 066 962	(10 356 962)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2010								(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation du capital décidée par l'A.G.E du 24 Mai 2011	5 000 000		(5 000 000)							-
Divers						(6 780)				(6 780)
Résultat de la période close le 30 juin 2011								3 572 333		3 572 333
Solde au 30 Juin 2011	25 000 000	2 000 000	1 250 000	7 740 000	-	1 246 464	500 000	760 866	3 572 333	42 069 663

4 - 20 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Intérêts et produits de leasing	15 111 734	14 056 783	29 302 815
Produit net	7 834 912	8 042 888	16 325 483
Résultat d'exploitation	4 463 585	6 458 977	10 354 953
Capital social	25 000 000*	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Produits de leasing par action *	3,022	2,811	5,861
Produit net par action *	1,567	1,609	3,265
Résultat d'exploitation par action *	0,893	1,292	2,071

* les produits et résultats par action sont calculés sur la base du nombre d'action en circulation au 30/06/2011 pour tenir compte de l'ajustement due à l'augmentation de capital par incorporation de réserves et distribution d'action gratuite effectuée le 24/05/2011.

4 - 21 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Résultat avant impôt	4 486 409	7 222 053	12 449 933
Résultat net d'impôt	3 572 333	5 784 816	10 356 962
Capital social	25 000 000*	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat par action avant impôt *	0,897	1,444	2,490
Résultat par action net d'impôt *	0,714	1,157	2,071
Résultat avant impôt / capital social	17,95%	36,11%	62,25%
Résultat net d'impôt / capital social	14,29%	28,92%	51,78%

* les produits et résultats par action sont calculés sur la base du nombre d'action en circulation au 30/06/2011 pour tenir compte de l'ajustement due à l'augmentation de capital par incorporation de réserves et distribution d'action gratuite effectuée le 24/05/2011.

4 - 22 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Résultat net	3 572 333	5 784 816	10 356 962
Dotations aux amortissements	230 816	261 252	513 891
Dotations nettes aux provisions	842 191	-863 108	1 016 679
Marge brute d'autofinancement	4 645 340	5 182 960	11 887 532

* Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2011, il a été décidé d'augmenter le capital social de la CIL (à partir du 3 juin 2011) de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011.

4 - 23 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

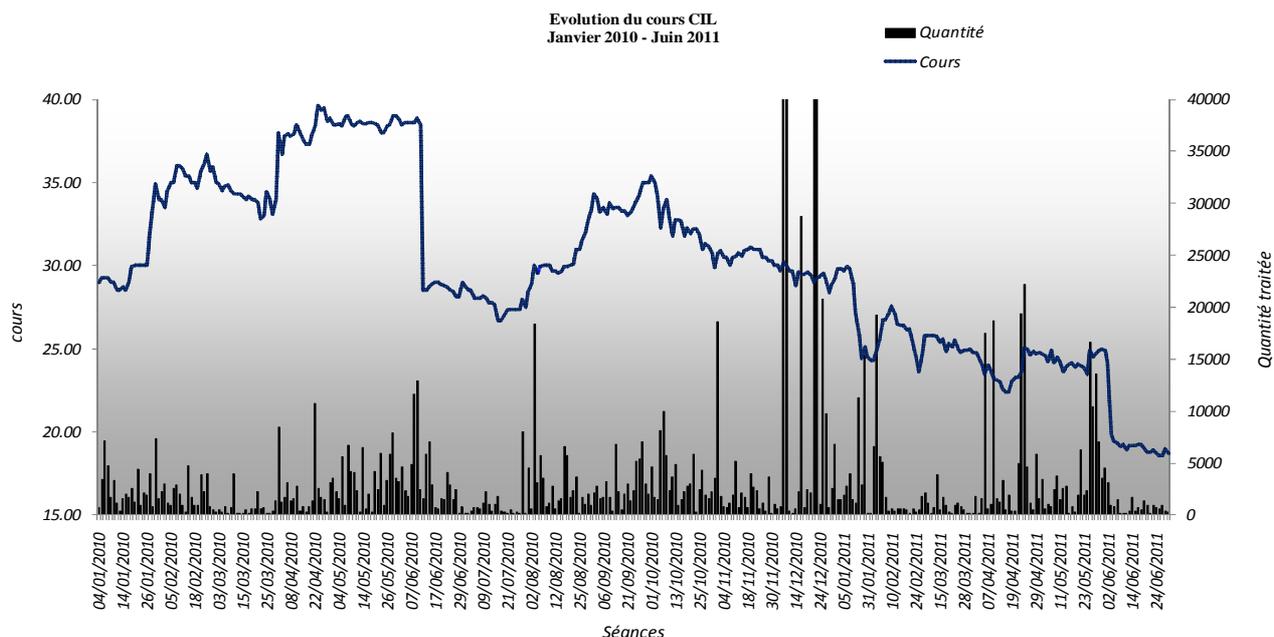
Désignation	30-juin-11	30-juin-10	31-déc-10
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	3,572	5,785	10,357
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	322,493	288,487	307,222
Engagements(2) (bilan et hors bilan) *	345,683	313,750	329,272
Fonds propres (avant résultat net) (3)	38,497	31,159	31,147
Capitaux propres avant affectation	42,070	36,943	41,504
Créances sur la clientèle	309,097	278,825	296,587
Créances classées (4)	32,183	20,052	25,062
Produits réservés (5)	2,118	1,527	1,521
Total provisions (6)	18,147	14,581	17,319
Emprunts et ressources spéciales (7)	274,979	236,405	259,558
Total bilan	335,369	300,160	320,806
Charges financières (8)	7,664	6,439	13,793
Total charges d'exploitation (Hors dotations aux provisions sur créances)	2,529	2,447	4,954
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,14%	9,93%	9,46%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	9,28%	18,57%	33,25%
Taux de créances classées (4)/(2)	9,31%	6,87%	7,61%
Ratio de couverture des créances classées (5) +(6)/(4)	62,97%	80,34%	75,18%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	9,98%	6,95%	8,16%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT***	15,00%	15,20%	15,63%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,54%	12,31%	12,94%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	81,99%	78,76%	80,91%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,17%	92,89%	92,45%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	90,26%	86,37%	89,00%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	19,39%	16,76%	17,03%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	20,35%	25,81%	52,41%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	32,28%	30,42%	30,34%
Provisions nettes/Produits nets	10,75%	-10,73%	6,23%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	9,28%	18,57%	33,25%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,22%	1,93%	3,23%
Résultat net/Produits nets	45,60%	71,92%	63,44%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	4,89%	5,04%	9,88%
Produits nets/Total bilan	2,34%	2,68%	5,09%

* Intérêt constatés d'avance non déduits.

*** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4 - 24 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours et des quantités traitées : Janvier 2010– Juin 2011



(Cours non ajustés)

Indicateurs Boursiers

Nombre de titres admis au 31 décembre 2010 : 4.000.000

Nombre de titres admis au 30 juin 2011 : 5.000.000

Cours d'introduction, le 15 septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Capitalisation boursière au 31 décembre 2010 : 117,1 millions de dinars

Capitalisation boursière au 30 juin 2011 : 93,5 millions de dinars

Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 : 30,150 dinars

Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011 : 18,200 dinars

(selon les chiffres de la bourse)	2008	2009	2010	Juin 2011
Nombre de titres admis	3 000 000	3 000 000	4 000 000	5 000 000
Nombre de titres traités	1 060 503	1 005 468	1 159 672	319 832
Cours fin de période (en DT)	17,510	28,690	29,280	18,700
Capitalisation boursière (en DT)	52 530 000	86 070 000	117 120 000	93 500 000
Valeur comptable nette (en DT) (**)	5,562	6,665	8,301	8,414
Cours le plus haut (en DT)	25,740	28,840	39,980	30,150
Cours le plus bas (en DT)	14,500	17,600	26,680	18,200
Bénéfice par action (en DT)	0,854	1,468	2,071	0,714
Dividende par action (en DT)	0,725	0,720	0,750	-
Date de détachement	23/04/2009	10/06/2010	02/06/2011	-
Taux de distribution	84,85%	49,05%	28,97%	-
Taux de rotation	35,35%	33,51%	28,99%	6,40%
P.E.R	20,50	19,54	14,13	9,03 ^(***)
Rendement de la période (*)	47,90%	67,99%	38,13%	-17,04%

(*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

(**) Suite à l'émission d'action gratuite en 2010, les calculs ont été retraités sur la base du nombre d'action en circulation au 30/06/2011.

(***) Calculé sur la base du bénéfice par action de 2010.

CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5 - 1 – CONSEIL D’ADMINISTRATION :

5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat [*]	Adresse
President :			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2011 - 2013	Tunis
Administrateurs :			
M ^r Salah SOUKI	Lui même	2011 - 2013	Tunis
M ^r Khaled BEN HASSINE	Lui même	2011 - 2013	Tunis
Mr Habib Bouaziz ^{**}	Lui-même	2011 - 2013	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	2011 - 2013	Tunis
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	2011 - 2013	Tunis
GAT	M ^r Yazid Skandrani	2011 - 2013	Tunis

* Mandat renouvelé par l’assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2011.

** L’assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2010 a décidé de nommer Mr Habib Bouaziz en qualité d’administrateur pour une période d’une année prenant fin à la date de l’AGO statuant sur l’exercice 2010. Ce Mandat a été renouvelé par l’assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2011.

5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Membres	Qualité	Date d’entrée en fonction	Adresse
Mr Mohamed BRIGUI	Président Directeur Général	01-01-1997	Tunis
Mr Salah SOUKI	Directeur Général Adjoint	01-01-1993	Tunis
Mr Khaled BEN HASSINE	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis
Mr Habib Bouaziz	N’a pas de fonction dans la société	-	Tunis

5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d’administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
M ^r Salah SOUKI	Président du Conseil d’Administration de la C.G.I.
Administrateurs :	
M ^r Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT

* Nommé par l’AGO du 25 mai 2010.

5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA
M ^r Salah SOUKI	C.G.I.
M ^r Khaled BEN HASSINE	Néant
Mr Habib Bouaziz	Néant

5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
G A T	M ^r Yazid SKANDRANI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 :

5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2010 :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 42 000 dinars au titre de l'exercice 2010.

La rémunération brute du Président Directeur Général s'élève à D 219 377, celle du Directeur Général Adjoint s'élève à D 159 950.

Par ailleurs, le directeur général adjoint bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite équivalente à 50% de son salaire annuel. Cet engagement est couvert par une police d'assurance, le montant supporté à ce titre en 2010 s'est élevé à D : 41.839.

Les organes de direction disposent chacun d'une voiture de service et ce pour leurs déplacements professionnels.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

La rémunération des membres du comité d'audit, constituée d'indemnités s'élève à 15 000 dinars au titre de l'exercice 2010.

5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2010:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2009-2011*

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société Financial Auditing and Consulting, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	22 bis, av Mongi Slim, menzah V, 2087 Ariana	Tel : 71 230 666 Fax : 71 234 215	2011-2013**

* L'assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2009 a décidé de renouveler la nomination de la société FINOR, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2011.

** L'assemblée Générale Ordinaire du 24 mai 2011 a décidé de nommer la société Financial Auditing and Consulting, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2013.

5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Administrateur	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement		
OCEANA	1 913 326	3 à 5 ans 8% à 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société		
OCEANA	1 913 326	3 à 5 ans 8% à 10%

Au cours de l'année 2010, la société OCEANA a facturé à la CIL la somme de 31.390 DT.HT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière.

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6 - 1 – IMPACT DES EVENEMENTS SOCIOPOLITQUES SURVENUS EN TUNISIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les trois premiers mois de l'année 2011 par rapport à celui enregistré à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client arrêté à fin mars 2011 et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 3 552 KDT.

6 - 2 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6 - 2 - 1 – EVOLUTION RECENTE :

Après une forte progression enregistrée durant l'année 2007 (+37,6% des mises en force), le secteur du leasing a connu une modération du rythme de croissance durant 2008, où les mises en forces ont progressé de seulement 12,3% pour passer de 729,6 MD à 819,6 MD. En 2009, le secteur reprend sa lancée et affiche un saut de 23,4% à 1011,4 MD. En 2010, le secteur poursuit son ascension avec un bond de 42,2% à 1438,4 MD.

L'encours financier des sociétés de leasing, a lui aussi, connu une hausse et a atteint 1948,5 MD fin 2010 contre 1541 MD fin 2009.

La part de la CIL dans l'activité du secteur durant l'année 2010 représente environ 13,3% des mises en force et 15% des encours financiers contre respectivement 14,8% et 15,9% durant l'année 2009. Les mises en force ont atteint 191,3 MD au 31 décembre 2010 contre 149,3 MD au 31 décembre 2009. L'encours global des engagements sur la clientèle est passé de à 245,7 MD fin 2009 à 292,4 MD fin 2010.

Pour les chiffres au 30 juin 2011, on constate, et à juste titre au vu des événements qu'a connu le pays depuis le début de l'année, un ralentissement de l'activité de la société caractérisé par une baisse des mises en forces de -18,2% et des approbations de -23,6%. Le secteur le plus touché a été celui du tourisme avec un recul des MF de -56% et le secteur du transport avec une baisse des MF de -30%.

Les créances classées ont enregistré une hausse de 60,5% au premier semestre 2011 en passant de 20,1 MD fin juin 2010 à 32,2 MD à la même période en 2011.

Pour les chiffres au 30 septembre 2011, on constate la poursuite du ralentissement de l'activité de la société qui s'est reflété par une baisse des mises en forces de -18,5% et des approbations de -21,2%. Le secteur le plus touché a été celui du tourisme avec un recul des MF de -53% et le secteur du bâtiment et transport public de -38%. Cette baisse est due principalement à une vigilance plus importante dans les approbations plus qu'une baisse de la demande.

Le ratio des créances classées a atteint 10,12% au 30/09/2011 contre 6,71% 30/09/2010.

6 - 2 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

La société prévoit pour l'année 2011 une baisse du niveau de ses mises en force qui devraient se situer à 150 MD et table sur une évolution moyenne de 11,3% l'an à partir de 2011.

De point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et le maintien du ratio de provisionnement des créances au delà des 75% ;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- Consolider sa part de marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- La continuation de l'optimisation et de l'amélioration du système d'information.

6 - 3 – PERSPECTIVES D'AVENIR :

6 - 3 - 1 – ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES:

La confrontation des réalisations de l'exercice 2010 par rapport aux prévisions établies en 2010 et publiées au niveau du document de référence « CIL 2010 » a fait ressortir les écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

	Prévisions 2010	Réalisations 2010	Ecart	Taux de Réalizations	Commentaires
Mises en Force	155 000	191 290	36 290	123%	Les réalisations de 2010 ont dépassé les prévisions initiales de 23%.
Intérêts et produits assimilés de leasing	28 469	29 303	834	103%	La hausse des intérêts de retard et autres produits d'exploitation s'explique par l'augmentation du niveau d'activité.
Intérêts et charges assimilées	12 513	13 793	1 280	110%	Augmentation corrélative avec l'augmentation des emprunts.
Refinancement	79 000	93 300	14 300	118%	La hausse du refinancement revient à l'augmentation du niveau de l'activité.
Produits de placement	250	417	167	167%	Les produits de placement enregistrés en 2010 présentent une hausse de 67% par rapport aux prévisions initiales.
Charge de personnel	2 869	2 781	-88	97%	Les charges de personnel enregistrées en 2010 présentent une baisse de 3% par rapport aux prévisions initiales, suite au départ de deux cadres.
Autres charges d'exploitation	1 749	1 659	-90	95%	Les autres charges d'exploitation enregistrées en 2010 présentent une baisse de 5% par rapport aux prévisions initiales et ce grâce à une meilleure maîtrise de ces charges.
Dotation aux amortissements	553	514	-39	93%	Légère baisse au niveau des réalisations de 7%.

Dotation aux provisions et résultats des créances radiées	1 000	1 017	17	102%	Les provisions de 2010 ont été légèrement affectées par la prise en compte des effets des événements post clôture qu'a connu le pays au cours du premier trimestre 2011.
---	-------	-------	----	------	--

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisations de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel. La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6 - 3 - 2 – ANALYSE DES MODIFICATIONS :

Les prévisions publiées au niveau du document de référence "CIL 2010" enregistré le 22 juin 2010 sous le n° 10-007, sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence.

En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

- Mises en force :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	165 000	175 000	185 000	200 000	L'activité prévisionnelle a été revue à la baisse en 2011 et 2012 compte tenu des événements survenus dans le pays en début de 2011.
Nouveau Business Plan	150 000	170 000	190 000	210 000	
Ecart	-15 000	-5 000	5 000	10 000	

- Les intérêts et produits assimilés de leasing :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	29 893	31 388	32 957	34 605	Les intérêts et produits assimilés de leasing ont été calculés compte tenu du rythme de génération des intérêts des nouveaux contrats et des anciens encours.
Nouveau Business Plan	29 918	32 461	35 058	37 162	
Ecart	25	1 073	2 101	2 557	

- Les intérêts et charges assimilés de leasing :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	12 887	13 726	14 411	15 487	Les intérêts et charges assimilés de leasing ont été actualisés compte tenu des réalisations de 2010.
Nouveau Business Plan	14 096	14 955	15 831	16 636	
Ecart	1 209	1 229	1 420	1 149	

- Les charges d'exploitation :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	5 430	5 793	6 241	6 553	Les charges d'exploitation ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.
Nouveau Business Plan	5 229	5 614	6 028	6 403	
Ecart	-201	-179	-213	-150	

- Refinancement :

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	93 000	104 500	113 000	121 500	Les besoins prévisionnels de refinancement ont été ajustés compte tenu du niveau d'activité.
Nouveau Business Plan	76 000	90 000	107 000	114 000	
Ecart	-17 000	-14 500	-6 000	-7 500	

- Produits de placement

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	280	310	330	350	Les produits de placement ont été ajustés compte tenu des réalisations de 2010.
Nouveau Business Plan	500	450	500	550	
Ecart	220	140	170	200	

- Charge de personnel

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	3 013	3 163	3 480	3 654	Les charges du personnel ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010. La CIL prévoit une meilleure maîtrise de ses charges.
Nouveau Business Plan	2 948	3 184	3 438	3 645	
Ecart	-29	21	-42	-9	

- Autres charges d'exploitation

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	1 837	2 021	2 122	2 228	Les autres charges d'exploitation ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.
Nouveau Business Plan	1 742	1 864	1 994	2 134	
Ecart	-95	-157	-128	-94	

- Dotations aux amortissements

En milliers de DT

	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	580	609	640	672	Les dotations aux amortissements ont été ajustées compte tenu des réalisations de 2010.
Nouveau Business Plan	540	567	595	625	
Ecart	-40	-42	-45	-47	

- Dotations aux provisions et résultats des créances radiées

					En milliers de DT
	2011	2012	2013	2014	Commentaires
Ancien Business Plan	1 200	1 500	1 750	2 000	Les dotations aux provisions ont été révisées à la hausse en 2011 uniquement.
Nouveau Business Plan	1 500	1 500	1 750	2 000	
Ecart	300	0	0	0	

6 - 3 - 3 – ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2011 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2011 :

La confrontation des réalisations des trois premiers trimestres de l'exercice 2011 reflétées par les indicateurs d'activité arrêtés au 30/09/2011 avec les prévisions établies pour l'année 2011 publiées au niveau du présent document de référence « CIL 2011 » fait ressortir les pourcentages de réalisation suivants :

	Indicateurs d'activité au 30/09/2011	Prévisions 2011 au 30/09/2011	Pourcentage de réalisation *	Prévisions année 2011	Pourcentage de réalisation
Mises en force	118 834	112 500	105,6%	150 000	79,2%
Produit net	12 484	12 542	99,5%	16 722	74,7%
Ressources d'emprunts	281 503	199 117	141,4%	265 489	106,0%
Capitaux propres	38 494	34 874	110,4%	46 498	82,8%

Les principaux indicateurs d'activité réalisés au 30 septembre 2011 dépassent largement les prévisions fin 2011 tel que prévues au niveau du plan d'affaires 2011-2015.

6 - 3 - 4 – HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES:

Les projections financières 2011-2015 de la société ont été élaborées dans le cadre du document de référence « CIL 2011 » et approuvées par le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011.

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2010 tels que retraités selon les dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

- Les mises en force :

Pour l'année 2011, la CIL prévoit un niveau des mises en forces de 150 MD.

La CIL table, à partir de 2012, sur une évolution moyenne de 11,29% l'an.

soit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
En milliers de DT	191 290	150 000	170 000	190 000	210 000	230 000
Taux d'évolution		28,06%	-21,59%	13,33%	11,76%	10,53%

* Pourcentage de réalisation par rapport aux prévisions 2011 au 30/09/2011.

- Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 6,3% l'an à partir de 2011.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
En milliers de DT	29 303	29 918	32 461	35 058	37 162	39 763
Taux d'évolution	9,10%	2,10%	8,50%	8,00%	6,00%	7,00%

- Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées est de 11,23% en 2010 et devrait se situer à un niveau moyen de 4,8% à partir de 2011.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
En milliers de DT	13 793	14 096	14 955	15 831	16 636	17 448
Taux d'évolution	11,23%	2,20%	6,09%	5,86%	5,08%	4,88%

- Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 6,8% comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
En milliers de DT	4 954	5 229	5 614	6 028	6 403	6 875
Taux d'évolution	2,16%	5,56%	7,36%	7,37%	6,23%	7,37%

- Les provisions nettes :

Les dotations nettes aux provisions ont connu une hausse de 10,8% en 2010 par rapport à l'exercice 2009 pour se situer aux environs de 1017 milles dinars. Pour les années à venir la CIL prévoit une légère hausse à 1500 milles dinars, en 2011 et en 2012, des dotations nettes aux provisions et une augmentation de 250 milles dinars par an en 2013 et 2014, et de 100 milles en 2015.

En milliers de DT	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dotations aux provisions	7 602	5 100	5 100	5 350	5 600	5 700
Reprises sur provisions	6 585	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600
Provisions nettes	1 017	1 500	1 500	1 750	2 000	2 100
Taux d'évolution	10,80%	47,49%	0,00%	16,67%	14,29%	5,00%

- Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

	En milliers de DT				
	2011	2012	2013	2014	2015
Emp obligataire					
Montant	50 000	60 000	70 000	70 000	80 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,0%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
Emp bancaires					
Montant	18 000	20 000	22 000	24 000	22 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	5,50%	5,50%	5,75%	5,75%	5,75%
Total emprunt	68 000	80 000	92 000	94 000	102 000

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

Nous précisons aussi que le total emprunt en bas du tableau ci dessus diffère de celui du poste "Encaissement provenant des emprunts" figurant au tableau des flux de trésorerie prévisionnelle à la page 236, dans la mesure où ce dernier intègre aussi les encaissements provenant des financements à court terme sous forme de billets de trésorerie ou de certificats d'investissements.

- Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts et ressources spéciales	259 558	265 489	275 847	289 755	307 427	321 198
Taux d'évolution	12,33%	2,29%	3,90%	5,04%	6,10%	4,48%

- Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :

En milliers de DT

Charges financières relatives à :	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Crédits bancaires et extérieurs	4 295	4 132	3 646	3 473	3 513	3 813
Emprunts obligataires	7 786	7 664	9 409	10 158	10 783	11 235
Autres crédits à CT et autres	1 754	2 300	1 900	2 200	2 340	2 400
Total charges financières	13 835	14 096	14 955	15 831	16 636	17 448

- Les capitaux propres :

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2011 il a été décidé d'augmenter le capital social de la CIL de 20 à 25 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action gratuite pour quatre (4) anciennes et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2011.

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Capital social	20 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	10 453	12 810	16 804	21 814	27 726	34 234
Résultats reportés	694	694	694	694	694	694
Résultat de la période	10 357	7 994	9 010	9 912	10 508	11 540
Total des Capitaux propres	41 504	46 498	51 508	57 420	63 928	71 468

- Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de 300.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, et afin d'optimiser son taux effectif moyen d'imposition au titre de ses bénéficiaires en le maintenant à un niveau moyen de 20%, la société compte procéder annuellement à des dégrèvements financiers sous forme d'investissements dans des titres en capital. A ce titre, elle prévoit de réaliser des investissements moyens, nets de cessions en titres, de l'ordre de 3,5 millions de dinars à partir de 2011.

- Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

En DT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dividende par action	0,750	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800

L'effet de la distribution des dividendes sur l'évolution des fonds propres s'établi comme suit :

	2011	2012	2013	2014	2015
Capital social	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	15 810	20 804	25 814	31 726	38 234
Résultats reportés	694	694	694	694	694
Résultat de la période	7 994	9 010	9 912	10 508	11 540
Dividendes distribués	-3 000	-4 000	-4 000	-4 000	-4 000
Total des Capitaux propres	46 498	51 508	57 420	63 928	71 468

- La rentabilité prévisionnelle :

Etant donné le caractère exceptionnel de l'année 2011, les taux prévisionnels moyens présentés ci-dessus sont calculés sur la période allant de 2012 à 2015 :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 7,4%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 8,8%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 9,6%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des bénéfices nets sera de 9,6%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 9,6%

NB : Les moyennes ci-dessus sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Intérêts et produits assimilés	9,10%	2,10%	8,50%	8,00%	6,00%	7,00%
Produits nets	9,70%	2,43%	9,89%	9,75%	6,79%	8,65%
Résultat d'exploitation	13,61%	-3,50%	12,70%	10,02%	6,01%	9,83%
Résultat net	41,12%	-22,81%	12,70%	10,02%	6,01%	9,83%
Bénéfice par action	41,12%	-22,81%	12,70%	10,02%	6,01%	9,83%

LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilan prévisionnel :

En milliers de dinars

ACTIFS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Caisses et avoirs auprès des banques	4 650	8 437	5 447	4 165	5 599	4 175
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	296 587	301 737	316 256	334 076	353 549	373 013
Portefeuille- titres commercial	726	1 100	1 200	1 300	1 400	1 500
Portefeuille d'investissement	9 908	13 408	16 908	20 408	23 908	27 408
Valeurs immobilisées	3 664	3 274	2 858	2 413	1 938	1 432
Autres actifs	5 271	7 100	6 000	6 250	4 000	4 500
TOTAL DES ACTIFS	320 806	335 057	348 668	368 612	390 394	412 029

PASSIFS	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dettes envers la clientèle	4 403	3 600	2 600	2 600	2 600	2 600
Emprunts et ressources spéciales	259 558	265 489	275 847	289 755	307 427	321 198
Fournisseurs et comptes rattachés	11 584	11 500	12 000	12 000	12 000	12 000
Autres passifs	3 757	7 969	6 713	6 836	4 439	4 762
TOTAL DES PASSIFS	279 302	288 558	297 161	311 192	326 466	340 560

CAPITAUX PROPRES

Capital social	20 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	10 453	12 810	16 804	21 814	27 726	34 234
Résultats reportés	694	694	694	694	694	694
Résultat de la période	10 357	7 994	9 010	9 912	10 508	11 540
Total des capitaux propres	41 504	46 498	51 508	57 420	63 928	71 468
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	320 806	335 057	348 668	368 612	390 394	412 029

* Bilan conforme aux dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	29 303	29 918	32 461	35 058	37 162	39 763
Intérêts et charges assimilées	-13 793	-14 096	-14 955	-15 831	-16 636	-17 448
Produits des placements	417	500	450	500	550	600
Autres produits d'exploitation	398	400	420	441	462	486
Produit net	16 325	16 722	18 376	20 168	21 538	23 401
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	-2 781	-2 948	-3 184	-3 438	-3 645	-3 936
Dotations aux amortissements	-514	-540	-567	-595	-625	-656
Autres charges d'exploitation	-1 659	-1 742	-1 864	-1 994	-2 134	-2 283
Total des charges d'exploitation	-4 954	-5 229	-5 614	-6 028	-6 403	-6 875
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	11 372	11 493	12 762	14 140	15 135	16 526
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	-1 017	-1 500	-1 500	-1 750	-2 000	-2 100
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 355	9 993	11 262	12 390	13 135	14 426
Autres gains ordinaires	2 109	120	120	120	120	120
Autres pertes ordinaires	-14	-120	-120	-120	-120	-120
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	12 450	9 993	11 262	12 390	13 135	14 426
Impôts sur les bénéfices	-2 093	-1 999	-2 252	-2 478	-2 627	-2 885
RESULTAT NET DE LA PERIODE	10 357	7 994	9 010	9 912	10 508	11 540

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Flux liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	199 436	197 592	210 707	232 747	255 804	281 499
Investissements dans les contrats de leasing	-218 552	-169 455	-191 600	-214 700	-237 300	-259 900
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-4 755	-4 447	-5 168	-5 463	-5 819	-6 271
Intérêts payés	-12 822	-15 646	-15 041	-15 978	-16 783	-17 656
Impôts & taxes payés	-2 681	-5 788	-4 977	-4 566	-4 941	-5 748
Autres flux liés à l'exploitation	-1 269	2 251	380	420	450	530
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-40 642	4 507	-5 699	-7 540	-8 588	-7 545
Flux d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-616	-300	-300	-300	-300	-300
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 779	150	150	150	150	150
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-5 785	-5 000	-5 500	-6 000	-6 500	-7 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 497	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-125	-3 650				
Flux de financement						
Encaissement suite à la cession des actions propres						
Dividendes et autres distributions	-2 171	-3 000	-4 000	-4 000	-4 000	-4 000
Encaissements provenant des emprunts	93 300	76 000	90 000	107 000	114 000	117 000
Remboursements d'emprunts	-65 899	-70 069	-79 642	-93 092	-96 329	-103 229
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	25 230	2 931	6 358	9 908	13 671	9 771
Flux de trésorerie liés aux placements monétaires	14 500					
Variation de trésorerie	-1 038	3 788	-2 991	-1 282	1 434	-1 424
Trésorerie au début de l'exercice	5 687	4 650	8 437	5 447	4 165	5 599
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 650	8 437	5 447	4 165	5 599	4 175

6 - 3 - 5 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2011 A 2015:



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
22 bis, Avenue Mongi Slim
El Menzah V - 2087 - Ariana
Tél : 71 230 666 – Fax : 71 234 215
E-mail : neji.fac@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING,**

Dans le cadre de la mission de Commissariat aux Comptes de la *Compagnie Internationale de Leasing* et conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires, nous avons examiné la projection ci-jointe des états financiers de ladite société pour la période 2011-2015 telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 20 octobre 2011, et ce, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Cette projection et les hypothèses présentées (telles qu'annexées au présent avis) sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la Direction de la société.

Cette projection a été préparée dans le cadre du prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire, sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques à caractère aléatoire.

A notre avis, la projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et elle est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent, néanmoins, différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 21 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - Tunis
Tél : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

F.A.C
Mohamed Néji HERGLI

"F. A. C."
FINANCIAL AUDITING AND CONSULTING
Société d'Expertise Comptable
22, bis Av. Mongi Slim El Menzah V
1004 TUNIS
Tél : 71 230 666 - Fax : 71.234.215

6 - 3 - 6 – RATIOS PREVISIONNELS :

En milliers de DT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Indicateurs de gestion						
Résultat net de la période (1)	10 357	7 994	9 010	9 912	10 508	11 540
Engagements(2)(Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	307 222	316 245	334 364	355 784	378 857	401 921
Total engagements (Encours global + Engagements hors bilan)	329 272	336 245	356 364	379 784	404 857	429 921
Fonds propres (avant résultat net) (3)	31 147	38 504	42 498	47 508	53 420	59 928
Capitaux propres avant affectation	41 504	46 498	51 508	57 420	63 928	71 468
Créances sur la clientèle	296 587	301 737	316 256	334 076	353 549	373 013
Créances classées (4)	25 062	27 120	29 150	31 120	33 100	35 100
Provisions et Produits réservés (5)	18 840	20 340	21 840	23 590	25 590	27 690
Emprunts et ressources spéciales (6)	259 558	265 489	275 847	289 755	307 427	321 198
Total bilan	320 806	335 057	348 668	368 612	390 394	412 029
Charges financières (7)	13 793	14 096	14 955	15 831	16 636	17 448
Total charges d'exploitation	4 954	5 229	5 614	6 028	6 403	6 875
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	10,14%	12,18%	12,71%	13,35%	14,10%	14,91%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	33,25%	20,76%	21,20%	20,86%	19,67%	19,26%
Total des créances classées/Engagements (4)/(2)	7,61%	8,07%	8,18%	8,19%	8,18%	8,16%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	75,18%	75,00%	74,92%	75,80%	77,31%	78,89%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	12,94%	13,88%	14,77%	15,58%	16,38%	17,35%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,91%	79,24%	79,11%	78,61%	78,75%	77,96%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,45%	90,06%	90,70%	90,63%	90,56%	90,53%
Emprunts et ressources spéciales+dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	89,00%	89,18%	88,04%	87,51%	87,69%	86,81%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	17,03%	17,63%	17,32%	17,05%	16,92%	16,82%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	52,41%	43,43%	43,24%	42,45%	40,32%	39,05%
Coefficient d'exploitation	30,34%	31,27%	30,55%	29,89%	29,73%	29,38%
Provisions nettes/Produits nets	6,23%	8,97%	8,16%	8,68%	9,29%	8,97%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	33,25%	20,76%	21,20%	20,86%	19,67%	19,26%
ROA (Résultat net/Total bilan)	3,23%	2,39%	2,58%	2,69%	2,69%	2,80%
Résultat net/Produits nets	63,44%	47,81%	49,03%	49,15%	48,79%	49,32%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	9,88%	9,92%	10,26%	10,49%	10,51%	10,66%
Produits nets/Total bilan	5,09%	4,99%	5,27%	5,47%	5,52%	5,68%